



VILLE DE
Gland

RAPPORT DE GESTION

2017

« La chose importante à garder en tête est qu'il ne faut jamais attendre une minute pour commencer à changer le monde »

Anne Frank

S'adapter n'est pas un choix !

C'est la conclusion du programme municipal pour cette législature 2016-2021, dévoilé au Conseil communal, à la population et à l'Administration au début d'octobre 2017. Les besoins des Glandois se transforment, l'accès immédiat à l'information génère de nouveaux modes d'échange au sein de notre communauté urbaine. Des plus jeunes aux plus âgés, le besoin de vivre la Ville est présent et porte les initiatives associatives ou publiques destinées à l'animation de nos lieux de vie. La Municipalité s'en réjouit. Son rôle de facilitateur doublé d'une mise en œuvre factuelle des événements porte ses fruits.

Parallèlement, la Municipalité a poursuivi la réalisation de projets d'envergure qui, d'une part, répondent aux besoins des citoyennes et citoyens et, d'autre part, façonnent la Ville de demain. La nouvelle gare et la zone 30km/h dans les quartiers sud développent dès maintenant leurs effets.

Ce sentiment d'appartenance qu'une partie importante de la population semble ressentir à l'égard de leur Ville exige de notre administration la production de prestations de qualité. D'un bout à l'autre de cette entreprise complexe réunissant de nombreux métiers, la capacité d'écoute et l'aptitude au changement sont devenues des qualités essentielles. De nouvelles compétences sont ainsi nécessaires à l'instar des compétences juridiques.

S'adapter au changement c'est également rajeunir la présentation du rapport de gestion. Outre la nouvelle mise en page, les rapports des sociétés et associations partenaires sont annexés au présent document. Nous respectons ainsi les efforts réalisés par nos partenaires pour la rédaction de leurs propres rapports. La Municipalité vous souhaite bon voyage dans ce nouveau paysage du rapport de gestion 2017.

▶ LA VILLE DE GLAND C'EST...	6	▶ BÂTIMENTS ET URBANISME	74
▶ CONSEIL COMMUNAL	8	POLICE DES CONSTRUCTIONS	76
LÉGISLATURE 2016 - 2021	10	BÂTIMENTS COMMUNAUX	77
RÉPARTITION DES SIÈGES	10	CONSOMMATION D'ÉNERGIE	81
PÉRIODE DU 1 ^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2017	10	CITÉ DE L'ÉNERGIE	83
PÉRIODE DU 1 ^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2017	11	URBANISME	86
COMPOSITION DES COMMISSIONS	11	▶ INFRASTRUCTURES - ENVIRONNEMENT	88
MUTATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017	13	RÉSEAU ROUTIER	90
SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL	13	ÉCLAIRAGE PUBLIC	90
RÉSUMÉ DES DÉCISIONS	14	ASSAINISSEMENT DES EAUX	92
▶ MUNICIPALITÉ	20	RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION	92
LÉGISLATURE 2016 - 2021	22	PISCINES ET PLAGE COMMUNALES	95
ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ	24	FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS	96
LA VISITE DU PRÉFET	27	CIMETIÈRE	96
RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES	27	VÉHICULES ET MACHINES DU SERVICE	96
PRINCIPAUX PROJETS ET ENJEUX DE LA MUNICIPALITÉ	27	PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES	96
AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER	27	DÉCHETS	97
▶ SECRÉTARIAT MUNICIPAL	30	INVENTAIRE DU PARC DE VÉHICULES DE LA COMMUNE	100
RESSOURCES HUMAINES	33	▶ ENFANCE, JEUNESSE, ET COHÉSION SOCIALE	102
COMMUNICATION	36	OFFICE DE L'ENFANCE	104
INFORMATIQUE	38	ÉCOLES	106
ARCHIVES COMMUNALES	39	OFFICE DE LA JEUNESSE	110
▶ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES SOCIALES	42	MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHÉSION SOCIALE	114
RÉSERVATION DES LOCAUX COMMUNAUX	45	▶ CULTURE	116
CARTES JOURNALIÈRES CFF « COMMUNE »	45	LIEUX CULTURELS	118
ANNIVERSAIRES 90 ANS ET 100 ANS, ANNIVERSAIRES DES 50 ANS ET 60 ANS DE MARIAGE	46	LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	121
REPAS À DOMICILE - SUBVENTION	46	LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS	123
OFFICE DU LOGEMENT	46	LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS	124
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS	49	▶ RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION	126
CULTES	50	▶ CONCLUSIONS	127
▶ SÉCURITÉ PUBLIQUE - POPULATION - TRANSPORTS PUBLICS	52	▶ ANNEXES	128
SERVICE DE LA POPULATION - SPOP	54		
CONTRÔLE DES HABITANTS - CH	58		
COMMISSION D'INTÉGRATION	60		
NATURALISATION	61		
REGISTRE DES ENTREPRISES	62		
TRANSPORTS PUBLICS	63		
SEMAINE DE LA MOBILITÉ	64		
▶ FINANCES - PROMOTION ÉCONOMIQUE - SPORTS - DOMAINES	66		
SERVICE DES FINANCES	68		
PROMOTION ÉCONOMIQUE	71		
SPORTS	71		
DOMAINES	72		

13 300
HABITANTS

3 ÈME PLUS GRAND
CLUB DE FOOTBALL DU CANTON

41 KM
RÉSEAU ROUTIER

UN LABEL
CITÉ DE L'ÉNERGIE

5 KM
RÉSEAU PIÉTONNIER

PLUS DE
100
NATIONALITÉS

12 000 SPECTATEURS PAR ANNÉE
À GRAND-CHAMP

DU CINÉMA

OPEN AIR
EN JUILLET

GLAND ÉCRAN
TOUTE L'ANNÉE

830 ha = 300 SURFACES AGRICOLES
+ 47 VIGNES + 113 FORÊTS

DE NOMBREUSES **FÊTES**
FÊTE DU CHÊNE, DE LA DANSE,
MULTICULTURELLE, GLAND ÇA MARCHÉ,...

8 200 ÉLECTRICIENS/EURS
SUR LE PLAN COMMUNAL

PLUS DE **1 700** ÉLÈVES
DANS LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE

2
BIBLIOTHÈQUES

6 450 ÉLECTRICIENS/EURS
SUR LE PLAN FÉDÉRAL

227 LITRES D'EAU
PAR JOUR / PAR HABITANT

25
CAFÉS-RESTAURANTS

PLUS DE **5 300** PLACES DE TRAVAIL
AUPRÈS D'UN MILLIER D'ENTREPRISES

57 SOCIÉTÉS
LOCALES SPORTIVES, CULTURELLES,
OU D'INTRÊT PARTICULIER

1 CENTRE
DE RENCONTRES
ET DE LOISIRS

ENVIRON **200 000** CHF BUDGET ANNUEL
DE SUBVENTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1 LIEU DE CRÉATION
LA PÉPINIÈRE

66 % DE DÉCHETS RECYCLÉS
DONT LES PLASTIQUES

CONSEIL COMMUNAL



FONCTIONS

- Le Conseil communal est l'organe délibérant législatif de la Ville de Gland. Il exerce un contrôle sur l'activité de la Municipalité et de l'Administration communale
- Il délibère notamment sur le contrôle de la gestion, sur le projet de budget et les comptes communaux, sur les propositions de dépenses extra-budgétaires et sur l'arrêté d'imposition
- Le Conseil communal est composé de 75 membres, élus pour 5 ans par les citoyens de la commune, et siège publiquement à la salle communale
- Il a à sa tête un(e) président(e) élu(e) chaque année et issu(e) de ses rangs

LES POINTS FORTS DE 2017

Le Conseil communal :

- a siégé à 7 reprises
- s'est prononcé sur 20 préavis municipaux, dont 16 ont été acceptés tels que présentés et 4 ont été acceptés amendés
- a enregistré 1 motion, 1 interpellation et 2 postulats
- 7 membres ont démissionné et ont été remplacés

En savoir plus

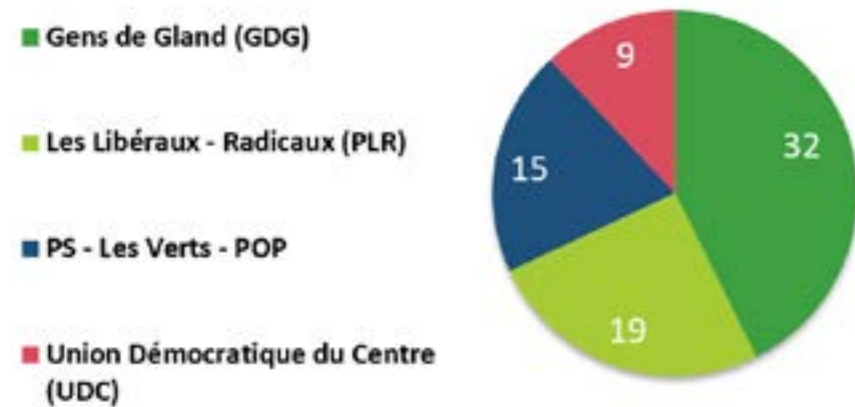
Conseil communal de Gland
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 79 422 76 35
E-mail : secretairecc@gland.ch

CONSEIL COMMUNAL

LÉGISLATURE 2016 - 2021

RÉPARTITION DES SIÈGES



PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au cours de la séance du 22 juin 2017, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRÉSIDENT

VALLAT Patrick / GDG

1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE

VILLAINÉ Véronique / PS-Les Verts-POP

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

Di FELICE Maurizio / UDC

SCRUTATEURS

BEUTLER Heinz / PLR
GUIBERT Jean-Marc / UDC

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

BOVET Regina / GDG
de HADELN Moritz / PS-Les Verts-POP

SECRÉTAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

VACCARO Rosanna (dès le 9 nov.)

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLÉANT

BIGLER Arthur

PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2017

Au 1^{er} janvier 2017, le Bureau du Conseil communal est constitué comme suit :

BUREAU

PRÉSIDENT

GANDER Christian / PLR

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

VALLAT Patrick / GDG

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENTE

VILLAINÉ Véronique / PS-Les Verts-POP

SCRUTATEURS

GUIBERT Jean-Marc / UDC
de HADELN Moritz / PS-Les Verts-POP

SCRUTATEURS SUPPLÉANTS

BEUTLER Heinz / PLR
BOVET Regina / GDG

SECRÉTAIRE

TEIXEIRA FERREIRA Karine

SECRÉTAIRE SUPPLÉANTE

-

HUISSIER

BUSSY Daniel

HUISSIER SUPPLÉANT

BIGLER Arthur

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Au 31 décembre 2017, les Commissions sont constituées comme suit :

COMMISSION DES FINANCES

PRÉSIDENT

GRANDJEAN Georges / GDG

MEMBRES

CALABRESE Daniel / GDG
CHATAGNY Rodolphe / GDG
FREULER Samunel / GDG
DÄLLENBACH Eric / PLR
LABOUCHÈRE Guillaume / PLR
GALVEZ Angelita / PS-Les Verts-POP
GORGONI Iulica / PS-Les Verts-POP
WEGMANN Isabelle / UDC

COMMISSION DE GESTION

PRÉSIDENTE

GRANDJEAN Myriam / GDG

RAPPORTEUR

de HADELN Moritz / PS-Les Verts-POP

MEMBRES

BILL Fabienne / GDG
BEUTLER Anna / PLR
HEMBERGER Roger / PLR
MENDES BOAVISTA Victor / PS-Les Verts-POP
BLANCHUT Philippe / UDC

COMMISSION DU PLAN DE ZONES

MEMBRES

BRINGOLF Pierre-Alain / GDG
 NICOLET Jean-Luc / GDG
 RAO Alexandra / PLR
 WAHLEN Léonie / PLR
 GOLAZ Florence / PS-Les Verts-POP
 SCHILDBÖCK Rupert / PS-Les Verts-POP
 BARDET Michel / UDC

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE (APEC)

MEMBRES

ANNEN Katia / GDG
 DORAND Laurent / GDG
 FREULER Samuel / GDG
 RICHARD Daniel / GDG
 SICURANZA Dario / GDG
 GANDER Christian / PLR
 MAWJEE Rasul / PLR
 WAHLEN Marion / PLR
 FELIX Caroline / PS-Les Verts-POP
 GALVEZ Angelita / PS-Les Verts-POP
 MENDES BOAVISTA Victor / PS-Les Verts-POP
 BLANCHUT Philippe / UDC
 GUIBERT Jean-Marc / UDC

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

MEMBRES

BELLO Natacha / GDG
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR
 AESCHMANN Nicolas / PS-Les Verts-POP
 COSENDAI Emmanuelle / UDC

DÉLÉGUÉS AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU CONSEIL RÉGIONAL

MEMBRES

CARPENTIER Jacques / GDG
 LOCK Evan / GDG
 GIRARDET Michel / PLR
 HOCHREUTENER Adrian / PLR
 VILLAINÉ Véronique / PS-Les Verts-POP
 SCHILDBÖCK Rupert / PS-Les Verts-POP
 WEGMANN Patrick / UDC

SUPPLÉANTS

BETCHOV HEIDRICH Thérèse / GDG
 BOVET Régina / GDG
 MAWJEE Rasul / PLR
 OUERCHIFFANI Sara / PLR
 FELIX Caroline / PS-Les Verts-POP
 GORGONI Iulica / PS-Les Verts-POP
 BENEY Patrick / UDC

DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE D'ACCUEIL « RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES »

MEMBRES

DORAND Laurent / GDG
 SAXER BROWN Béatrice / GDG
 MAWJEE Rasul / PLR
 VILLAINÉ Véronique / PS-Les Verts-POP
 WAEBER Anita / PS-Les Verts-POP
 COSENDAI Emmanuelle / UDC

SUPPLÉANTS

de SIEBENTHAL Yann / GDG
 FREULER Anick / GDG
 MILLION-COURVOISIER Sabine / PLR
 FROIDEVAUX Yves / PS-Les Verts-POP
 SARRASIN Larry / PS-Les Verts-POP
 PALLOTTA LADISA Anna / UDC

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS ET TAXES COMMUNALES

MEMBRES

CARUANA Sandra / GDG
 GENOUD Jean-Philippe / GDG
 AHLSTRÖM Martin / PLR
 MOTTA LARRIVE Stella / PS-Les Verts-POP
 GUIBERT Jean-Marc / UDC

COMMISSION DES PÉTITIONS CHARGÉE D'EXAMINER LES PÉTITIONS QUI SONT ADRESSÉES AU CONSEIL

MEMBRES

MAYER David / GDG
 MOULIN Olivier / GDG
 DEPREZ Claudine / PLR
 SARRASIN Larry / PS-Les Verts-POP
 Di FELICE Maurizio / UDC

MUTATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2017

ANCIENS MEMBRES

BACHELARD Laurent / GDG
 WEBER Melissa / PLR
 AUBRY Nicolas / PLR
 ROCHAT Florence / GDG
 GABRIEL Charlotte / PS-Les Verts-POP
 FANTINO Olivier / PLR
 HOUMARD Isabelle / GDG

REPLACÉS PAR

VACCARO Rosanna / GDG
 HEMBERGER Roger / PLR
 DÄLLENBACH Eric / PLR
 AMAUDRUZ Cédric / GDG
 GALVEZ Angelita / PS-Les Verts-POP
 RAO Alexandra / PLR
 BIEMMI David / GDG

SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a siégé à 3 reprises en séances ordinaires jusqu'au 30 juin 2017 et à 4 reprises du 1er juillet 2017 au 31 décembre 2017 :

- s'est prononcé sur 20 préavis
- a enregistré :
- 1 motion,
- 1 interpellation,
- 2 postulats.

RÉSUMÉ DES DÉCISIONS

16

Mars
2017

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Guillaume Labouchère intitulée «A quand une politique proactive pour diminuer le papier ?»
M. Guillaume Labouchère est satisfait de la réponse.

27

Avril
2017

Préavis municipal n° 15 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le secteur sud de la ville

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 760'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 760'000.-.

Préavis municipal n° 16 relatif à l'octroi d'un crédit pour la réfection des places de jeux sur le territoire de Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 180'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 180'000.-.

Préavis municipal n° 17 relatif à une demande de crédit pour l'aménagement de locaux consécutifs à la réorganisation des services de l'administration communale pour la législature 2016-2021

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 308'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 308'500.-;
- III. d'autoriser le dépassement extra budgétaire d'un montant de CHF 24'710.- sur le compte 350.3161.00 pour l'exercice 2017.

Préavis municipal n° 18 relatif à la révision du règlement du Conseil d'Établissement de l'Établissement primaire et de l'Établissement secondaire de Gland

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter la révision du règlement du Conseil d'établissement de l'Établissement primaire et secondaire de Gland, amendé aux articles suivants, soit :
 - d'amender l'art. 9 – Durée du mandat, comme suit :
La durée du mandat est de deux ans et demi. Il est renouvelable.
Le parent de l'enfant qui quitte l'établissement est réputé démissionnaire. Les viennent-ensuite de chaque établissement occupent, dans l'ordre des voix obtenues, les postes laissés vacants, pour autant qu'ils soient toujours parents d'élèves dans l'établissement concerné. En cas d'absence de viennent-ensuite, ~~les représentant-e-s des parents au Conseil d'établissement élisent un-e remplaçant-e parmi les parents d'élèves de l'établissement concerné une nouvelle élection doit avoir lieu.~~
 - d'amender l'art. 28 – Compétences complémentaires, comme suit :
Le Conseil d'établissement propose en outre des mesures qui concernent les prestations péri et parascolaires tels que les cantines scolaires, l'accueil parascolaire, les devoirs surveillés et les transports scolaires (art. 66a et 114 LS).
Dans le cadre du budget communal alloué aux établissements scolaires, le Conseil d'établissement peut :
 1. Prendre connaissance de la politique générale en matière de camps, courses et voyages;
 2. prendre connaissance des programmes et actions de prévention proposés par les établissements;

3. prendre connaissance des programmes d'activités culturelles et sportives;
4. se prononcer sur l'organisation des cérémonies de promotions et de fin d'année, voire y contribuer;
5. ~~valider~~ *préavis* les changements d'horaires.

En tout temps, la Municipalité et/ou les directions peuvent demander un avis au Conseil d'établissement. De même la Municipalité peut déléguer l'organisation et la gestion de certaines tâches communales, conformément à l'article 114 LS.

- d'ajouter, à l'art. 32 – Tenue du procès-verbal, un nouveau point comme suit :
Le/la Secrétaire tient, sous sa responsabilité, les procès-verbaux des assemblées. Les procès-verbaux sont :
 - déposés au service de l'administration générale et des affaires sociales dix jours au plus tard après la séance du Conseil d'établissement;
 - remis à chaque membre du Conseil d'établissement au moins 10 jours avant la séance suivante;
 - *publics et accessibles sur le site web de la Commune et sur le pilier public.*
- d'amender l'art. 44 – Budget, comme suit :
Conformément à l'article 32 LEO, le Conseil communal détermine le budget alloué au Conseil d'établissement.
Il est remis à la Municipalité avant le 15 septembre de chaque année.
Les indemnités de séance sont déterminées selon les mêmes critères que celles versées aux membres du Conseil communal.
- II. de transmettre ce règlement au Département de la formation, de la jeunesse et de la culture.

Préavis municipal n° 19 relatif à l'assainissement du bruit routier – «mesure d'allègement»
Le Conseil communal décide :

- I. d'approuver les réponses aux oppositions décrites dans ledit préavis.

Postulat de M. Victor Braune intitulé «Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales»

Le Conseil communal décide de renvoyer le postulat à une Commission technique chargée de préavis sur sa prise en considération.

Interpellation de M. Patrick Messmer relative à l'aménagement de la déchetterie, en vue de l'évolution sociale et écologique d'aujourd'hui

Une réponse de la Municipalité sera apportée lors d'un prochain Conseil.

22

Juin
2017

Rapport de gestion et comptes de l'exercice 2016

Le Conseil communal décide :

- I. de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2016;
- II. d'adopter les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - le compte d'exploitation de la bourse communale;
 - le bilan.

Préavis municipal no 14 relatif à une demande de crédit de CHF 1'431'500.- destiné à financer l'assainissement du réseau d'éclairage public

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis en ajoutant un amendement, point III., soit :

- I. d'accorder le crédit de CHF 1'431'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 1'431'500.-;

31
Août
2017

III. d'imputer le coût lié au remplacement des ampoules actuelles par des ampoules à LED au fonds de réserve efficacité énergétique selon une facturation qui sera établie, à cette fin, de manière séparée, pour un montant estimé à CHF 522'000.-.

Préavis municipal n° 20 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour l'aménagement de 11 places de parc au chemin du Lavasson

Le Conseil communal décide :

I. d'accorder un crédit de CHF 90'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal n° 21 relatif à l'octroi d'un crédit d'étude pour la requalification du chemin de la Vy-Creuse et de la rue du Perron

Le Conseil communal décide :

I. d'accorder un crédit de CHF 90'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de M. Patrick Messmer relative à l'aménagement de la déchetterie, en vue de l'évolution sociale et écologique d'aujourd'hui

M. Patrick Messmer est plutôt satisfait de la réponse.

5
Octobre
2017

Préavis municipal n° 25 relatif à l'octroi d'un crédit de construction pour le réaménagement du chemin des Magnenets

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis en ajoutant un amendement, point II., soit :

- I. d'accorder un crédit de CHF 740'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'amortir les coûts relatifs au réseau d'assainissement et d'eau potable par l'intermédiaire des fonds de réserve de chacun des domaines;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 740'000.-.

Préavis municipal n° 27 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder à la Municipalité des compléments au budget de fonctionnement 2017 représentant au total une augmentation de charges de CHF 154'982.-;
- II. d'arrêter la situation financière de la Commune comme suit :

- ▶ Excédent de charges prévues au budget 2017 CHF 1'114'449.-,
- ▶ Charges supplémentaires CHF 154'982.-,
- ▶ Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires CHF 1'269'431.-.

Préavis municipal n° 29 relatif à l'arrêté d'imposition 2018

Le Conseil communal décide :

- I. d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2018 tel que proposé par la Municipalité ;
- II. de transmettre cet arrêté au Conseil d'Etat pour approbation.

Rapport de la Commission chargée d'étudier la prise en considération du postulat de M. Victor Braune intitulé «Mise en place d'une Commission permanente des affaires régionales»

Le Conseil communal accepte de prendre en considération ce postulat et de le transmettre à la Municipalité pour étude et rapport.

9
Novembre
2017

Préavis municipal n° 26 relatif à l'octroi d'un crédit d'aménagements et de sécurisation des parkings à vélos des bâtiments communaux, dans le cadre du plan de mobilité de la Ville de Gland

Le Conseil communal décide :

I. d'accorder un crédit de CHF 160'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux.

Préavis municipal n° 28 relatif à la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder le crédit de CHF 18'918'650.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 399'650.- sur le fonds de réserve «Efficacité énergétiques» (compte 9281.04) via le compte 822.3656.10 «Subventions efficacité énergétiques – propre usage»;
- III. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 18'918'650.-.

Préavis municipal n° 30 relatif à une demande de crédit concernant la pérennisation de Nyon Région Télévision (NRTV)

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un montant de CHF 130'000.- à titre de participation au budget 2018 de fonctionnement de NRTV;
- II. d'inscrire cette dépense au budget pour 2019 et 2020.

Le Conseil communal, en vue d'assurer un financement équitable et pérenne de NRTV, accepte la résolution demandant à la Municipalité de soumettre ledit financement au Conseil intercommunal de Région Nyon ~~dès que possible~~ *dès qu'elle le jugera opportun*, en s'assurant auprès des communes membres d'une adhésion préalable.

Préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit pour la création d'un cheminement historique «Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à La Lignière»

Le Conseil communal décide d'accepter le préavis en ajoutant un amendement, point II., soit :

- I. d'accorder un montant de CHF 90'000.-;
- II. *en cas de refus du Conseil communal de Prangins, le préavis n° 31 devient caduc.*

14
Décembre
2017

Préavis municipal n° 33 relatif à une demande de crédit pour la rénovation du système de gestion des secteurs d'évacuation et des éclairages de sécurité du complexe et du collège de Grand-Champ

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 178'000.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 178'000.-.

Préavis municipal n° 34 relatif à l'assainissement du bruit « mesure de capitonnage du pont CFF à l'Avenue du Mont-Blanc »

Le Conseil communal décide :

- I. d'accorder un crédit de CHF 185'500.- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces travaux;
- II. d'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 185'500.-.

Préavis municipal n° 35 relatif au projet de budget pour l'exercice 2018

Le Conseil communal décide :

- I. d'accepter le projet de budget de l'exercice 2018 de la Ville de Gland, présenté par la Municipalité, prévoyant un excédent net des recettes de CHF 132'644.- et une marge d'autofinancement de CHF 4'440'918.-.

Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Christelle Giraud-Nydegger intitulé « Aménagement de places de parc publiques au moyen de bornes de recharge pour véhicules électriques et installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux »

Le Conseil communal accepte la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Christelle Giraud-Nydegger.

MUNICIPALITÉ



FONCTIONS

Les fonctions d'un membre de l'exécutif se subdivisent comme suit :

- › les rencontres du collège municipal
- › la gestion d'un dicastère
- › les représentations au sein des organisations intercommunales et régionales

LES POINTS FORTS DE 2017

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland, décrits plus précisément dans le programme de législature 2016-2021 édité en octobre 2017 sont les suivants :

- › La gouvernance et ses capacités de s'adapter, changer et évoluer
- › La cohésion sociale comme vecteur d'un urbanisme à vocation durable ou vivre en s'appropriant le construit
- › Profiler un tissu économique vivant et articulé autour des infrastructures, améliorer la mobilité et l'attractivité de la Ville

En savoir plus

Municipalité de Gland
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10

E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

MUNICIPALITÉ

LÉGISLATURE 2016 - 2021



Gilles Davoine
Municipal
GDG

Thierry Genoud
Municipal
GDG

Michael Rohrer
Municipal
Vice-syndic
PS-Les verts-POP

Gérald Creteigny
Syndic
GDG

Isabelle Monney
Municipale
GDG

Jeannette Weber
Municipale
PLR

Christine Girod
Municipale
PLR

Julien Niklaus
Secrétaire Municipal

Administration générale
Ressources humaines
Relations publiques

Gérald Creteigny
Remplaçante
Jeannette Weber

Secrétariat municipal
Affaires juridiques
Administration générale, location des salles
Ressources humaines
Archives
Informatique
Relations publiques
Communications - site internet, Gland Cité, etc.
Conseil régional

Affaires sociales
Culture
Cultes

Isabelle Monney
Remplaçant
Gérald Creteigny

Service de la culture - politique et affaires culturelles - Théâtre
Affaires sociales : ARAS
Fondation La Côte (CMS) Avasad
Logements, immeubles à loyers modérés, aide individuelle au logement
Politique et affaires de la santé et des personnes âgées
Relations paroisses

Accueil enfance
Jeunesse
Écoles

Christine Girod
Remplaçante
Isabelle Monney

Service de la jeunesse
Structure d'accueil de l'enfance, Pause-Déj
Places de jeux
Centre de loisirs, réseau jeunesse, travailleur social de proximité
Parlement des Jeunes
Enseignement secondaire & primaire, conseil d'établissement
Activités parascolaires, centres aérés, passeports vacances,
Fête du Chêne
Clinique dentaire
Bibliothèques
Relax Corner
Gland ça Marche !
Littering

Sécurité publique
Population
Transports publics

Jeannette Weber
Remplaçant
Michael Rohrer

Service de la population, Contrôle des habitants
Naturalisations
Politique d'intégration
Accueil des migrants
Inhumation
Sécurité publique
SDIS Gland région
Protection civile, ORPC
Transports urbains, régionaux
Tourisme

Bâtiments et Urbanisme

Thierry Genoud
Remplaçant
Gilles Davoine

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Bâtiments communaux
Service de conciergerie
Cité de l'énergie et développement durable
Aménagement du territoire, Police des constructions
Salubrité
SEIC

Infrastructures et Environnement

Michael Rohrer
Remplaçant
Thierry Genoud

Service des infrastructures et de l'environnement
Eaux usées, APEC
Eaux claires
Eau sous pression, SAPAN, réseau, défense incendie
Service de voirie, espaces verts, cimetière
Routes, ponts, giratoires, éclairage public
Mobilité douce
Gestion des déchets, déchèterie, SADEC
Rives du lac et cours d'eau

Finances
Promotion économique
Sports
Domaines & Forêts

Gilles Davoine
Remplaçante
Christine Girod

Service des finances
Budget - comptes - impôts
Promotion économique, accueil et rencontres avec les entreprises
Politique et affaires du sport - installations sportives extérieures
Patrimoine communal

ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

LES ACTIVITÉS COLLÉGIALES

Elles correspondent :

- aux séances hebdomadaires de la Municipalité, soit 43 séances en 2017 qui débutent le lundi à 14 h. et se terminent en règle générale à 19 h.
- aux avant ou après séances municipales qui permettent à l'exécutif de rencontrer des mandataires, des groupes particuliers ou de discuter de sujets spécifiques.
- aux 7 séances extraordinaires consacrées pour traiter des sujets spécifiques, tels que l'élaboration du budget, l'étude des comptes, l'aménagement du territoire, la révision d'un règlement, etc.

LA GESTION D'UN DICASTÈRE

Le Municipal consacre une part très importante de son temps à la conduite des affaires de son dicastère en collaboration avec les chefs de service et leurs collaborateurs, les instances intercommunales ou régionales ou à titre individuel.

Il s'agit notamment :

- d'étudier les dossiers, élaborés ou contrôlés par les services communaux, destinés à être présentés aux séances de Municipalité et, le cas échéant, au Conseil communal;
- de participer à de nombreuses séances concernant divers sujets avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités ou l'administration des instances régionales ou intercommunales, les autorités ou les services cantonaux, des citoyens, des promoteurs, des architectes, des urbanistes, des ingénieurs, etc. ;
- de conduire la réalisation d'un projet ;
- de contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

LE SYNDIC

En sus de son rôle de responsable d'un dicastère, le Syndic :

- préside la Municipalité;
- veille à l'exécution des lois, décrets et arrêtés cantonaux et fédéraux;
- contrôle l'Administration;
- engage la Ville par sa signature, conjointement avec le Secrétaire municipal;
- représente la Ville lors de manifestations d'intérêt général.

Il exerce le rôle de porte-parole de la Municipalité.

LES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

Les relations extérieures de la Commune demeurent très importantes. Pour de nombreuses tâches d'intérêt public, la commune vaudoise prise dans sa réalité géopolitique d'aujourd'hui n'est plus l'unité de réalisation la plus efficiente. Elle doit s'allier avec ses voisines, parfois sur de larges périmètres, pour concrétiser des projets ou mettre à disposition de ses habitants des services.

De plus, la Ville de Gland est située au cœur d'une région économique forte, à croissance constante. Les collaborations intercommunales y sont nombreuses et l'apport d'une ville de 13'000 habitants est important. Il est impératif que Gland puisse faire entendre sa voix dans chacune des institutions dans lesquelles elle est représentée et participe pleinement au développement de toute la région.

Ainsi, la Commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, comités ou associations intercommunales, sociétés anonymes, fondations, etc., dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétences. Ces participations municipales sont listées ci-après. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des commissions et des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales, par la préfecture ou par les départements cantonaux.

Celles-ci sont les suivantes :

M. GÉRALD CRETEGNY

- Président du Comité de direction de l'Association intercommunale du Conseil régional du district de Nyon.
- Représentant du Conseil régional du district de Nyon au bureau et à l'assemblée du Groupement local de coopération transfrontalière du Grand Genève (GLCT).
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle ».
- Membre de la Commission de naturalisation.
- Membre du groupe des Villes de l'Union des communes vaudoise.
- Membre de l'assemblée des syndicats du district de Nyon.
- Membre du groupe des syndicats du district de Nyon – Secteur « Lac-Vignoble ».
- Membre du Comité « Gland ça marche ».
- Membre du groupe littering.
- 2^e Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.

MME ISABELLE MONNEY

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones.
- Membre du Comité de direction de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle ».
- Membre du Conseil de la Fondation pour le logement de familles glandoises.
- Membre du Conseil de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV).
- Membre du Conseil de la Fondation Belle Saison (EMS).
- Membre du Conseil d'administration de la coopérative Cité Derrière.
- Membre du Conseil d'administration de la copropriété du Bochet Gland.
- Présidente du Comité de direction de la Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention.
- Membre du Conseil d'administration de l'AVASAD.
- Présidente du Comité d'organisation de l'Open air.
- Présidente de la Commission culturelle.
- Présidente de la Commission « Gland'Ecran ».
- Déléguée de la Municipalité à l'Association de l'hôpital de zone de Nyon.
- 1^{ère} Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.

MME CHRISTINE GIROD

- Déléguée de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC).
- Présidente du Comité directeur de l'Association intercommunale du réseau d'accueil des Toblerones.
- Présidente du Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du districts de Nyon ORPC.
- Membre du Comité Communyon (NRTV).
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Conseil régional du district de Nyon.
- Membre du Conseil de fondation des centres de vie enfantine La Ruche.
- Membre du Comité de l'Association du Colibri.
- Présidente du Conseil d'établissement.
- Présidente du Comité d'organisation de la Fête du Chêne.
- Présidente du Comité de direction de la clinique dentaire.
- Présidente du Comité « Gland ça marche ».
- Présidente du groupe littering.
- Présidente du Réseau jeunesse.
- Représentante de la Municipalité au Comité du centre de rencontres et de loisirs (CRL).
- Déléguée de la Municipalité au Conseil de l'EPCN.
- Suppléante du délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN).

MME JEANNETTE WEBER

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du réseau d'accueil des Töblerones.
- Membre du Comité de direction de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale.
- Membre du Comité de direction de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD).
- Membre de la Commission de Mobilité du Conseil Régional.
- Présidente de la Commission de naturalisation.
- Membre du Comité de direction du SDIS Gland-Serine.
- Présidente de la Commission d'intégration.
- Présidente de la Commission de police.
- Suppléante au Conseil intercommunal de l'Association régionale pour l'action sociale « région Nyon-Rolle ».

M. THIERRY GENOUD

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN).
- Délégué de la Municipalité à la Commission d'estimation fiscale du district.
- Membre du Conseil d'administration de la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC).
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC).
- Membre du jury pour les Mérites sportifs.
- Membre du Conseil d'administration de Télé-Dôle.
- Membre de la Commission de salubrité.
- Président de la Commission de l'énergie.

M. MICHAEL ROHRER

- Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Conseil régional du district de Nyon.
- Membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN).
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC).
- Vice-président du Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.
- Membre du Comité de direction de l'entente communale de recherche d'eau potable au Bois-de-Chênes.
- Membre du Conseil d'administration de la Société anonyme pour le traitement des déchets de la Côte (SADEC).
- Représentant de la Municipalité à l'assemblée générale de l'Association vaudoise des communes déléгатrices (AVCD).
- Suppléant au Conseil intercommunal de l'Association à buts multiples des communes du district de Nyon relative à l'organisation de la protection civile et de la sécurité générale.
- Membre de la Commission littering.

M. GILLES DAVOINE

- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de la société électrique intercommunale de la Côte (SEIC).
- Délégué de la Municipalité à l'assemblée générale des actionnaires de Télé-Dôle.
- Membre du Conseil de l'Association intercommunale du Conseil régional du district de Nyon.
- Membre du Conseil intercommunal de l'Association de communes SDIS Gland-Serine.
- Membre du Conseil d'établissement.
- Membre de la Commission régionale du sport.
- Membre de la Commission régionale de la promotion économique.
- Président du jury pour les Mérites sportifs.

LA VISITE DU PRÉFET

Le 10 janvier 2018, conformément aux dispositions de la Loi sur les communes, Mme Chantal Turin a procédé à la visite de l'Administration. Elle a examiné les documents, registres et procès-verbaux. Elle a reçu également M. le Président du Conseil communal et la secrétaire.

RAPPORT AVEC LES COMMUNES VOISINES

Une excellente entente règne entre l'exécutif glandois et les Municipalités des communes voisines. Ainsi, il est devenu coutume de rencontrer, une fois par année, les membres des exécutifs de Begnins, Coinsins, Duillier, Luins, Nyon, Rolle. D'autre part, les Municipalités des villes de la Côte, à savoir : Morges, Aubonne, Cossonay, Nyon, Rolle et Gland, se rencontrent également une fois par année.

PRINCIPAUX PROJETS ET ENJEUX DE LA MUNICIPALITÉ**ENJEUX**

Les enjeux principaux pour la Ville de Gland, décrits plus précisément dans le programme de législature 2016-2021 édité en octobre 2017 sont les suivants :

- La gouvernance et ses capacités de s'adapter, changer et évoluer.
- La cohésion sociale comme vecteur d'un urbanisme à vocation durable ou vivre en s'appropriant le construit.
- Profiler un tissu économique vivant et articulé autour des infrastructures, améliorer la mobilité et l'attractivité de la Ville.

PROJETS

Dans l'axe de son programme de législature, la Municipalité a lancé et/ou réalisé un certain nombre de projets. Citons en particulier la réalisation des infrastructures suivantes :

- L'aménagement d'une zone 30 dans les quartiers sud de la Ville s'est poursuivi par le biais de l'octroi d'un crédit de construction pour la mise en place de ladite zone.
- Un montant de CHF 1'431'500.- a été accordé afin de procéder à l'assainissement du réseau d'éclairage public de toute la ville exception faite du Vieux Bourg pour lequel un projet spécifique d'illumination est en cours. Ce projet d'assainissement se poursuivra sur plusieurs années.
- Le projet d'assainissement du bruit routier dans le secteur de l'Av. du Mont-Blanc par la pose d'un revêtement phonoabsorbant s'est achevé.
- Consécutivement à la rénovation des blocs ABC du Centre sportif des Perrerets, le Conseil communal a octroyé un crédit de CHF 18'918'650.- afin d'entreprendre la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques des blocs D et E du centre scolaire des Perrerets.
- Les Conseils communaux de la Ville de Gland et de la Commune de Prangins ont accepté une demande de crédit visant à la création d'un cheminement historique « Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à La Lignière » qui permettra ainsi la mise en valeur du patrimoine historique et culturel des deux communes.

AUTORISATION GÉNÉRALE DE PLAIDER

En 2017, les recours suivants étaient en attente de décision auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal et du Tribunal fédéral :

Recours interjeté par M. Lionel Vaucher et consorts c/ décision de la Municipalité de Gland du 21 juillet 2017, levant son opposition, autorisant la construction d'une église et la création de 19 places de parcs sur la parcelle n° 320 de la Commune de Gland.

- Après échange de courriers d'août à décembre 2017 entre les différents acteurs impliqués dans ce dossier, la CDAP procédera à une inspection locale, en présence des deux parties, au printemps 2018.

Recours interjeté par M. Stéphane Vogel c/ décision de la Municipalité de Gland du 15 avril 2016 délivrant un permis de construire dispensé d'enquête publique pour la création d'un mur de soutènement avec remblais sur la parcelle n° 334 de Gland et c/ décision de ladite Municipalité du 17 juin 2016 refusant de soumettre l'ouvrage à enquête publique et d'ordonner l'arrêt des travaux.

- Le 15 juillet 2016, la Municipalité a annulé le permis de construire litigieux et a demandé de soumettre les travaux à une enquête publique.
- La CDAP a rendu son verdict le 10 août 2016.
- Le recours est sans objet et la cause est rayée du rôle.
- Il n'est pas perçu d'émolument judiciaire.
- La Commune de Gland est débitrice du recourant d'une indemnité de mille francs allouée à titre de dépens.
- À la suite d'une nouvelle enquête publique (janvier 2017), un nouveau permis de construire a été délivré le 16 juin 2017. Cette décision n'a suscité aucun recours.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL



FONCTIONS

- › Organe de direction et de pilotage de l'Administration
- › Gère les ressources humaines
- › Gère la stratégie de communication
- › Gère la stratégie informatique
- › Gère les affaires juridiques
- › Interface/plateforme synergique entre la Municipalité, les services de l'Administration, le Canton et d'autres entités
- › État-major de la Municipalité

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Mise sur pied du pôle des affaires juridiques
- › Poursuite de la restructuration du Secrétariat municipal
- › Poursuite de la réorganisation de l'Administration
- › Refonte du rapport de gestion
- › Refonte du programme de législature

En savoir plus

Secrétariat municipal
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 10
E-mail : secretariat.municipal@gland.ch

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal poursuit trois missions principales. Premièrement, il est l'organe de direction et de pilotage de l'administration communale. Deuxièmement, il est l'interface synergique entre la Municipalité, les services de l'administration, le Canton et d'autres entités. Finalement, le Secrétariat municipal représente l'Etat-major de la Municipalité. L'Administration communale est dirigée par le Secrétaire municipal, M. Julien Niklaus.

En tant qu'organe de direction et de pilotage, le Secrétariat municipal :

- Dirige, pilote et organise l'Administration
- Met et fait mettre en œuvre les décisions municipales
- Coordonne les activités des services
- Planifie et monitore les projets de l'Administration
- Gère ou délègue la communication interne et externe de la Municipalité et de l'Administration
- Gère les ressources humaines de l'Administration
- Gère la stratégie informatique de l'Administration
- Gère les questions juridiques
-

En tant qu'interface et facilitateur, le Secrétariat municipal :

- Est la plateforme synergique entre la Municipalité et les Services
- Centralise les demandes et l'information entre la Municipalité et les Services
- Coordonne l'information entre la Municipalité et le Conseil communal
- Fait la liaison avec l'Etat, les autres Cantons voire la Confédération

En tant qu'Etat-major, le Secrétariat municipal :

- Conseille la Municipalité dans les affaires politiques et stratégiques
- Aide à la décision
- Conduit des projets ou actions relevant directement de la Municipalité
- Assure la correspondance de la Municipalité
- Prépare les interventions de la Municipalité
- Assiste la Municipalité dans la préparation des consultations cantonales

Pour mener à bien ses missions, le Secrétariat municipal s'appuie sur les offices ou entités suivants :

- Office des ressources humaines
- Office de la communication
- Office informatique
- Sport et santé
- Archives communales

RESSOURCES HUMAINES

RECRUTEMENT

L'année 2017 a été marquée par la création de six nouveaux postes. Tous les recrutements se font en étroite collaboration avec les Chefs des services concernés. À noter que nous menons deux fois par année des campagnes de recrutement pour le Centre aéré ainsi que pour les nettoyages des bâtiments scolaires. A titre indicatif, l'Office a reçu 2'977 dossiers de candidatures.

ADEQUASYS

Le nouveau logiciel RH, lancé au mois d'octobre 2016, a également nécessité plusieurs paramétrages plus fins afin qu'il puisse répondre aux besoins de tous nos collaborateurs et devenir un outil managérial à part entière.

MESURES DE SÉCURITÉ ET SANTÉ AU TRAVAIL

Depuis plusieurs mois, un projet a été lancé afin de garantir à tous nos collaborateurs des conditions de travail en adéquation avec leurs besoins et ce tant au point de vue de l'ergonomie de leur place de travail, des outils mis à disposition que d'un soutien en cas de problème lié à leur environnement de travail au sens large. Ce projet se poursuit et sera pérennisé dans le temps.

PERSONNE DE CONFIANCE

Dans le cadre des mesures santé sécurité au travail (MSST), le SECO exige que toutes les entreprises mettent à la disposition de leurs collaborateurs une personne de confiance.

La Cheffe de l'Office des ressources humaines ayant suivi une formation de médiatrice en entreprise, elle a proposé une solution basée sur un échange entre elle et une autre médiatrice en entreprise travaillant dans une autre Administration communale. Cette solution permet de réduire les coûts liés à cette fonction mais surtout offre une «écoute neutre» au collaborateur qui en fait la demande.

ACCOMPAGNEMENT

L'Office RH offre également des prestations d'accompagnement aux cadres lors de cas spécifiques.

ÉGALITÉ HOMME/FEMME

L'Office des ressources humaines a à cœur de garantir une égalité de traitement entre les femmes et les hommes au sein de notre Administration. Un projet a été lancé en ce sens cette année ; projet qui se consolidera en 2018.

ACCUEIL DES NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'accent a été mis afin d'accueillir dans des conditions optimales nos nouveaux collaborateurs en développant continuellement un « kit d'accueil » contenant différents documents permettant de découvrir notre Administration et son fonctionnement.

	EPT	Pt		EPT	Pt
SECRETARIAT MUNICIPAL			INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT		
Secrétaire municipal	1.0	1	Chef de service	1.0	1
Secrétaire municipale adjointe	0.8	1	Secrétaire	1.0	1
Secrétaire de direction	0.7	1	Ingénieur, Chef du bureau technique	1.0	1
Huissier	0.2	1	Ingénieurs	2	2
Délégué sport et santé	1.0	1	Géomaticien	0.8	1
OFFICE DE LA COMMUNICATION			GROUPE EAU		
Délégué à la communication **	0.5	1	Chef de groupe	1.0	1
Assistante à la communication **	1.0	1	Collaborateur	2.0	2
OFFICE INFORMATIQUE			GROUPE ESPACES VERTS		
Chef d'office	1.0	1	Chef de groupe	1.0	1
Technicien en informatique	0.7	1	Paysagistes-horticulteurs	4.0	4
Développeur web	0.8	1	GROUPE DÉCHÈTERIE		
OFFICE DES RESSOURCES HUMAINES			Chef de groupe	1.0	1
Chef d'office	0.8	1	Collaborateur	0.8	1
Assistante	0.5	1	Mandat externe		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES SOCIALES			GROUPE VOIRIE		
Chef de service	0.9	1	Chef de groupe	1.0	1
Responsable pool	0.7	1	Collaborateurs	9	9
Secrétaire	0.9	1	JEUNESSE		
Secrétaire	0.8	1	Chef de service	0.8	1
Employé de commerce	1.0	1	Secrétaire	0.8	1
SERVICE DE LA POPULATION			Déléguée à l'enfance	0.7	1
Chef de service	1.0	1	Conseillère école-famille	0.8	1
GROUPE ASP			Responsable Pause Déj.	0.5	1
Chef de groupe	1.0	1	Travailleur social de proximité	0.8	1
ASP	4.0	4	BIBLIOTHÈQUE		
OFFICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS			Responsable	1.0	1
Préposée	1.0	1	Bibliothécaire	0.85	1
Employé d'administration	3.0	3	Bibliothécaire	0.80	1
Employée d'administration	0.80	1	Bibliothécaire	0.50	1
FINANCES			Assistante information documentaire	0.70	1
Chef de service	1.0	1	Auxiliaire	0.40	1
Aide-comptable	1.0	1	CULTURE		
Secrétaire	0.7	1	Chef de service	0.8	1
Aide-comptable	0.7	1	Assistante	0.6	1
Employé de commerce CDD*	1	1	Assistante en promotion culturelle	0.5	1
BÂTIMENTS ET URBANISME			Régisseur lumière	0.7	1
Chef de service	1.0	1	Régisseur son	0.7	1
Secrétaire	1.0	1	<div style="border: 1px dashed black; padding: 5px;"> <p>Récapitulatif 2017 92 personnes soit l'équivalent de 81.85 EPT</p> <p>Récapitulatif 2016 85 personnes soit l'équivalent de 75.85 EPT</p> <p>* du 25 septembre 2017 au 11 mai 2018. Poste réparti entre le Service des finances à 60 % et l'Office des ressources humaines à 40 %</p> <p>** les pourcentages ont été modifiés en cours d'année au vu du changement de collaborateurs ; mais ils n'ont jamais excédé un 150 % au total</p> </div>		
Technicien en bâtiment	2.0	2			
Délégué à l'urbanisme	1.0	1			
Délégué à l'énergie	0.8	1			
Responsable police des constructions	1.0	1			
GROUPE CONCIERGERIE					
Chef de groupe	1.0	1			
Concierges	8.0	8			

ARRIVÉES

01.01.2017	M. Teo Gagliardo, Apprenti Agent d'exploitation, SBU
01.03.2017	M. Gilles Rufener, Huissier, SM
01.03.2017	M. Dorian Nahoun, Régisseur lumière, Culture
13.03.2017	Mme Véronique Romanowski, Secrétaire, SM
01.05.2017	M. Jonathan Zosso, Technicien informatique, SM
19.06.2017	Mme Rebecca Eggenberger, Secrétaire municipale adjointe, SM
01.07.2017	M. Loïc Van Vaeremberg, Ingénieur Responsable bureau technique, SIE
15.08.2017	M. Gentil Ramadani, Travailleur social de proximité, EJCS
21.08.2017	M. Tiago Dias Oliveira, Apprenti employé de commerce
21.08.2017	Mme Lorena Di Sano, Apprentie employée de commerce
01.09.2017	Mme Aurélie Masson, Bibliothécaire, EJCS
01.09.2017	M. Steeve Chevalley, Responsable police des constructions, SBU
25.09.2017	Mme Barbara Ciampa, Assistante en promotion culturelle, Culture
01.10.2017	M. Gregory Chappuis, Employé de commerce au contrôle des habitants, SPOP
01.10.2017	Mme Jennifer Herger, Assistante en communication, SM

Soit 14 engagements dont 3 apprentis

DÉPARTS

31.01.2017	M. José Sanchez, Responsable police des constructions, SBU
31.01.2017	M. Yannick Cuenot, Ingénieur, SIE
03.02.2017	M. Geet Aellen, Apprenti employé de commerce
28.02.2017	M. Jean-Louis Faure, Régisseur théâtre, Culture
03.07.2017	M. Jonathan Zosso, Technicien informatique, SM
24.08.2017	M. Jolan Badel, Apprenti employé de commerce
30.11.2017	Mme Alicia Pelichet, Employée de commerce au contrôle des habitants, SPOP
31.12.2017	M. Mickael Miranda, Ingénieur, SIE
31.12.2017	Mme Estelle Vie-Hofmann, Assistante en communication, SM

Soit 9 départs dont 1 apprenti

POSTES RECHERCHÉS**DOSSIERS REÇUS**

Huissier	35
Régisseur lumière	27
Secrétaire de direction	308
Collaborateur support informatique	186
Secrétaire municipale adjointe	38
Ingénieur en génie civil, responsable du bureau technique	71
Travailleur social de proximité	92
Bibliothécaire	39
Responsable police des constructions	103
Assistante en promotion culturelle	299
Employé de commerce contrôle des habitants	447
Assistante en communication	294
DÉLÉGUÉE ENFANCE CDD	63
CHEF DE L'OFFICE INFORMATIQUE	153
TECHNICIEN INFORMATIQUE	71
DÉLÉGUÉ SPORT/SANTÉ	149

GÉOMATICIEN CDD	13
ASSISTANTE RH	50
ASSISTANTE RH CDD	76
HORTICULTEUR-PAYSAGISTE	77
Apprenti agent d'exploitation	35
Apprenti employé de commerce	152
Apprenti paysagiste-horticulteur	21
Travail d'été	34
Offres spontanées	144
TOTAL	2'977

Les postes indiqués en GRIS sont :

- Des postes en CDD
- Des postes dont le recrutement a débuté en 2017 ; les engagements ont été validés en 2018. Les chiffres indiquent le nombre de dossiers reçus en 2017.

COMMUNICATION

La restructuration du Secrétariat municipal s'est poursuivie en 2017 avec la consolidation de l'Office de la Communication (OCOM). Celui-ci est constitué d'un Délégué à la communication à 70% et d'une collaboratrice à 80%. Pour ce qui est du mandat de l'OCOM, la communication en direction de la population et des médias reste prioritaire. La communication interne est également de son ressort. De nombreux outils, articulés autour du site internet (www.gland.ch), ont été améliorés ou développés :

- Communication 2.0, les réseaux sociaux
- La Newsletter
- Pages communales de Gland Cité
- Papillons tout ménage
- Affiches
- La communication média : communiqués et conférences de presse, rencontres pré-Conseil communal, contacts personnels
- Le programme de législation (tous les cinq ans)

SITE INTERNET

Il est réjouissant de constater que le site internet de la Commune de Gland est régulièrement cité en exemple. Véritable centre névralgique de la stratégie de communication, une attention quotidienne lui est octroyée. Un gros travail est effectué afin de le maintenir à jour et de ne manquer aucune occasion de répondre aux besoins de l'actualité.

Fréquentation du site web (état au 31 décembre 2017) :

	2014	2015	2016	2017	PROGRESSION EN UNE ANNÉE
Nb total de visites	153'287	189'304	205'890	228'009	+ 9.7 %
Nombre total de pages vues	457'518	478'973	514'704	547'582	+ 6 %
Temps moyen passé sur le site	2 min 23 sec	1 min 54 sec	1 min 51 sec	1 min 13 sec	- 38 sec

Ces statistiques sont éloquentes. La nette progression des visites - près de 10% - s'explique par le succès que rencontre ce site grâce à son exhaustivité, sa mise à jour en temps réel et la facilité d'accès

à l'information recherchée (user friendly). Ce dernier point est confirmé par une nette diminution du temps moyen passé sur le site, lequel chute de près de 40 secondes par rapport à l'année précédente.

COMMUNICATION 2.0

La Ville de Gland poursuit le développement de sa présence sur les réseaux sociaux afin de favoriser la proximité et l'échange, en appui du site www.gland.ch : Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn.

Taux de fréquentation des réseaux sociaux (état au 31 décembre 2017) :

RÉSEAU SOCIAL	2015	2016	2017	PROGRESSION EN UNE ANNÉE
Facebook	1'582	1'848	2'059	211 (+11%)
Twitter		176	238	62 (+35%)
Linkedin	75	126	214	88 (+70%)
Instagram		59	129	70 (+218%)

Les quatre réseaux sociaux sur lesquels la Ville est présente montrent clairement une augmentation de leurs suiveurs.

LA NEWSLETTER ÉLECTRONIQUE

Dix Newsletter ont été publiées. La table des matières est constituée d'éléments d'actualité qui, via des liens informatiques, renvoient le lecteur sur l'information complète figurant sur le site de la Commune. Au 31 décembre 2017, le nombre d'abonnés était de 3'288 (+8%). Il serait souhaitable d'augmenter le nombre d'abonnés, l'augmentation des inscriptions mensuelles étant inférieures de moitié à celles observées en 2016. A cette fin, une campagne de communication sera menée en 2018. Il est par ailleurs intéressant de constater que 60% des abonnés lisent la Newsletter sur leur téléphone portable (50%) ou leur tablette (10%).

GLAND CITÉ

Le Gland Cité continue d'être un élément important de la stratégie de communication de la Ville de Gland. Avec ses six parutions en 2017, les pages communales du Gland Cité ont continué d'approfondir des sujets d'actualité.

FLYERS ET AFFICHES

La communication par voie d'affiches et de papillons tout ménage reste d'actualité. Elle permet d'atteindre la frange de la population peu à l'aise avec les outils électroniques. Par ailleurs, ces outils sont mis en exergue en page d'accueil du site via la rubrique « Actualités », voire « Dossiers ».

RELATIONS PRESSE

Suite à une intensification des relations presse lors des années précédentes, 2017 peut être considérée comme une année de consolidation. Les « Rencontres avec la presse » tous les lundis précédant les séances du Conseil communal ont été tenues à sept reprises. Ces rencontres permettent également d'aborder les points d'actualité et de faire part de la vision de la Municipalité quant aux grands axes de développement de la Commune. A noter également la mise sur pied de conférences de presse spécifiques lorsque l'actualité l'exige. De même, les médias sont invités de manière régulière aux différents événements et manifestations organisés par la Commune.

LE PROGRAMME DE LÉGISLATURE

Pour cette législature, la Municipalité a souhaité structurer son programme de manière transversale et ouverte permettant ainsi de mettre en exergue la collaboration entre dicastères et services de l'administration. Le programme se voulait également tourné vers la population ainsi qu'en direction des

représentants de celle-ci, à savoir le Conseil communal.

L'OCOM était responsable de l'organisation des ateliers internes de réflexions, de la synthèse des idées émises et de la rédaction d'un projet de programme autour de trois thèmes principaux :

1. Gouvernance et organisation de l'administration
2. Le Développement territorial comme générateur de cohésion sociale
3. Économie et habitat : des synergies à exploiter

Document de quatre pages, ce programme a été édité à 8'000 exemplaires et distribué à l'ensemble des ménages de la Ville tout comme à d'autres Municipalités et institutions. Il est consultable sur le site Internet de la Ville.

INFORMATIQUE

CADRE

Doté de 1.8 EPT, l'Office informatique assure la maintenance et l'évolution de l'infrastructure TIC (technologies de l'information et de la communication) de notre Administration. Ses domaines de compétence s'articulent autour de la gestion des environnements de travail utilisateurs (matériels et logiciels), des serveurs et réseaux, du développement Web, ainsi que de la gestion de projets.

PROJETS 2017 :

Mise en production d'une nouvelle version du portail RH

Principales fonctionnalités : gestion des données du personnel, des heures de présence, des absences et congés, accès à l'annuaire des employés ainsi qu'à une bibliothèque de documents administratifs.

Initialisation d'un projet de portail dédié au recrutement par internet

Objectif : traiter l'entier du processus de recrutement, de la publication de l'offre d'emploi jusqu'à l'engagement du collaborateur, par l'intermédiaire de dossiers de candidature numérisés. Tests et mise en production début 2018.

Installation d'un nouveau logiciel de traitement des salaires

À partir de janvier 2018, le trafic des paiements informatisés avec les institutions financières suisses ne se fera plus que par l'intermédiaire de logiciels qui respectent la norme ISO 20022. Le logiciel financier de la Commune n'étant pas compatible avec celle-ci, nous en avons acquis et installé un nouveau.

Évolution de l'infrastructure réseau

Amélioration du débit, de la couverture et de la garantie de service par la mise à niveau de switches, l'installation de bornes Wi-Fi supplémentaires, la connexion de sites par fibre optique, et la mise en place de matériels redondants.

Implémentation du projet « Accessibilité »

Objectif : proposer une autre interface du site internet de la Commune, adaptée à un usage par des personnes déficientes visuelles, conformément aux normes internationales en la matière. Installation, tests et mise en production en 2018.

Analyse des ERP du marché

En vue d'étendre les fonctionnalités de l'ERP (ensemble de logiciels métiers) de notre Commune, une analyse des solutions proposées sur le marché a été réalisée, principalement dans les domaines de la finance et de la gestion électronique de documents.

Pour soutenir la constante évolution des prestations et processus de l'Administration par une infrastructure informatique et un support performants, la Municipalité a validé l'engagement d'un nouveau technicien support : l'Office informatique verra passer son effectif de 1.8 à 2.5 EPT en 2018.

ARCHIVES COMMUNALES

COLLABORATEURS

Au cours de l'année 2017, les collaborateurs de la société Pro archives Conseils SA ont œuvré pour les archives communales à raison de deux jours et demi par semaine. Ces derniers travaillent conformément à la loi vaudoise sur l'archivage (LArch) du 14 juin 2011, aux directives émises par les Archives Cantonales Vaudoises (ACV) et le Conseil International des Archives (CIA).

Un bureau fermé a été mis à disposition des archivistes au premier étage du bâtiment communal de la Grand-Rue 38. Ainsi, la confidentialité est désormais assurée lors du traitement des documents par les archivistes.

Collecter, contrôler et trier

Éliminer est une opération irrémédiable. Les collaborateurs de Pro Archives Conseils SA ne détruisent pas selon leur envie ou humeur du moment. Ils suivent des règles et normes très précises définies dans ce que l'on appelle un calendrier de conservation (quelques... 800 pages qui règlent le sort de chaque document). Éliminer est la règle, conserver l'exception ! Seulement 20 % environ des documents produits ou reçus sont conservés pour les générations futures !

TRAITEMENT DE DOCUMENTS

22 mètres linéaires de documents (2016 : 27.19 mètres ml) ont été traités, inventoriés, (re)conditionnés ou éliminés selon les normes archivistiques en vigueur. Au final, 20.82 ml (2016 : 13.05 ml) ont rejoint les rayonnages d'archives historiques ou intermédiaires.

Par ailleurs, les archivistes ont procédé à l'évaluation, au traitement physique et reconditionnement de 905 dossiers, 155 classeurs, 21 boîtes.

Lors des travaux de classement et d'inventaire, 12.73 mètres linéaires de documents (ne présentant aucun intérêt historique suffisant pour justifier leur conservation) ont été écartés, puis éliminés confidentiellement. Ces éliminations sont protocolées dans un bordereau de destruction signé par le Secrétaire Municipal. D'autre part, 1600 kilos de papier correspondants aux éliminations de 2016 et 2017 ont été détruits par la société Datarec.

REVUE DE PRESSE ET PUBLICITÉS

Les archivistes dépouillent la presse suisse et régionale. Celle-ci se compose de plusieurs milliers d'articles concernant la ville de Gland (Commune, sociétés locales, manifestations, personnalités, etc.). Ces dossiers permettent à tout un chacun de s'informer sur l'un des sujets traités. Ainsi, 789 articles (2016 : 1116 articles) journalistiques ont rejoint la base de données créée en 2012.

Les archives collectent également les publicités locales et les tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres glandoises. Ce fonds permet de documenter la vie commerciale et événementielle de la Ville sous un angle inédit. L'archivage des périodiques « Interne 1196 » et « Gland Cité » ainsi que la « Newsletter » s'est également poursuivi.

FONDS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

La politique basée sur l'utilisation de bordereaux de versement, mise en place en 2013, afin d'encadrer les versements des services s'est poursuivie. Ainsi, les différents services ont procédé à 23 versements d'archives historiques ou intermédiaires totalisant un chiffre de 27.95 mètres linéaires de documents (2016 : 21.50 ml). Sur le plan intercommunal, l'Association pour l'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) dont la Commune est dépositaire des archives, a procédé à un versement de 1.82 ml.

FONDS PRIVÉS

Outre des fonds publics, les archives de Gland conservent des documents privés ou para-administratifs. Il s'agit de documents confiés à la Commune par des associations, des particuliers, des entreprises et des sociétés locales, sous forme de don ou de dépôt. Bien que d'origine privée, ces fonds ont une relation directe avec l'histoire glandoise. Aucun fonds n'a été versé en 2017.

Classer

GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES (GDE)

L'archiviste est en quelque sorte le « gardien du temple » du plan de classement papier et électronique de la Commune mis en œuvre en 2012. Il centralise ainsi toutes les demandes de modifications, suppressions ou ajouts qui émanent des services.

DESCRIPTION DE DOCUMENTS ET CRÉATION D'INVENTAIRES

La description des documents et des métadonnées qui les accompagnent est une étape fondamentale dans une politique d'archivage. Cet important travail s'est poursuivi au cours de l'année. Ainsi, 793 (2016 : 551) notices de description ont été ajoutées dans les inventaires des archives historiques et intermédiaires. La saisie informatique du fonds photographiques et films dont l'inventaire était manuscrit a été initiée en 2017.

Les inventaires sont progressivement adaptés à la norme générale internationale de description archivistique (ISAD-G). Au 31 décembre 2017, l'inventaire des archives comptait :

INTITULÉ	NBRE DE NOTICES CRÉÉES EN 2017	NOMBRE TOTAL DE NOTICES AU 31.12.2017
Inventaire des archives historiques « classement thématique » (années 1574 à 2012);	170	4229
Inventaire des archives historiques « classement continu », (documents de 2013 à nos jours)	503	1143
Inventaire des archives intermédiaires (documents conservés afin de satisfaire aux exigences légales puis éliminés à l'issue de leur durée d'utilité administrative et/ou légale)	120	1479
Inventaire des archives éliminées	79	994
Inventaire des actes notariés	232	461
Inventaire Fonds photographique et films	1092	1092
Inventaire des articles de la revue de presse	789	4789



Installation des cloches au Temple de Gland en juin 1968 (Fonds photographique cote H.b.a.24)

Conserver

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Au 31 décembre 2017, les archives communales occupent 450.90 mètres linéaires de rayonnages pour une capacité d'accueil totale de 640 mètres répartis entre les locaux de la Grand-Rue et Montoly, soit un taux de remplissage d'un peu plus de 70 %. A noter que quelques 30 mètres linéaires (ml) d'arrières de documents restent encore à inventorier sur le site de Montoly.

CONSERVATION, PRÉSERVATION ET RESTAURATION

La protection des documents et de leur contenant est nécessaire afin de garantir leur pérennité. Un effort particulier a été porté sur un conditionnement ad-hoc des documents. Ces derniers sont désormais conservés dans des enveloppes et des boîtes non acides avec réserve alcaline respectant la norme ISO 9706 pour la préservation des biens culturels. Ce matériel est fourni par l'entreprise bernoise Oekopack AG qui emploie des personnes en situation de handicap. Ainsi, le travail intégral de reconditionnement initié en 2015 sur le fonds des archives historiques (documents des années 1574 à 1961) s'est poursuivi.

Par ailleurs, lorsque les documents sont traités, les trombones et toutes les chemises en plastique sont retirés des dossiers.

Communiquer

Les archivistes ne conservent pas des documents pour les aligner joliment sur des rayonnages ! Conserver des archives n'a qu'un but : les rendre utiles à l'Administration, aux lecteurs et chercheurs d'aujourd'hui ou de demain. L'accessibilité des documents suit des dispositions qui fixent des délais de communication afin de protéger notamment la vie privée des personnes.

CONSULTATION ET UTILISATION

Les consultations de documents sont demeurées stables en 2017. Les archivistes ont été sollicités à 44 reprises (2016 : 50) par des collaborateurs de l'Administration (37 demandes) et par 7 particuliers souhaitant obtenir des renseignements. Les réponses ont été données sur place, par courrier, courriel ou téléphone et portent sur une multitude de sujets différents.

L'INVENTAIRE DES ARCHIVES SUR INTERNET

Les archivistes sont membres du groupe de travail « Description et diffusion » constitué sous l'égide de l'Association vaudoise des archivistes (AVA). Le but poursuivi est de mettre à disposition des communes vaudoises une plateforme de publication des archives communales (<http://www.archivescommunales-vaudoises.ch>) à travers le logiciel libre AtoM qui vise à :

- Saisir en ligne et mettre à jour de manière aisée des inventaires d'Archives communales;
- Publier en ligne des documents numérisés (photographies ou documents historiques).

La structure de l'inventaire des archives communales de Gland a été implémentée sur ladite plateforme. Au fur et à mesure de leur adaptation à la norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), les données d'inventaire du fonds ancien et des images du fonds photographique seront progressivement ajoutées dans AtoM.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES SOCIALES



FONCTIONS

- › Liens et services directs à la population
- › Plateforme synergique entre l'Office du logement, la population, le canton (CMS, service des communes et du logement, etc.), les régies et les diverses entités en lien avec le maintien à domicile de la personnes âgées notamment (Fondation, propriétaires d'appartements protégés, subventionnés, etc.)

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Réorganisation du Service de l'administration générale
- › Mise en place d'une nouvelle tarification pour la location des salles
- › Elaboration en cours de nouveaux règlements en relation avec les locations des salles
- › Élaboration de conventions avec les églises protestante et catholique pour la répartition des frais

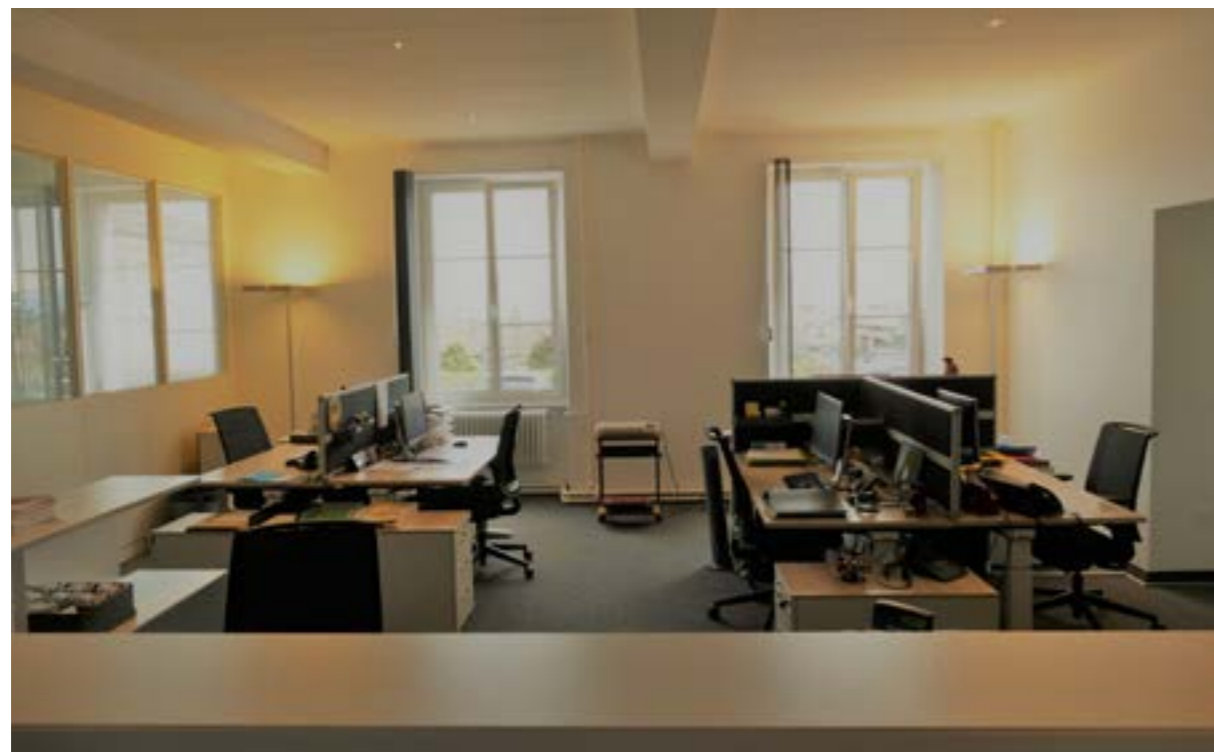
En savoir plus

Service de l'administration générale
et des affaires sociales
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 04 - Fax: +41 22 354 04 19
E-mail: administration@gland.ch

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES SOCIALES

En 2017, le Service de l'administration générale a eu la chance de bénéficier d'un relookage complet de ses bureaux. Un nouvel agencement, une nouvelle réception pour des bureaux épurés, clairs, lumineux et accueillants.



Les prestations du Service de l'administration générale et des affaires sociales sont principalement en lien direct avec la population et sont résumées comme suit :

- Accueil du public et renseignements généraux (guichet et centrale téléphonique)
- Réservations des salles communales (Montoly, refuge, salle communale, salles de conférence)
- Réservations des locaux du complexe de Grand-Champ (théâtre, foyer, restaurant scolaire, salle d'exposition, etc.)
- Gestion des demandes POCAMA (portail cantonal des manifestations)
- Agenda des manifestations
- Établissement des actes officiels (actes de mœurs, etc.)
- Établissement des autorisations de loterie, tombolas, lotos
- Gestion de la caisse de l'administration générale et du service de la population
- Billetterie pour les spectacles programmés au Théâtre et pour le cinéma Open Air
- Gestion de l'utilisation des bus de la Commune
- Gestion et vente des cartes journalières des CFF
- Octroi des patentes temporaires de ventes d'alcool
- Organisation des anniversaires 90 ans, 100 ans, 50 et 60 ans de mariage
- Cimetière, actes de concession
- Contrôle des champignons

En outre, ce Service réunit également les activités de l'Office du logement telles que :

- Logements subventionnés
- Logements à loyers abordables
- Logements protégés
- Aide individuelle au logement
- Les affaires liées à la politique du logement

RÉSERVATION DES LOCAUX COMMUNAUX

Les demandes de location sont très nombreuses, ceci certainement en raison de la qualité des locaux et des infrastructures mises à disposition. Voici, le tableau évolutif des cinq dernières années indiquant le nombre de jours d'utilisation des principaux locaux communaux :

	2013	2014	2015	2016	2017
Bâtiment administratif – salle communale	213	143	150	173	171
Complexe de Grand-Champ – restaurant scolaire	86	104	107	97	113
Complexe de Grand-Champ – salle des expositions	104	136	143	88	121
Complexe de Grand-Champ – théâtre/foyer	104	161	196	192	165
Complexe de Grand-Champ – salle omnisports (hors entraînements)	49	52	89	52	78
Complexe de Montoly – salle polyvalente	257	239	233	201	229
Refuge (ouvert 10 mois)	123	125	125	126	115
Total	936	960	1043	929	992

Le refuge est fermé en mars et en avril pour préserver la faune et la flore. La demande pour le louer en fin de semaine ne cesse de croître. Seuls 15 samedis ou dimanches sont restés disponibles en 2017.

Le théâtre est fortement sollicité. L'Association Evento, les Concerts de Gland, la saison culturelle de la Ville de Gland, les associations locales et les troupes de théâtre de la région entre autres se partagent ce lieu pour leurs spectacles et concerts.

La salle polyvalente de Montoly est mise à disposition des lotos chaque année au mois de novembre et elle est occupée en juillet et en août par le centre aéré.

Le restaurant scolaire est toujours très apprécié par les étudiants pour préparer les examens universitaires.

Dans ce décompte ne sont pas comptabilisées les nombreuses réservations des différentes salles de conférence.

CARTES JOURNALIÈRES CFF « COMMUNE »

La Ville de Gland met à disposition de ses habitants dix cartes journalières « Commune » par jour. Elles sont valables sur les réseaux CFF ainsi que pour les cars postaux, les bateaux, la plupart des transports urbains et de nombreux chemins de fer privés.

Les cartes journalières peuvent être obtenues aux tarifs suivants :

DU LUNDI AU DIMANCHE TARIF UNIQUE > CHF 45.- / JOUR PAR CARTE

Vente des cartes CFF :

Mois	Nombre de jours	Vendus	Invendus	% des vendus
janvier 2017	10 x 31 = 310	237	73	76.45
février 2017	10 x 28 = 280	233	47	83.21
mars 2017	10 x 31 = 310	243	67	78.39
avril 2017	10 x 30 = 300	266	34	88.67
mai 2017	10 x 31 = 310	257	53	82.90
juin 2017	10 x 30 = 300	265	35	88.33
juillet 2017	10 x 31 = 310	288	22	92.90
août 2016	10 x 31 = 310	284	26	91.62
septembre 2017	10 x 30 = 300	271	29	90.33
octobre 2017	10 x 31 = 310	256	54	82.58
novembre 2017	10 x 30 = 300	231	69	77.00
décembre 2017	10 x 31 = 310	240	70	77.41
TOTAL	3'650	3'071	579	84.13

Les ventes de cartes CFF se sont chiffrées à CHF 136'440.00 en 2017 (contre CHF 134'617.- en 2016 et CHF 133'000.- budgétées).

ANNIVERSAIRES 90 ANS ET 100 ANS, ANNIVERSAIRES DES 50 ANS ET 60 ANS DE MARIAGE

Les visites municipales sont très appréciées par les personnes qui fêtent un anniversaire. Il n'y a pas eu de centenaire à fêter en 2017. A cette occasion un gâteau, un arrangement floral, 2 bouteilles de vin et un journal daté du jour de la naissance ou du mariage leur sont offerts.

- 11 personnes ont fêté leurs 90 ans, 7 ont accepté une visite municipale.
- 15 couples ont fêté leurs 50 ans de mariage, 7 couples ont accepté de partager ce moment avec un membre de la Municipalité.
- 9 couples ont fêté leurs 60 ans de mariage, 4 couples ont reçu la visite de la Municipalité.

REPAS À DOMICILE - SUBVENTION

Pour rappel, la Fondation de la Côte a repris la gestion des repas à domicile depuis juillet 2016. Le prix des repas fixé par le Canton est de CHF 16.50 quel que soit le prix facturé par le prestataire.

Cependant, les bénéficiaires des prestations complémentaires AVS/AI conformément à l'article 2 de la directive concernant la réduction du coût des prestations d'aide à domicile octroyées par le SASH peuvent bénéficier d'une aide individuelle pouvant atteindre CHF 9.-. Dès lors, afin que les personnes ne pouvant bénéficier de cette aide individuelle du SASH ne soient pas trop préjudicées par le prix des repas, la Municipalité a décidé d'allouer un subside d'un montant de CHF 2.50 par repas. En moyenne, 30 personnes en bénéficient et cela représente pour 2017 un montant de CHF 12'032.50.

OFFICE DU LOGEMENT

RECHERCHE D'APPARTEMENTS SUBVENTIONNÉS - LISTE D'ATTENTE

Le service du logement dispose d'une liste d'attente qui évolue constamment.

La situation au 31 décembre 2017 est la suivante :

Nombre de pièces	Nombre de demandes au 31.12.2016	Nombre de demandes au 31.12.2017
1 pièce	15	12
2 pièces	80	80
3 pièces	61	70
4 pièces	56	53
5 pièces	13	12
TOTAL	225	227

Le nombre de demandes reste stable.

Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes au bénéfice d'un emploi mais dont les ressources financières demeurent précaires en regard du prix de location des appartements « loyer libre » pratiqué dans notre région.

AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT (AIL)

La Ville de Gland propose une aide individuelle au logement aux familles à revenus modestes.

Qu'est-ce que l'aide individuelle au logement ?

L'AIL est une aide financière directe donnant la possibilité à des familles glandoises de bénéficier, sous certaines conditions, d'une participation au paiement du loyer. Un règlement a été approuvé en 2011 en conformité avec le règlement cantonal sur l'aide individuelle au logement (RAIL) du 5 septembre 2007 et l'arrêté fixant le modèle cantonal pour l'octroi de l'AIL (AMCAIL). Cette aide s'adresse uniquement à des familles avec enfants à charge qui ne bénéficient pas d'une autre forme d'aide comprenant déjà une contribution au logement.

Pour qui ?

Pour les familles résidant depuis plus de 3 ans sur le territoire communal et indépendantes financièrement.

Pour quoi ?

L'AIL est un soutien personnalisé dont le but est de rendre abordable le loyer de familles glandoises financièrement indépendantes mais dont la charge locative est trop importante.

Statistiques

Au 31 décembre 2017, nous enregistrons :

- 43 bénéficiaires de l'AIL
- 16 bénéficiaires dont l'aide s'est éteinte en cours d'année pour les raisons suivantes :
 - des personnes bénéficiaires du RI
 - des revenus trop élevés
 - des personnes qui ne donnent pas de nouvelle ou ont des loyers inférieurs au montants pris en compte
- 66 demandes refusées ou non renouvelées pour les raisons suivantes :
 - des revenus trop élevés
 - des loyers réels ou plafonnés inférieurs au maximum admis
 - des sous-occupation
 - des personnes au RI ou ont moins de trois ans dans la commune.
- 125 dossiers ont été traités durant l'année.

Pour 2017, le montant de l'AIL s'est monté à CHF 113'570.-.

NOMBRE D'APPARTEMENTS À LOYERS MODÉRÉS OU SUBVENTIONNÉS, PROTÉGÉS CONVENTIONNÉS, SUR LE TERRITOIRE

HLM	Type	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces	Total
Ch. Lavasson 45-47	Loyers modérés			8	4		
Mauverney 16A	Loyers modérés		20	8	11		
Mauverney 16B	Loyers modérés		2	11	7	2	
Eikenøtt - Allée L. Christin 8	Loyers modérés		7	8	8		
Eikenøtt - Allée Communet 5	Loyers modérés	4	11	8	4		
SEIC - Rte de Nyon 6AB, 8ABC	Loyers modérés		2	8	29	6	
Les Amandiers - Ch. Chavanne	Loyers modérés				2		
TOTAL		4	42	51	65	8	170
PROTÉGÉS	Type	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces	Total
Eikenøtt-Léothérius 1	Loyers protégés		11	5			
Les Amandiers - Ch. Chavanne	Protégés subventionnés		13	3			
TOTAL			24	8			32
LOYERS ABORDABLES	Type	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces	Total
Eikenøtt-Léothérius 1				11	6		
Les Amandiers - Ch. Chavanne		1					
Bochet-Mauverney - Bochet 2ABCD	Loyers libres			16	16		
Bochet-Mauverney (19, 21, 23, 25)	Loyers libres	3	3	12	20		
TOTAL		4	3	39	42		88
TOTAL APPARTEMENTS TOUTES TYPOLOGIES							290

FONDATION BELLE SAISON

La Fondation Belle Saison offre des prestations sociales aux locataires des appartements protégés. La mission sociale consiste à proposer, chaque semaine, des animations, activités et tables d'hôtes, ainsi que des rencontres individuelles.

En date du 18 décembre 2017, comme à l'accoutumée, la Fondation a organisé, le repas de Noël des SAMS (structures d'accompagnement médico-sociales) regroupant leurs CAT (centre d'accueil temporaire) ainsi que les locataires des logements protégés d'Eikenøtt, accompagnés de leurs proches. Cependant, ceci dans un but d'échange et de partage et afin de créer un véritable lien social, Mme Isabelle Monney proposait d'y inclure également les locataires des appartements protégés des Amandiers.

Véritable succès pour cette manifestation, repas délicieux et partie musicale agrémentée par un magnifique groupe de gospel. Mais surtout, le but a été doublement atteint. Non seulement quelques locataires des Amandiers se sont fait un plaisir de partager ce repas mais les référentes sociales de ces deux immeubles ont pu faire connaissance et ont décidé de partager leurs animations. La Municipalité ne peut qu'encourager ce lien en faveur des aînés de notre Ville.

NOUVEL EMS « LE CHÊNE »

Pour répondre aux besoins en lits de longs séjours dans la région, un projet de construction d'un nouvel EMS de 56 lits à Gland débutait en 2012.

La Municipalité, estimant qu'une localité de cette importance se devait de disposer d'une telle infrastructure, décidait de participer à ce projet avec l'aval du Conseil communal par :

- l'attribution d'une aide financière de CHF 300'000.- en faveur de la fondation Belle Saison destinée au financement partiel de la préparation d'un concours d'architecture pour la construction d'un EMS sur la parcelle communale no 573 sise au lieu-dit Bochet-Dessus ;
- l'octroi d'un droit de superficie de 7'833 m2 en faveur de la fondation Belle Saison.

Cet EMS dénommé « Le Chêne » offrira 56 lits de longs séjours, répartis sur deux étages. Chaque étage offrira 26 chambres à un lit et une chambre à deux lits. Chaque étage accueillera des missions différentes : un étage accueillera des personnes souffrant de troubles physiques de gériatrie et l'autre étage accueillera des personnes atteintes de troubles cognitifs, tels que la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées.

Le rez-de-chaussée comprendra une salle à manger, un séjour, une salle d'activité et de gymnastique et un salon de coiffure. L'administration et une cuisine professionnelle multi-sites sont aussi prévues sur ce niveau.

L'effectif global du personnel représentera une soixantaine de postes à 100%.

Cet EMS, en cours de construction, entrera en service dans le courant du mois de janvier 2019.



CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Le manque de pluie de l'année 2017 a limité l'apparition des champignons, le sec n'ayant jamais été leur allié. Les petites ondées sporadiques de l'été ont été absorbées par le feuillage des arbres qui ont souffert de tout leur soûl par absence de manne vitale.

La plupart des champignons recherchés pour la cuisine sont des espèces mycorhiziques. Cela signifie qu'elles vivent en symbiose avec les arbres, les deux parties échangent et favorisent les flux de carbone, d'azote, de phosphore, en terre, vers les racines et vice versa.

À l'abri des regards, l'entraide est active, dans le sous-sol, les hyphes du champignon enlacent les racines de la plante jusqu'à former une sorte de manchon (ectomycorhize) et à l'intérieur de cette construction, le troc peut commencer. Cet échange est bénéfique pour l'un comme pour l'autre.

Nous connaissons 5000 espèces de champignons associés à 2000 espèces ligneuses, c'est-à-dire les plantes pérennes produisant du bois (arbres, arbustes, arbrisseaux).

La disette hydrique a provoqué une réaction de sagesse chez ces organismes vivants qui ont réduit leur dépense énergétique et assuré le minimum vital. Il a été observé que de très nombreuses plantules d'érable et de hêtre avaient séché sur pied ainsi qu'un dessèchement précoce du feuillage des arbres de taille moyenne. Les champignons très rapidement secs, la souffrance était collective et silencieuse.

L'année en chiffres :

50	contrôles
38,37	kilos contrôlés
28,25	kilos consommables
10,12	kilos détruits (impropre à la consommation)
72	espèces reconnues

CULTES

RELATIONS

A l'instar de toutes ces dernières années, la Municipalité a régulièrement eu des contacts avec les différentes communautés religieuses. Les très bonnes relations entre les autorités civiles et religieuses se poursuivent. Elles se réunissent volontiers lors du culte patriotique organisé dans le cadre de la commémoration du 1er août et lors de la cérémonie qui clôture la semaine de l'unité.

En 2017, nous avons signé des conventions avec les communes de Vich et Coinsins relatives à :

- la répartition des frais de l'organiste de la paroisse protestante
- la répartition des frais de la communauté catholique.

Eglise réformée du canton de Vaud

La paroisse de Gland rassemble les villages de : Gland, Vich et Coinsins. Les lieux de culte sont le temple de Gland et l'église de Vich. L'assemblée de paroisse, présidée par Mme Françoise Munz, se réunit à deux reprises au printemps et en automne. Les ordres du jour portent sur les objets suivants :

- le budget
- les comptes
- les activités de l'année
- les nouvelles de la région
- les nouvelles du synode
- etc.

La Municipalité est régulièrement représentée à ces assemblées par Mme Isabelle Monney.

En outre, suite au départ de Mme Edith Lang, organiste, le poste a été repourvu et désormais, depuis le 1er juillet 2016, c'est M. Tommaso Mazzoletti qui est devenu l'organiste titulaire.

Communauté catholique de Gland

La communauté catholique de Gland regroupe les personnes de confession catholique-romaine habitant les communes de Gland, Vich et Coinsins.

La chapelle Saint-Jean-Baptiste est rattachée à la paroisse catholique de Nyon. La messe y est célébrée à 10h30 le dimanche et le jeudi à 9 h.

Conseil de Communauté

Un Conseil de communauté de 5 membres se réunit tous les premiers mercredis du mois. Il gère les biens de la communauté en accord avec le conseil de paroisse et coordonne les activités des différents groupements. Il suscite tout au long de l'année des rassemblements festifs pour favoriser la rencontre et le partage entre les membres de la communauté. Il organise une fois par année, une assemblée générale statutaire. Deux fois par an (en novembre et en mai), il ouvre sa séance aux membres de la Communauté qui désirent y participer et à cette occasion, Mme Isabelle Monney représente la Municipalité.

Animation liturgique

Un groupe de personnes assure la lecture à la messe du dimanche ainsi que l'animation musicale et la sacristie.

La communauté de Gland est une communauté jeune, dynamique et ouverte à l'œcuménisme. Elle vit très régulièrement des moments de prière et de célébration avec les autres communautés chrétiennes de Gland (Eglise protestante, Eglise Adventiste, Eglise évangélique).

SÉCURITÉ PUBLIQUE POPULATION TRANSPORTS PUBLICS



FONCTIONS

- › Organe d'enregistrement et de tenue des divers registres selon les bases légales
- › Assure les prestations et services en lien avec les lois et règlements dont le service a la charge de les faire appliquer
- › Interfaces et liens multiples d'un service en lien direct avec la population, le domaine public et les services communaux concernés

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Reprise de la Commission d'intégration et l'organisation de la fête multiculturelle
- › Maintien des prestations malgré de nombreuses absences liées à la maladie et aux accidents
- › Intensification du traitement des dossiers de naturalisation
- › Suivi et présence en rue accrue à la suite des nombreux chantiers
- › Mise en place du Marché hebdomadaire sur la place de la Gare, fermée à la circulation

En savoir plus

Service de la population (SPOP)
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 60
E-mail : spop@gland.ch

SÉCURITÉ PUBLIQUE

POPULATION

TRANSPORTS PUBLICS

SERVICE DE LA POPULATION – SPOP

Le Service de la population, plus communément nommé SPOP, englobe :

- L'Office du contrôle des habitants (CH)
- les assistants de la sécurité publique (ASP)
- les patrouilleurs scolaires
- les activités liées à la Police du commerce ou administrative, la Commission de police, la gestion des places de parc, la signalisation, l'affichage et les procédés de réclame.

ADMINISTRATION

Au niveau administratif, le Service de la population établit divers rapports à l'intention de la Municipalité, des services communaux ou cantonaux. Ces écrits concernent en particulier les commerces au bénéfice de licences, le changement de tenancier des établissements publics, les demandes de prolongations d'ouverture, les autorisations pour les appareils automatiques ou la vente sur la voie publique, ainsi que pour les procédés de réclame ou les publicités temporaires.

ASSISTANTS DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (ASP)

Cinq assistants de sécurité publique, une femme et quatre hommes, communément appelés ASP, assurent le service externe.

Les activités des ASP sont très variées. Ils procèdent aux notifications, assurent le contrôle du stationnement ou le respect de la signalisation routière, l'affichage aux piliers publics, la prise en charge et la gestion des vélos trouvés, le contrôle des haies, les vérifications et recherches d'adresses sollicitées par l'Office du contrôle des habitants ou des autres bureaux communaux.

Les assistants de sécurité publique posent la signalisation, organisent le stationnement lors des services funèbres, régulent la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement-chantier-accident), remplacent si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assurent une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la Gendarmerie. Ils sont parfois également appelés à aider les policiers cantonaux lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation. Sur l'ensemble de l'année 2017, ils ont assuré plus de 359 heures de présence près des établissements scolaires ou sur le chemin de l'école, ainsi que plus de 258 heures de patrouilles pédestres. A ceci il faut ajouter 4h1/2 de patrouilles en VTT.

Le territoire communal est divisé en secteurs, ce qui permet aux ASP une meilleure connaissance des habitants et facilite le travail lié aux notifications ou lors du contrôle des personnes domiciliées sur la commune.

MANIFESTATIONS DIVERSES

De nombreuses manifestations publiques ont jalonné cette année 2017. Elles ont nécessité des mesures particulières de circulation ou un encadrement adéquat, allant de la pose de signaux ou de barrières à la mise en place d'un concept de circulation avec une prise en charge des usagers dès la sortie de l'autoroute.

D'autres manifestations telles que la Fête du Chêne, l'Open Air, le semi-marathon de La Côte et l'inauguration de la Gare ont également nécessité des mesures particulières. L'engagement de la Protection Civile a été requis pour l'encadrement du semi-marathon qui a nécessité la fermeture temporaire de la route Suisse ainsi qu'une circulation bidirectionnelle de certains tronçons afin de désenclaver les quartiers « sud » de la route cantonale. Les assistants de sécurité de la Ville de Gland ont été engagés durant 547 heures pour ces diverses manifestations.

Le portail cantonal « POCAMA », permet aux organisateurs d'annoncer des manifestations, au niveau cantonal, par l'intermédiaire d'un formulaire en ligne. Celui-ci est diffusé aux diverses instances cantonales concernées.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le mercredi 26 avril 2017 a vu la tenue du Marché hebdomadaire sur la place de la Gare fermée à la circulation permettant ainsi de créer une véritable « place du marché ».

Cette nouvelle formule a ravi les commerçants comme les nombreuses personnes venues profiter des tables et bancs installés au centre de la route et assister aux diverses animations proposées. Ils ont pu ainsi découvrir de nombreux et nouveaux commerçants, venant pour certains par tournus ce qui permet de proposer des produits variés et parfois moins accessibles.

Le marché s'est déroulé tous les mercredis dans la fourchette horaire 16h00 à 20h00, jusqu'au début du mois d'octobre.

Le succès rencontré durant la phase estivale a conduit la ville et les commerçants à maintenir un marché d'hiver. Ce dernier, plus petit, a pris place le long de la route de Nyon, dont la circulation a pu être maintenue, permettant ainsi aux bus détournés durant la saison estivale de reprendre leur circuit initial et desservir les arrêts prévus. Le marché sous cette forme s'est déroulé jusqu'au 20 décembre 2017.

PATROUILLEURS SCOLAIRES

L'effectif des patrouilleurs scolaires se compose au 31 décembre 2017 de 20 personnes, dont 16 femmes et 4 hommes. Ils assurent la sécurité à 7 endroits spécifiques de la commune.

L'introduction de la nouvelle zone 30 « sous-gare » a conduit à la suppression de 2 postes de patrouilleurs. Toutefois, une présence accrue des agents communaux et de personnes vêtues d'un gilet jaune portant l'inscription « Information » a été déployée dans cette nouvelle zone afin d'informer les usagers et piétons en particulier du nouveau régime de circulation.

Les nouveaux patrouilleurs suivent une formation pratique et théorique dispensée par les gendarmes de la brigade de la prévention routière.

A fin 2017, nous comptons cinq lignes de « Pédibus ». Grâce à cet accompagnement de parents motivés nous pouvons compter sur deux lignes en direction des Perrerets et trois autres rejoignent Mauverney.

SIGNALISATION, STATIONNEMENT

L'entretien des marquages et de la signalisation routière sur le domaine public est réalisé en étroite collaboration avec le Service des infrastructures et de l'environnement.

Un radar préventif « Visi Speed » avec l'indication « Vous roulez à ! » a été placé à 16 reprises. La présence de ce radar au même endroit pour une durée de 12 à 14 jours a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux se « caler » sur la vitesse maximale autorisée. La ville compte deux appareils de ce type. Ceci a permis de placer durant 19 semaines cette information préventive dans la nouvelle zone 30 « sous-gare », depuis son introduction en octobre 2017.

Le chantier du passage sous voies, couplé avec les parois antibruit au Sud en particulier, l'aménagement des quais et la mise en service du nouveau parc à vélos au Nord ont nécessité de nombreuses interventions des assistants de sécurité public, devant régulièrement adapter la signalisation. Les travaux sur le revêtement de l'avenue du Mont-Blanc a nécessité une coordination complexe avec les divers intervenants, au vu de la longueur du chantier et de l'important trafic usuel sur cet axe.

La fermeture de la route de Nyon pour permettre la tenue du marché hebdomadaire a nécessité la mise en place d'une nouvelle signalisation et le détournement de la circulation des deux lignes de bus.

STATIONNEMENT – FACILITÉS DE STATIONNEMENT

La vente d'autorisations journalières, hebdomadaires ou mensuelles, communément appelées « macarons » est de plus en plus connue et appréciée par les utilisateurs réguliers ou occasionnels. Les entreprises venant travailler à Gland ou rencontrées sur les chantiers sont informées de cette prestation pour faciliter le parage de leurs véhicules.

En 2017, 545 autorisations mensuelles (macarons) ont été établies. Ce nombre est en légère diminution par rapport à 2016. Le bureau a délivré de nombreuses autorisations hebdomadaires ou journalières. Globalement les recettes liées à la vente des macarons sont stables. Les macarons sont émis par zone et ne dépassent pas le 50% du total des places balisées en zone bleue. Si une zone affiche momentanément complet, il est possible d'établir une autorisation de courte durée permettant au demandeur de pouvoir disposer temporairement d'une solution tout en recherchant une place de stationnement sur des fonds privés.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, COMMERCES

Les établissements publics de la localité présentent de nombreuses spécificités allant du tea-room, café-restaurant, café-bar, salon de jeux ou night-club, soit 45 licences d'établissements publics à fin 2017. La gestion et le contrôle de ces licences délivrées par la Police cantonale du commerce sont en partie de compétence communale.

Nous recensons à fin décembre 2017, 28 cafés-restaurants, 2 hôtels café-restaurant, 1 salon de jeux, 2 établissements de nuit, 3 buvettes (tir, football et la patinoire saisonnière), 1 centre de fitness et 8 tea-rooms ou bars à café, soit des établissements soumis à l'obtention d'une licence d'exploiter et d'exercer. Nous comptons également 3 licences de traiteurs et 17 commerces au bénéfice d'une autorisation cantonale pour la vente de boissons alcooliques à l'emporter.

En 2017, nous avons enregistré sur l'ensemble des commerces soumis à une autorisation de la Police du commerce, 4 ouvertures ou changements de tenancier et 2 fermetures. Nous comptons également 2 établissements du type « take away ». Ces commerces ne sont pas soumis à une autorisation de la police du commerce, mais les locaux sont vérifiés par le laboratoire cantonal et leur activité est contrôlée afin qu'elle reste dans le cadre légal de ce type d'activité de vente à l'emporter et de consommation sur place, devant comprendre moins de 10 places assises.

AMENDES D'ORDRE – COMMISSION DE POLICE

Sur l'ensemble de l'année 2017, 2097 contraventions de circulation ont été sanctionnées par une amende d'ordre (2485 en 2016). Cette diminution en 2017 s'explique par l'absence de plusieurs collaborateurs arrêtés plusieurs jours et semaines pour cause de maladie ou d'accident.

Pour 2017, les contraventions sont composées des infractions suivantes :

1389	infractions commises dans les zones de stationnement, dont principalement pour défaut de disque ou dépassement de temps
708	infractions suite à un stationnement hors des cases balisées ou relatives au non-respect d'un signal de prescription

Pour 2017, la Commission de police a établi 447 (549 en 2016) ordonnances pénales appelées anciennement sentences municipales. Elles sont réparties comme suit :

228 (348 en 2016)	dénonciations de privés, régies ou gérances pour usage abusif d'un fonds mis à ban
82 (87 en 2016)	usage abusif d'un fonds privé communal mis à ban (parking scolaire ou d'un bâtiment communal)
86 (53 en 2016)	infractions liées à la gestion des déchets, à des chiens errants, ou à des signaux routiers ne pouvant pas être verbalisées par une simple amende d'ordre
51 (61 en 2016)	infractions au règlement de police, portant en particulier sur les nuisances sonores, batteries, scandales et injures à agents

Les dénonciations reçues en Commission de police sont traitées par la Municipale en charge du dicastère Sécurité publique en qualité de Présidente de la Commission de police. Le Chef du Service de la population agit comme Secrétaire, avec le soutien du Service de l'administration générale. Ceci a débouché sur les ordonnances pénales énumérées ci-dessus. La Commission de police a rendu également 41 avertissements, qui font l'objet de courriers circonstanciés aux auteurs d'infractions ou aux parents de ces derniers lorsqu'ils s'agissaient de mineurs.

Cette manière de faire chronophage permet néanmoins de traiter tous les dossiers touchant des mineurs ou jeunes adultes avec toute l'attention nécessaire aux faits reprochés et aux circonstances dans lesquels elles se sont produites. Au terme de l'année, les cas de récidives dans ce domaine étaient fort peu nombreux.

En outre, la Commission de police de la Ville de Gland a rendu 24 ordonnances de conversion, en vue de saisir l'Office d'exécution des peines et ainsi convertir les amendes en jours de peine privative de liberté, et rendu 3 avis ensuite d'opposition, où malgré de nouveaux arguments et précisions le dénoncé a maintenu son opposition et dès lors les dossiers ont été transmis au Ministère public central.

La gestion des amendes d'ordre est assurée par le Service des finances qui est équipé d'un logiciel informatique spécifique.

NOTIFICATION POUR L'OFFICE DES POURSUITES

1134 (1132 en 2016) commandements de payer ou comminations de faillite remis par l'Office des poursuites du District de Nyon ont été notifiés par les ASP.

Les notifications nécessitent de plus en plus souvent plusieurs visites à l'adresse du débiteur pour tenter de lui remettre le document de l'Office des poursuites. Des passages à son domicile, tôt le matin, en début de soirée, ou encore le samedi, sont devenus la règle.

Parfois les notifications ne sont pas possibles, le débiteur ayant quitté la commune, se soustrait à toutes tentatives de notification ou encore est momentanément « introuvable ». Dès lors, les ASP retournent à l'Office des poursuites les documents à notifier avec un rapport circonstancié, ce qui permet à l'Office cantonal de diriger sa requête auprès d'une autre commune ou de délivrer, via la Préfecture, un mandat d'amener et ainsi requérir la Gendarmerie pour appréhender et conduire un débiteur à l'Office des poursuites du district.

RAILFAIR - GARE DE GLAND

Le concept de parrains et de marraines en gare, initié par les CFF et soutenu par la Municipalité de Gland depuis 2011, se poursuit à satisfaction des participants et des partenaires qui sont, outre les CFF, les communes de Nyon et Gland et des TPN.

A fin 2017, 12 personnes formées par les CFF sont présentes, par groupe de 2, sur le territoire des CFF en fin de journée, entre 15h00 et 20h00, selon des tranches horaires convenues entre les partenaires. Les CFF ont étendu ce concept à l'ensemble de la Gare de Nyon, ce qui permet également une présence sur les quais de la Gare du Nyon/St-Cergue et près des arrêts de bus des TPN.

Les parrains et marraines prennent leur service en Gare de Nyon, où ils disposent d'un local mis à disposition par les CFF. Ils se déplacent en train d'une gare à l'autre, augmentant ainsi leur présence sur les quais de Nyon et de Gland.

La présence des parrains en semaine mais aussi parfois le week-end pacifie l'endroit et apporte un soutien aux usagers, lesquels les sollicitent régulièrement pour les renseigner ou les aider à monter dans le train, en particulier à Gland, permettant ainsi de diminuer le sentiment de crainte que certains usagers peuvent avoir. Cette présence, couplée par les patrouilles de la TPO (Police des transports) est bénéfique pour l'ensemble des usagers comme des personnes qui transitent par ce lieu central.

CONTRÔLE DES HABITANTS - CH

Ce bureau communal a notamment pour mission de gérer le registre des habitants, d'inscrire les arrivées, les départs, les changements d'adresse dans la commune, d'état civil des personnes résidants à Gland.

Les personnes ont l'obligation d'annoncer systématiquement tous les changements mentionnés ci-dessus. Néanmoins de nombreuses personnes oublient et ne viennent pas spontanément au CH. Dès lors, sur la base des avis de mutation des autres communes ainsi que des avis des régies ou propriétaires, le Contrôle des habitants a mis en place un système de contrôles journaliers qui permet de convoquer les gens afin qu'ils se présentent au bureau du CH et répondre aux obligations légales. Il est parfois nécessaire de relancer des personnes qui oublient ce rappel et dans des cas ultimes, le collaborateur du CH demande l'aide des assistants de sécurité publique (ASP) de la Commune pour intimer l'ordre à ces personnes de se présenter au bureau communal.

Cette présence au bureau communal est nécessaire car les informations contenues dans les avis des régies ou les avis de mutations des Communes ne contiennent pas toutes les informations nécessaires à la tenue du registre communal des habitants. Sur l'ensemble de l'année ces rappels et autres courriers de suivis représentent plus de 1'000 envois.

Le CH a enregistré l'arrivée de 1'356 personnes y compris les naissances et le départ de 1'270 personnes y compris les décès.

L'ensemble des saisies, modifications, mises à jour et autres interventions sur le logiciel propre du CH ont généré 18'108 opérations manuelles sur le logiciel informatique du CH.

Le CH s'occupe également des demandes de prolongement d'une autorisation de séjour, du dépôt d'une demande de carte d'identité suisse, de l'établissement d'une attestation de domicile, des demandes de naturalisation, etc.

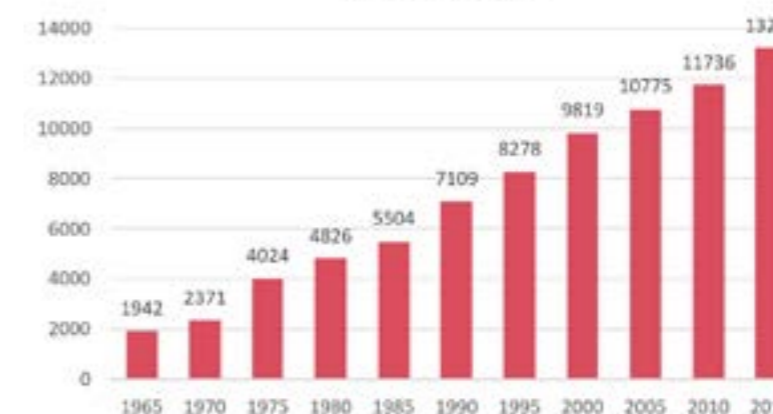
L'accueil des personnes venant au guichet pour des démarches administratives ou tout simplement pour un renseignement est très important car ce premier contact doit demeurer une des cartes de visite de notre Ville. Il est à noter que les demandes deviennent de plus en plus complexes et que les personnes attendent beaucoup des collaborateurs du Contrôle des habitants. Ceux-ci s'efforcent de répondre de manière optimale même lorsqu'il s'agit de demandes qui ne concernent plus forcément ledit service.

LA POPULATION AU 31 DÉCEMBRE 2017

La population au 31.12.2017 est de 13'219 habitants – 48 départs provisoires (il s'agit des personnes pas encore inscrites auprès de la nouvelle commune vaudoise de destination) répartie comme suit :

	Hommes 16 ans et +	Femmes 16 ans et +	Garçons moins de 16 ans	Filles moins de 16 ans	Total hommes	Total femmes	Total par catégorie
Bourgeois	352	384	81	90	433	474	907
Vaudois	1014	1134	238	268	1252	1402	2654
Confédérés	1881	2168	467	434	2348	2602	4950
Permis B	564	615	158	128	722	743	1465
Permis C	1262	1091	315	293	1577	1384	2961
Permis L	17	19	1	2	18	21	39
Fonct. internat.	54	52	12	20	66	72	138
Permis CI	7	10			7	10	17
Permis F	1	1	1		2	1	3
Permis N	12	1			12	1	13
En attente d'auto.	15	21	15	19	30	40	70
Personne tenue	1	1			1	1	2
	5180	5497	1288	1254	6468	6751	13219

Evolution de la population des années
1965 à 2017



QUELQUES CHIFFRES

Naissances : 151 naissances, soit 75 filles et 76 garçons.

Décès : 46 décès, soit 20 femmes et 26 hommes.

Pièces d'identité : 461 cartes d'identité ont été demandées tout au long de l'année 2017.

Recensement des chiens: au terme de l'année, 667 chiens sont inscrits dans notre commune.

REGISTRE CIVIQUE

Au 31 décembre 2017, le rôle se présente comme suit :

- Votations & élections cantonales et fédérales : 6601 électrices et électeurs
- Votations & élections communales : 8395 électrices et électeurs

Il est utile de préciser que pour les votations et les élections communales, les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de 18 ans révolus qui remplissent les conditions de l'art 5 LEDP, domiciliées dans la commune sont inscrites au rôle des électeurs.

COMMISSION D'INTÉGRATION

La Commission d'intégration se compose de douze membres qui représentent

- les Autorités municipales
- les partis politiques
- les communautés étrangères

COMMISSION D'INTÉGRATION

MEMBRES

Mme Jeannette Weber, Municipale
 Mme Thérèse Betchov, Gens de Gland
 Mme Anna Pallotta Ladisa, Union démocratique du Centre
 Mme Sara Ouerchiffani, Parti Libéral Radical
 Mme Angela Galvez, Parti PS – les Verts - POP
 Mme Alda Slaviero, Communauté italienne
 Mme Stella Motta-Larrivé, Communauté brésilienne
 Mme Jaishree Singh, Communauté indienne
 M. José da Silva, Communauté portugaise
 Mme Bettina Schöpflin-Ettaleb, Communauté marocaine
 Mme Iulica Gorgoni, Communauté roumaine
 M. Laurent Sumi, Secrétaire de la commission

La Commission d'intégration s'est réunie les 5 avril, 30 mai, 22 août et 24 octobre 2017.

Les buts de la Commission d'intégration sont de :

- Permettre une meilleure information réciproque des communautés suisses et étrangères au sein de la Ville de Gland.
- Permettre aux immigrés de s'exprimer vis-à-vis de l'Autorité communale.
- Faciliter l'accès des étrangers à notre société et soutenir ceux-ci dans leurs efforts d'adaptation, tout en leur donnant l'occasion d'apporter leur richesse humaine et culturelle.
- Soutenir ponctuellement les initiatives visant à l'intégration des personnes de langues et cultures différentes.

Mme Jeannette Weber, Municipale, est la répondante auprès du Bureau cantonal pour l'intégration (BCI).

En 2017, la Commission d'intégration a mené à bien les activités suivantes :

FÊTE MULTICULTURELLE

La Fête multiculturelle a été organisée à la salle communale le dimanche 3 septembre pour la neuvième fois consécutive. Les membres de la Commission d'intégration ont apporté leur aide bénévole pour la décoration de la salle et tenir la buvette, la caisse et aider en salle.

Le public est venu nombreux pour déguster les spécialités proposées par les différents stands et profiter du programme musical. Cinq stands étaient présents avec des spécialités du Maroc, de l'Inde, de la Suisse, de la Turquie et de la Syrie. Des membres de la commission d'intégration ont préparé des pâtisseries faites maison. Les recettes du stand précité ont été reversées à l'Association Ganesha Suisse, active au Népal dans le soutien scolaire, la nutrition et la formation des paysans. Le stand suisse avec la vente de raclettes était tenu par un membre de la Commission d'intégration et son époux ; les recettes ont été versées au groupe junior de l'AGYA, agrès, gymnastique et athlétisme.

Cette fête a débuté par une petite partie officielle qui s'est tenue à l'extérieur de la salle communale et a été animée par un groupe d'accordéonistes qui a proposé du folklore suisse. Au terme de ladite partie, la Municipalité a offert un apéritif aux personnes présentes.

Les festivités ont continué avec plusieurs animations musicales et de danse qui se sont produites sur

scène. Plusieurs pays étaient représentés, soit le Brésil avec des airs de salsa, la Grèce, l'Afrique avec ses percussions, les Etats-Unis avec des pas de Country.

SOIRÉE THÉMATIQUE AU THÉÂTRE DE GRAND CHAMP

La soirée thématique a eu lieu le 6 septembre au théâtre de Grand Champ. En collaboration avec le Service de la culture, la commission d'intégration a offert une projection gratuite du film « La Couleur de la Victoire ». Ce film retrace le parcours de Jesse Owens, coureur de sprints des USA dans les années 30, et sa participation controversée comme « Noir Américain » aux Jeux Olympiques de 1936, à Berlin.

Les membres de la Commission d'intégration ont assuré le service de l'apéritif que la Municipalité a offert au public, permettant ainsi de poursuivre les discussions sur ce film.

En collaboration avec l'établissement secondaire, le film a été projeté le lendemain matin aux élèves des classes de 10ème année.

NATURALISATION

Conformément aux dispositions en la matière, l'exécutif a délégué la compétence d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire à une commission municipale de naturalisation. Sa composition est la suivante :

COMMISSION MUNICIPALE DE NATURALISATION

PRÉSIDENTE

Mme Jeannette Weber, Municipale

MEMBRES

M. Gérald Cretegnay, Syndic
 Mme Stella Motta Larrivé
 Mme Anna Pallotta Ladisa
 M. Pascal Chollet
 M. Jean-Luc Nicolet

Cette Commission s'est réunie à 10 reprises. À l'issue de ses séances, elle établit des propositions de décisions d'octroi de bourgeoisie à l'intention de la Municipalité pour validation.

Les décisions d'octroi ainsi accordées sont déposées au Service cantonal en charge des naturalisations pour l'obtention du droit de cité vaudois. Ce n'est qu'après avoir obtenu une autorisation au niveau fédéral et avoir participé à la cérémonie de prestation de serment devant le Conseil d'État, que les demandeurs obtiennent la nationalité suisse et l'origine de Gland.

La Commission de naturalisation émet un préavis négatif lorsque le requérant présente des lacunes importantes dans le cadre de la maîtrise de la langue française ou que sa motivation ne soit pas motivée par un intérêt supérieur à celle que nécessite une demande de permis C (par exemple, motivation de confort administratif). Si l'intégration ou les connaissances de base en histoire, géographie, civisme et culture suisses semblent insuffisantes, la requête peut être suspendue pour une période d'une année maximum pendant laquelle le candidat peut demander à être à nouveau entendu. En général, la Municipalité décide de l'octroi ou non de la bourgeoisie lors de la séance qui suit celle de la Commission.

Les candidats à la naturalisation facilitée bénéficient pour l'octroi de la bourgeoisie d'une décision administrative rendue par la Municipalité. Ils ne sont pas entendus par la Commission de naturalisation.

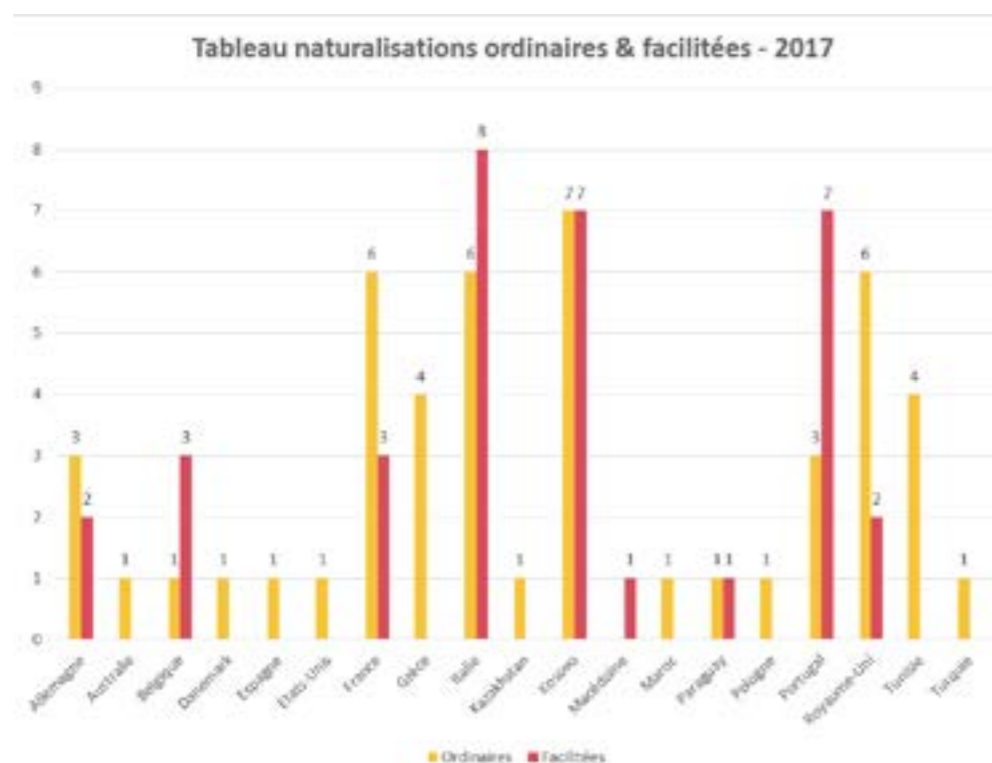
Le Contrôle des habitants établit les rapports destinés à la Commission et à la Municipalité ainsi que tous les courriers y relatifs.

La Ville de Gland en collaboration avec Caritas Vaud a mis en place depuis l'automne 2015, des ateliers de préparation à l'audition des candidats à la naturalisation.

Ces ateliers ont lieu au bâtiment communal de Montoly deux fois par année à raison de 3 modules : le premier a pour objectif de se familiariser avec les institutions politiques suisses, le deuxième à connaître le fonctionnement de la politique suisse et le dernier à acquérir une connaissance générale de la Suisse et de son environnement.

À ce jour, les échos sont très positifs et nous espérons que les prochaines sessions rencontreront le même engouement.

Durant l'année 2017, la Municipalité a accordé la bourgeoisie à 83 personnes.



REGISTRE DES ENTREPRISES

Le bureau du Contrôle des habitants effectue l'enregistrement, le retrait et la mise à jour des données du registre des entreprises, des bureaux ou raisons sociales inscrits sur le territoire de notre commune. Au 31.12.2017, ce registre comptait 1'094 entités et 5'593 emplois annoncés.

Suite à l'entrée en vigueur de la taxe sur les déchets, ce registre est tenu à jour mensuellement afin de pouvoir annoncer toute nouvelle entreprise auprès du Service des finances.

Il est possible de consulter ce registre sur le site communal ainsi que sur le site du Conseil régional <http://www.regionyon.ch/services/registre-des-entreprises/>, ce qui permet aux entreprises et autres commerces d'avoir une visibilité supplémentaire.

Nombre de commerces, d'entreprises et d'emplois à Gland :

ANNÉES	2014	2015	2016	2017
Entreprises	1'036	1'039	1'034	1'094
Emplois	5'345	5'379	5'484	5'593

TRANSPORTS PUBLICS

TRANSPORT URBAIN DE GLAND / TUG

Le trajet du bus urbain de Gland, sous sa forme actuelle, permet de relier deux fois par heure et dans chaque sens les quartiers du haut et du bas de la ville, tout en assurant une desserte de la Gare CFF Sud ainsi que du bâtiment commercial et de service de l'éco-quartier Eikenøtt.

La Commune a profité du changement de l'horaire des transports publics pour légèrement avancer les paires de course entre 6h00 et 8h00 du matin afin d'améliorer le temps de transbordement et de faciliter les correspondances avec les trains au départ de Gland pour Lausanne.



Le dépliant regroupant toutes les informations sur les transports des bus sur Gland a été adapté à ces modifications d'horaires et un envoi tous-ménages a été adressé.

Les personnes qui arrivent à Gland en cours d'année reçoivent ces informations quand elles viennent s'inscrire au Bureau du contrôle des habitants.

LIGNES RÉGIONALES

811, Gland - Prangins - Nyon - Coppet ;
830, Gland - Begnins - Burtigny - Le Vaud - Bassins ;
835, Gland - Gilly - Rolle ;
836, Gland - Dully - Bursinel - Rolle.

La présence de toutes ces lignes sur le même dépliant distribué à tous les ménages glandois démontre leur pleine complémentarité entre elles et permettent de desservir bon nombre de quartiers. Il est relevé que la ligne 811 des TPN, en provenance de Coppet et Nyon, dessert les arrêts du Domaine Impérial, du Mont-Blanc 31-33 et de la Gare Nord. Cette ligne circule tous les jours, à raison d'une course par heure dans chaque sens, entre 6h00 du matin et minuit environ.

La fermeture de la route de Nyon pour permettre la tenue du marché hebdomadaire oblige à dévier deux lignes de transports le mercredi entre 15h00 et 21h00 et à les faire circuler sur une partie des rues de la Gare et de l'Abbaye ainsi que par la route de Begnins.

KILOMÉTRAGE

Le kilométrage total parcouru par le TUG et les véhicules associés en 2017 est de 82'340 km, dont 13'116 km pour les doublures scolaires et 8'614 km pour le minibus scolaire qui effectue la prise en charge des écoliers des quartiers de la Falaise et de la Dullive à l'attention de l'école de Mauveney. Le kilométrage total parcouru est sans changement notable par rapport à 2016.

VOYAGEURS

Le nombre total des passagers au niveau du TUG est de 145'950, contre 135'426 en 2016, soit une augmentation réjouissante d'environ 8 %.

RECETTES ET CHARGES

Les recettes liées à la vente des titres de transport se montent à CHF 133'352.-, contre CHF 133'179.- en 2016.

Les charges d'exploitation 2017 se montent à CHF 768'089.- contre un montant de CHF 773'507.- en 2016.

PLAN DE MOBILITÉ DE LA VILLE DE GLAND

Le plan de mobilité de la Ville de Gland est destiné au personnel communal ainsi qu'aux personnes qui occupent des locaux dans les bâtiments communaux ou des parkings des bâtiments et collèges de la Ville, ce qui représente plus de 400 personnes.

Le plan de mobilité entré en vigueur le 1er mars 2016 a été affiné en 2017 permettant ainsi de répondre aux quelques questions soulevées par des cas particuliers qui n'impactent pas de la même manière les services communaux, écoles et des autres entreprises soumises au plan de mobilité.

Un effort de communication a été fait et un livret pour le personnel communal a été établi. Il a été remis à chaque employé communal et il est remis à chaque nouvel engagement.

Une information, sous la forme de « Mode d'emploi », a également été établie à l'attention des directions des écoles et des autres entreprises soumises au plan de mobilité. Dès lors chacun peut le mettre à disposition de son personnel sur son propre support informatique.

Pour l'ensemble de l'année 2017 ; 178 autorisations annuelles et 87 autorisations mensuelles ont été délivrées.

Le plan de mobilité permet également au personnel communal, qui renonce à l'achat d'une autorisation annuelle de stationner, de bénéficier de mesures incitatives. Ces mesures, ou « Eco-Bonus » permettent une participation annuelle, plafonnée à CHF 350.-, pour l'achat d'abonnement pour les transports publics, ou contribue pour un montant d'au maximum CHF 500.- pour l'achat d'un cycle. Une prime initiative de CHF 150.-, valable les 3 premières années du plan de mobilité ou les 3 premières années qui suivent un engagement, permet aux personnes intéressées d'obtenir une réduction sur un abonnement de transport. À fin 2017, 14 demandes de participations pour les transports publics avaient été faites, ainsi que 2 demandes de participation pour l'achat d'un 2 cycle et 7 demandes pour entretenir leur vélo. Nous avons également enregistré 28 demandes pour la prime incitative de CHF 150.-.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La Municipalité a organisé une nouvelle édition de la Semaine de la mobilité à Gland, qu'elle a relayé via l'envoi d'un flyer en tous ménages.

Outre cette information générale, des actions ont été offertes aux élèves des établissements scolaires afin de promouvoir les déplacements à pied et l'usage du vélo pour se rendre à l'école.

La santé et la consommation de produits émanant du circuit court ont été mises en avant. Pour ce faire, et en partenariat avec l'Union Fruitière lémanique, des pommes ont été offertes tout au long de la semaine aux élèves des différents collèges de la Ville de Gland. Ainsi, chacun avait la possibilité de prendre une pomme pour chaque récréation.

Durant la Semaine de la mobilité, les assistants de sécurité publique (ASP) ont également été présents devant les établissements scolaires afin de sensibiliser les usagers et les parents, en distribuant des petits flyers du type « Carton vert », invitant à la réflexion sur le mode de déplacement pour se rendre à l'école.

D'autres actions plus spécifiques ont été mises sur pied, à savoir :

9

Septembre
2017

Un cours pour jeunes cyclistes a été organisé par le groupe « Pro Vélo La Côte ». Ce cours permettait aux enfants de 6 à 9 ans de s'habituer à la conduite de leur cycle dans la cour de l'école du collège de Mauverney. Les plus grands avaient la possibilité de rouler en ville sous la conduite d'un moniteur.

19

Septembre
2017

Un parcours d'obstacles et d'agilité à vélos a été installé dans la cour de l'école de Mauverney. À cette occasion les enfants pouvaient tout d'abord rouler à leur guise et franchir les obstacles aménagés. Puis, sous la supervision d'un moniteur, ils devaient emprunter les divers obstacles et rouler entre des piquets, sur des dévers, des planches étroites, etc. et ainsi gagner en assurance avec leur vélo.

Les plus aguerris ont eu la possibilité de faire un circuit en ville sous la conduite d'un moniteur de la Gendarmerie vaudoise, lui-même à vélo.

Ce même jour, un mécanicien sur cycles était présent au Marché hebdomadaire pour vérifier gratuitement les cycles que les gens venaient lui présenter. Il a ainsi pu faire quelques petites réparations pour le bonheur des petits et des plus grands !

22

Septembre
2017

Un soutien tout particulier a été apporté aux personnes qui bénévolement encadrent au travers du « Pédibus » les écoliers sur le chemin de l'école. Ces personnes arborant leur gilet orange ou jaune avec le logo du « Pédibus » étaient à disposition au moment de la rentrée scolaire pour distribuer des flyers et informations sur ce mode d'accompagnement.

23

Septembre
2017

Le Service de la population en charge notamment des transports, était présent dans le cadre des animations mises sur pied à l'occasion de « Gland ça Marche ». A cette occasion, le bus hybride qui assure les courses du Transport Urbain de Gland (TUG), était présent et ouvert afin que chacun puisse se rendre compte de son équipement, dont une plaque amovible permettant l'accès aux personnes en fauteuil roulant.

Du personnel de CarPostal était également présent afin de faire la promotion de leur application pour mobile, permettant de localiser les arrêts et obtenir des informations sur la circulation des bus.

Le stand de la Ville de Gland permettait également d'obtenir des informations sur les cartes journalières CFF et les véhicules destinés à l'auto-partage « Mobility ».

FINANCES

PROMOTION ÉCONOMIQUE

SPORTS

DOMAINES



FONCTIONS

FINANCES

- › Gestion de la comptabilité et des finances de la Commune et de quatre autres entités
- › Facturation et gestion du contentieux
- › Gestion des salaires, des assurances et des emprunts

PROMOTION ÉCONOMIQUE

- › Rencontres avec les entreprises et études auprès des commerces

SPORTS

- › Promotion du sport auprès de la population glandoise
- › Organisation d'événements sportifs à Gland
- › Mise à disposition de la patinoire mobile

DOMAINES

- › Acquisition et aliénation de patrimoine communal

LES POINTS FORTS DE 2017

FINANCES

- › Sélection et mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des salaires
- › Appel d'offres relatif aux assurances de personnes
- › Renouvellement d'un volume important d'emprunts

PROMOTION ÉCONOMIQUE

- › Un poste de délégué à la promotion économique sera mis au concours en 2018 afin de développer la stratégie envisagée

SPORTS

- › Attribution des prix des Mérites sportifs

DOMAINES

- › Échange conditionnel de biens-fonds entre M. Bertrand Barillier et la Commune de Gland au lieu-dit «En Plannaz»

En savoir plus

Service des finances
Grand-Rue 38
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 20 - Fax : +41 22 354 04 29
E-mail : finances@gland.ch

FINANCES - PROMOTION ÉCONOMIQUE SPORTS - DOMAINES

SERVICE DES FINANCES

L'activité du Service des finances comprend principalement la gestion de la comptabilité et des finances de la Commune.

Les tâches principales du service sont les suivantes :

- établissement des comptes annuels
- établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité et les services communaux
- aide à l'élaboration de préavis, pour la partie financière
- rédaction de décision de la Municipalité
- planification financière et reporting
- négociation, renouvellement et suivi des emprunts
- gestion de la trésorerie
- saisies et paiements des factures fournisseurs
- facturation de taxes et prestations diverses
- suivi des encaissements et du contentieux
- gestion financière des camps scolaires
- gestion des salaires
- déclarations TVA, AVS, SUVA, LAA
- gestion du portefeuille d'assurances, en collaboration avec un courtier
- annonce des sinistres auprès des compagnies d'assurance
- impôts, gestion de la partie communale : remises de contributions, résidents secondaires (en collaboration avec le Secrétariat municipal), frontaliers, arrêté d'imposition.

Le Service des finances offre également des services à la population tels que les aides financières pour camps scolaires et transports des écoliers et répond aux questions des citoyens relatives aux encaissements par une permanence de guichet, téléphone et via email. Le Service des finances facture, entre autres :

- l'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- les services d'épuration et d'égout
- la taxe déchets
- les droits de superficie et locations
- les prestations Pause déj'
- les camps scolaires
- les frais d'écolage pour classes de raccordement
- les autorisations de stationner
- les amendes d'ordre
- les taxes de séjours
- les soins dentaires délivrés par la Clinique dentaire itinérante du District de Nyon.

En plus des activités courantes susmentionnées, le Service des finances a :

- sélectionné et mis en place un nouveau logiciel de gestion des salaires
- établi, en collaboration avec l'Office informatique, les bases du projet de modernisation des outils informatiques de l'administration (objectifs, périmètres, calendrier, analyse des technologies actuelles offertes sur le marché, comparaison avec les villes vaudoises, etc.)

- rédigé les préavis municipaux n° 27 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement 2017, n° 29 relatif à l'arrêté d'imposition 2018, n° 35 relatif au budget de l'exercice 2018 et n° 36 relatif à la demande de cautionnement en faveur de la Fondation pour le logement de familles glandoises pour l'immeuble sis Rue de Mauverney 16B, à Gland.

En 2017, 19'285 transactions ont été comptabilisées dans le système comptable (2016 : 18'812). Le Service des finances a payé et comptabilisé environ 5'644 factures fournisseurs en 2017 (2016 : 5'553).

Ainsi, quelque 16'511 factures débiteurs ont été générées pendant l'année écoulée (2016 : 16'009). Le Service des finances a également envoyé 2'984 rappels pour factures impayées (2016 : 3'056) et a géré 345 poursuites (2016 : 406).

NOMBRE DE FACTURES ÉMISES	2017	2016
Taxe déchets personnes physiques	8'463	8'160
Services industriels (eau)	2'662	2'638
Pause-Déj	1'676	1'461
Taxe déchets personnes morales	1'004	903
Camps scolaires	792	878
Plan de mobilité	219	255
Etudes après écoles	122	120
Permis de construire	101	90
Déchèterie	60	53
Divers	1'412	1'451
Total général	16'511	16'009

De plus, 27 demandes de subsides pour camps scolaires ont été traitées (2016 : 52) et 175 abonnements de transports urbains de Gland d'élèves ont été remboursés (2016 : 155).

Par ailleurs, le Service des finances a rétribué mensuellement 111 collaborateurs fixes et 144 collaborateurs payés à l'heure (2016 : 112, respectivement 139). 636 mutations ont été traitées en 2017 y compris entrées, sorties, augmentations de salaire, jubilés, piquets, heures supplémentaires, changement de taux d'occupation, changement d'adresse, changement de coordonnées bancaires, modification des retenues LPP et impôt à la source, avances et retenues sur salaires, remboursement de frais ainsi que remboursement d'assurances, allocations familiales et allocations pertes de gains militaires, maternité, maladie et accidents (2016 : 560).

En outre, le Service des finances est responsable de la tenue des comptabilités suivantes :

- Service de défense incendie et secours (SDIS Gland Région)
- Clinique dentaire scolaire itinérante du district de Nyon
- Plateforme administrative et financière du service psychopédagogique
- Plateforme administrative et financière du PPLS Dôle (psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire).

Enfin, à court et moyen terme le Service des finances a pour objectif :

- l'adoption d'un nouveau logiciel comptable ERP,
- la documentation du système de contrôle interne,
- l'adoption des nouvelles normes comptables MCH2,
- la mise en place des moyens de paiement en ligne (via le guichet virtuel) et les e-factures,
- la mise en place d'un reporting financier régulier et fiable pour la Municipalité et la Commission des finances.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017

Grâce à des recettes fiscales plus importantes que prévues, provenant notamment des impôts conjoncturels et des charges de fonctionnement globalement bien maîtrisées les comptes 2017 affichent un excédent de revenus sur les charges de CHF 2'290'027.- et une marge d'autofinancement de CHF 7'016'532.-.

CHF	COMPTES 2017	BUDGET 2017
Revenus de fonctionnement	67'759'822.-	60'205'337.-
Charges de fonctionnement	65'469'794.-	61'319'786.-
Excédent des revenus	2'290'027.-	- 1'114'449.-

Recettes effectives

Le total des recettes épurées (c'est-à-dire les revenus moins les imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve)

se monte à	CHF 65'061'451.-
au budget à	CHF 58'774'137.-

soit une augmentation par rapport au budget de 10.7%

CHF + 6'287'314.-

Dépenses effectives

Le total des dépenses épurées (c'est-à-dire les charges moins les amortissements, imputations internes et attributions aux fonds de réserve)

se monte à	CHF 58'044'920.-
au budget à	CHF 56'244'263.-

soit une augmentation par rapport au budget de 3.2 %

CHF + 1'800'657.-

Autofinancement

Recettes effectives	CHF 65'061'451.-
Dépenses effectives	CHF 58'044'920.-
Marge d'autofinancement	CHF 7'016'532.-

Alors qu'une marge d'autofinancement de CHF 2'529'874.- était prévue au budget. Ce résultat supérieur à nos prévisions à long terme améliore par conséquent nos hypothèses de capacité économique d'endettement, telles que formulées dans le cadre de la fixation du plafond d'endettement.

Dépenses et subventions d'investissement effectives

Les dépenses d'investissements pour l'exercice 2017 se montent à CHF 8'967'043.- (2016 : CHF 7'325'302.-). Les subventions et participations financières reçues en 2017 en relation avec les crédits d'investissements se chiffrent quant à elles à CHF 1'170'500.- (2016 : CHF 1'699'359.-), ce qui porte les investissements nets à **CHF 7'796'544.-** en 2017 (2016 : CHF 5'445'952.-). Par conséquent, le degré d'autofinancement, qui indique la proportion des investissements qui ont été autofinancés, a été de 90.0% en 2017 (2016 : 90.8%).

Évolution de l'endettement communal

La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) se monte à CHF 59'215'000.-, soit CHF 4'527.- par habitant, au 31 décembre 2017. Elle se montait, au 31 décembre 2016, à CHF 61'275'000.- soit CHF 4'776.- par habitant.

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Ils font l'objet d'un préavis séparé qui sera présenté en une lecture au Conseil communal du mois de juin. Les chiffres ci-dessus sont présentés sous réserve d'approbation du préavis par le Conseil communal.

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique de la Ville prend une importance croissante.

Après de nombreuses démarches ponctuelles par le biais de rencontres avec les entreprises, des études auprès des commerces, des partenariats lors d'événements communaux, l'objectif est de développer une véritable stratégie globale liée à cette thématique tout en pérennisant les actions menées jusqu'ici.

Ainsi, un poste de délégué à la promotion économique sera mis au concours dans le courant de l'année 2018 afin de développer la stratégie envisagée.

SPORTS

MÉRITES SPORTIFS 2017 DE LA VILLE DE GLAND

Le Mérite sportif de la Ville de Gland est attribué chaque année, maintenant par un jury de six membres nommés par la Municipalité. Les candidats doivent être domiciliés à Gland ou être membres d'une association ou d'une société ayant son siège dans notre ville.

Le jury, se compose comme suit :

JURY DES MÉRITES
SPORTIFS

M. Gilles Davoine, Municipal
M. Thierry Genoud, Municipal
M. Roland Wolf, Président de l'USLG
M. Michel Girardet, Ancien sportif d'élite
M. Julien Niklaus, Secrétaire municipal
M. Florian Saegesser, Journaliste et écrivain

Délibérant dans sa séance du 31 janvier 2018, le jury a attribué les prix suivants :

Mérite individuel féminin

Golf – Victoria Monod
Championne suisse M16 et M18 ; sélectionnée au championnat d'Europe individuel Dames et passage du « cut » des 60 meilleures joueuses

**Deux Mérites individuels masculins**

Tennis – Sam Pidoux
Double champion vaudois de simple et en double U12



Gymnastique et danse – Timothé Minotti,
Vice-champion romand en gymnastique et danse

Mérite par équipe

Football – FC Gland, Équipe B inter
Champions suisse

**Mérite du dévouement dans le milieu sportif**

Nicole et Thierry Payot
Pour leur engagement bénévole depuis plus de 35 ans pour la cause du sport, en particulier dans les domaines de la gymnastique et du volleyball

FÊTE COMMUNALE DU SPORT

Le mercredi 10 mai et pour la 4ème année consécutive, la Ville de Gland a participé au Duel intercommunal « La Suisse bouge ». Cette année il s'agissait d'un duel face à Bulle & La Tour-de-Trême FR. Cet évènement national, soutenu par l'Office fédéral du sport, a pu enregistrer la participation de plus de 560 personnes à Gland.

La Commune fribourgeoise a cependant enregistré une participation plus importante compte tenu notamment du fait qu'elle possède un plus grand nombre d'habitants et que la manifestation s'est déroulée un samedi, sur l'ensemble de la journée.

Rappelons que l'objectif de cette manifestation n'est pas la performance sportive, mais d'inciter un maximum de personnes, quel que soit leur âge, à bouger et leur donner ainsi l'envie de faire du sport pour le plaisir et la santé.

PATINOIRE MOBILE

Du 18 novembre 2016 au 26 février 2017 une surface de glace de 525 m² a été mise à la disposition du public, des écoles et du HC Gland à Grand-Champ. Nous pouvons à nouveau tirer un bilan largement positif de cette 7ème saison de la patinoire couverte de Gland. Durant ces 101 jours d'ouverture non-stop, la fréquentation a été importante. Tant les heures réservées au public, aux écoles, au club de hockey ou pour les soirées privées ont été utilisées au maximum des possibilités.

Si l'on porte un regard en arrière, il est intéressant de relever que lors de la 1ère saison en 2010, nous avons loué des patins à 9 patineurs sur 10 ; en 2017, nous avons loué des patins à 1 patineur sur 7 !

Notons encore que les meilleurs « clients » de notre patinoire sont les écoles de Gland, de Begnins et des villages environnants.

DOMAINES**DOMAINES - PATRIMOINE COMMUNAL**

Échange conditionnel de biens-fonds entre M. Bertrand Barillier et la Commune de Gland au lieu-dit «En Plannaz».

JARDINS FAMILIAUX

L'Association des jardins familiaux de Gland, présidée par Mme Schneeberger, gère les 150 jardins mis à disposition des habitants de Gland.

BÂTIMENTS ET URBANISME



FONCTIONS

BÂTIMENTS

- › Conception et gestion des projets de rénovation et de constructions neuves
- › Coordination et contrôle des travaux d'entretien, de réparation et d'assainissement
- › Service de conciergerie

URBANISME

- › Planification territoriale de la commune
- › Stratégie et coordination avec les projets régionaux

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- › Contrôle et suivi des dossiers de demande de permis de construire
- › Procédures de mise à l'enquête
- › Délivrance des permis de construire et d'habiter

CITÉ DE L'ÉNERGIE

- › Élaboration et mise en œuvre du programme de politique énergétique
- › Gestion du Fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Fin des travaux de construction du nouveau passage inférieur à la gare
- › Transformation des locaux pour la réorganisation des services de l'Administration
- › Installation de tableaux numériques interactifs au collège de Grand Champ
- › Acceptation par le Conseil communal des préavis pour :
 - › La 2ème étape de rénovation des Perrerets
 - › La mise en place de protections solaires au collège des Tuillières
- › Renouvellement du label Cité de l'énergie

En savoir plus

Service des bâtiments et de l'urbanisme
Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 80 - Fax : +41 22 354 04 39
E-mail : sbu@gland.ch

BÂTIMENTS ET URBANISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 4 permis pour la construction de 2 villas contiguës, démolition et construction de 3 villas contiguës, un immeuble de 20 appartements, un immeuble de 17 appartements ;
- 4 permis pour la construction de locaux administratifs, transformation de locaux en bureaux pour la petite enfance ;
- 20 permis pour des transformations, agrandissements, démolitions, affectation de commerces, création de places de parc, centre de multi activités, centre multi professionnel, église catholique, installation pour la communication mobile, transformation intérieur et extérieur d'un restaurant, création d'une piscine chauffée, aménagement de 3 carrefours ;

soit 32 permis délivrés en 2017.

CONSULTATIONS PUBLIQUES ET AUTORISATIONS MUNICIPALES

74 autorisations ont été délivrées pour les objets suivants :

- 21 autorisations pour des transformations intérieures, la mise en œuvre de velux, tabatière et ouvertures en toiture ;
- 37 autorisations pour vérandas non chauffées, jardins d'hiver, clôtures, couverts à voitures, terrasses, portakabin, mise à niveau de terrain, porte fenêtre, piscine démontable et serre ;
- 16 autorisations pour la mise en conformité énergétique d'un bâtiment, l'installation de pompes à chaleur, cheminées, et films anti chaleur.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Suite au départ de M. José Sanchez, la composition de la commission est devenue la suivante depuis le 1er septembre 2017 :

COMMISSION DE SALUBRITÉ

M. Thierry Genoud	Municipal
M. Daniel Grosjean	SDIS
M. Franco Duperret	Groupe eau
M. Steeve Chevalley	Service des bâtiments et de l'urbanisme

En 2017, cette commission s'est réunie à 21 reprises. Elle a effectué 43 visites de bâtiments.

À l'issue de ces visites, 36 permis d'habiter ou d'utiliser ont été délivrés, à savoir :

- 10 permis pour villas, immeubles locatifs, bâtiments avec logements représentant un total de 68 logements;
- 26 permis pour le changement d'affectation de locaux, la création d'un centre de loisirs pour enfants, la création d'un fitness, la création d'un centre de tri des déchets, la création d'une fabrique de colle, la création d'un centre de compactage d'ordures, l'agrandissement d'une crèche, la création de vélux, la création de auvent, la création de palissade, la création d'un jardin d'hiver, la mise en conformité énergétique, une culture de chanvre légal et la construction d'un couvert pour remorque.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉFECTION, ACHATS

Complexe de Grand Champ

- remplacement des stores endommagés ;
- remplacement des dispositifs de commandes des 4 exutoires de fumée du collège ;
- travaux de réparation de menuiseries diverses ;
- remplacement coffre-fort du secrétariat ;
- réfection parquet salles 54, 55 et 56 ;
- réparation du monte-charges du complexe ;
- remise en état de 30 plateaux de tables ;
- réparation de 19 douches dans les vestiaires du complexe ;
- réparation ascenseur de l'école ;
- achat de 20 corps de bureaux, 40 tabourets et 3 bureaux de professeurs pour compléter le mobilier actuel des enseignants.

Collège des Tuillières

- réparation de la sonorisation de la salle de gymnastique (nouveaux haut-parleurs et amplificateur) ;
- remplacement de l'ordinateur de gestion des éclairages du collège ;
- achat de 45 chaises et 38 pupitres pour compléter le mobilier en place ;
- nettoyage annuel des vitres inaccessibles.

Collège des Perrerets

- ajout de 6 klaxons (alarme incendie) dans bloc F ;
- nettoyage annuel des vitres inaccessibles ;
- achat de 10 tables, 44 pupitres, 78 chaises, 2 bureaux et 4 corps de bureaux pour renouveler le mobilier en place.

Collèges de Mauverney A et B

- remplacement de plusieurs vannes mélangeuses hors d'usage sur le circuit de chauffage du bâtiment A ;
- nettoyage haute pression de la façade du bâtiment B ;
- achat de 44 pupitres, 50 chaises, 2 bureaux et 4 corps de bureaux pour renouveler le mobilier en place.

Bâtiment administratif

- remplacement de deux portes dans les WC de la salle communale.

Centre communal de Montoly

- réfection de l'étanchéité de la fosse à copeaux du bâtiment n° 1 ;
- peinture des murs et remplacement de la cuisine dans la salle n° 4 du CMS ;
- fourniture et pose d'un moteur pour la coupole de toiture dans les bureaux de l'AAS.

Divers

- remplacement d'une partie de l'escalier d'accès au clocher du temple ;
- remplacement de 11 douches et réfection des étanchéités des vestiaires 3 & 4 du centre sportif « En Bord » ;
- audit de capacité et d'évacuation des salles communales louées au public.

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATION LOURDE

Équipement du collège de Grand Champ en écrans interactifs - Préavis n° 100

Dans le but d'équiper le collège de Grand Champ avec les nouvelles technologies d'enseignement, la Municipalité a soumis au Conseil communal le préavis municipal n° 100, portant sur l'installation d'écrans interactifs.

Le montant des travaux (CHF 481'000. --) dépassant les valeurs-seuils fixées par le guide romand des marchés publics, une procédure sur invitation a été lancée en octobre 2016. Les travaux préparatoires ont débuté en avril 2017. Ils ont été suivis par le démontage des anciens tableaux et la pose du nouveau matériel entre le 3 juillet et le 18 août 2017.

**Réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif « En Bord », création d'un terrain synthétique et de deux vestiaires - Préavis n° 99**

Soucieuse d'offrir des surfaces de jeu et des infrastructures répondants aux besoins des clubs sportifs, la Municipalité a présenté au Conseil communal le préavis n° 99, relatif à construction de deux vestiaires supplémentaires, la réfection de l'isolation des vestiaires existants et la construction d'un terrain de football synthétique supplémentaire.

Validés en seconde lecture le 23 juin 2016 pour un montant total de CHF 3'718'600. --, les travaux ont débuté dès janvier 2017 et seront terminés pour l'été 2018.

**Assainissement de la chaufferie et mise aux normes du tableau principal du complexe communal de Montoly - Préavis n° 95**

Validés lors de la séance du Conseil communal du 10 mars 2016 et d'un montant de CHF 785'00. --, les travaux se sont déroulés du 9 juin 2017 au 30 novembre 2017.

Ces travaux consistent principalement au changement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets avec création de deux fosses à pellets, mise en place d'une automatisation de l'installation MCR (mesures-commandes-régulations) et remplacement du tableau électrique principal par un nouveau tableau répondant aux normes OIBT.

**Réorganisation des services - Préavis n° 17**

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis municipal n° 17 relatif à l'aménagement de locaux consécutif à la réorganisation des services de l'Administration communale pour la législature 2016-2021, les travaux, d'un montant de CHF 308'500. --, ont débuté en mai 2017 et seront terminés au printemps 2018.

Ces travaux ont principalement concerné l'aménagement de nouveaux bureaux à Montoly 1 pour les ASP, l'ameublement avec réfection complète des peintures, sols et création d'une cuisine dans les nouveaux locaux à la rue du Borgeaud (n° 12) pour les services de la Jeunesse et de la Culture, l'ameublement et réfection des peintures des bureaux du Service de l'administration générale et l'Office des ressources humaines.

Au printemps 2018, le chantier se poursuivra avec des travaux de peinture aux services du Contrôle des habitants et du Secrétariat municipal.

Mise en place de protections solaires au collège des Tuillières - Préavis n° 24

Afin de pallier aux problématiques de fortes chaleurs dans les salles de classe durant la période estivale, la Municipalité a soumis au Conseil communal le préavis n° 24 relatif à la mise en place de protections solaires au collège des Tuillières.

D'un montant de CHF 811'000. --, le préavis prévoit également le remplacement des verres cassés, l'étanchement des puits de lumière ainsi que la réfection de la salle multimédias.

Le Conseil communal a accepté ce préavis lors de la séance du 31 août 2017.

La réalisation des travaux débutera durant l'été 2018.

Études pour la rénovation de l'enveloppe des bâtiments et des installations techniques des Perrerets - 2ème étape - Préavis n° 96

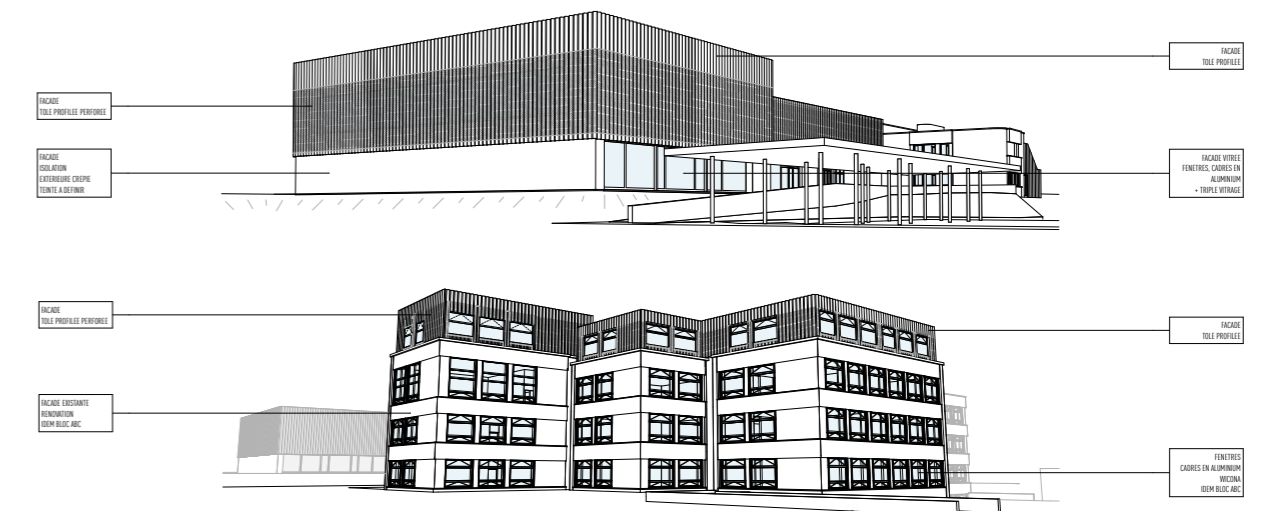
L'étude pour la 2ème étape de rénovation du centre scolaire des Perrerets s'est poursuivie en 2017 par une étroite collaboration entre le bureau d'architectes neuf8, le Service des bâtiments et de l'urbanisme ainsi que les utilisateurs du complexe.

Le préavis municipal n° 28 pour la réalisation des travaux a été présenté au Conseil communal le 31 août 2017. D'un montant total de CHF 18'918'650. --, il a été validé le 9 novembre.

En plus de la rénovation complète des enveloppes et installations techniques des blocs D et E, les travaux comprennent :

- la construction d'une nouvelle salle de gymnastique ;
- la surélévation du bloc E pour l'aménagement de classes supplémentaires ;
- la création d'un préau couvert ;
- la réalisation d'une nouvelle place de jeux et rénovation des places existantes ;
- le raccordement du complexe à la centrale thermique d'Eikenøtt ;
- l'installation de 614 panneaux photovoltaïque, représentant une surface de 1'150 m².

Les travaux débuteront à l'été 2018 par le raccordement de la chaufferie au réseau de chauffage à distance du quartier d'Eikenøtt. Compte tenu de l'exploitation du centre scolaire, le chantier s'échelonnnera sur 3 ans environ.



Construction du nouveau passage inférieur à la gare - Préavis n° 82

Les travaux de construction du nouveau passage inférieur et de mise en conformité des quais se sont poursuivis durant l'année 2017.



Le nouveau passage inférieur a été partiellement ouvert le 21 mars 2017. À cette occasion, un apéritif/café était offert aux riverains et aux voyageurs.



Lors de plusieurs séances organisées à l'initiative de la Ville, les riverains ont pu discuter avec les CFF, la direction des travaux et la Municipalité des nuisances subies ainsi que des problèmes rencontrés dans le cadre du chantier. La dernière rencontre avec la Commission des riverains a eu lieu le 15 août 2017. Ces séances ont été appréciées par les riverains et ont permis la mise en place de mesures correctrices au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La gare a été inaugurée le 20 novembre 2017 en présence de Mme Nuria Gorrite, Conseillère d'État.



Des travaux de finition sur les quais et en lien avec les parois antibruit ont eu lieu en fin d'année. Les travaux sur la ligne de contact se poursuivront durant le début de l'année 2018. Les problèmes de venues d'eau dans le passage inférieur seront quant à eux traités en 2018 lorsque les conditions météorologiques seront plus favorables.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE**CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ ET COÛTS 2017**

BÂTIMENTS				
Collège secondaire Grand'Champ	kWh	610'210	CHF	163'644.-
Centre scolaire Les Perrerets	kWh	388'150	CHF	98'171.-
Collège des Tuillières	kWh	142'421	CHF	37'299.-
Bâtiments de Montoly 3-5-9	kWh	99'436	CHF	25'191.-
Collège de Mauverney A & B	kWh	92'266	CHF	24'990.-
Administration communale (y.c. grande salle)	kWh	73'263	CHF	18'613.-
Bâtiment de Montoly 1	kWh	64'749	CHF	16'249.-
Centre sportif En Bord	kWh	50'722	CHF	16'998.-
Chapelle Saint Jean-Baptiste	kWh	27'935	CHF	7'555.-
UAPE Mauverney C	kWh	14'018	CHF	3'841.-
Temple Saint Paul	kWh	11'736	CHF	3'261.-
Déchèterie	kWh	5'383	CHF	587.-
La Pépinière	kWh	4'768	CHF	1'323.-
Refuge communal	kWh	3'269	CHF	910.-
Salle de réunion de la cure	kWh	2'117	CHF	589.-
Totaux	kWh	1'590'443	CHF	419'219.-

Remarques:

- pour le centre sportif «En Bord», la consommation de la halle de tennis et l'éclairage des terrains de tennis extérieurs ne sont pas compris ;
- pour les Perrerets, les consommations indiquées incluent celles de l'ensemble du site, y compris le Bloc F (UAPE et Pause-Déj).

Par rapport à 2016, la consommation électrique totale a diminué d'environ 78 MWh, dont la plus grande partie est imputable au site des Perrerets (-47 MWh), principalement expliqué par la variation de la période facturée. Les autres sites ayant contribué à la baisse de la consommation annuelle sont Mauverney A et B (-13 MWh), les Tuillières (-9 MWh) et Montoly (-7 MWh). La consommation mesurée sur ces trois sites est quasi-égale à celle mesurée en 2015.

À noter également la réduction des consommations au Centre sportif, en raison du chantier de rénovation mené pendant l'année 2017 et donc de la coupure de nombreuses installations techniques sur la période de mars à octobre.

Par ailleurs, la démolition de l'ancien bâtiment des garde-forts (au printemps 2016) a également contribué à la baisse des consommations (-3 MWh).

CENTRE SPORTIF ET RÉSERVOIRS

ÉCLAIRAGE TERRAINS DE SPORTS				
Terrains de sport du C.S. "Les Perrerets"	kWh	3'647	CHF	913.55
Place de fête du C.S. "Les Perrerets"	kWh	3'057	CHF	768.10
Totaux	kWh	6'704	CHF	1'681.65
RÉSERVOIRS ET STATIONS DE POMPAGE DES EAUX USÉES ET EAUX CLAIRES				
Réservoir d'eau de "La Gresollière"	kWh	3'207	CHF	743.90
Réservoir d'eau de "Château Grillet"	kWh	2'640	CHF	546.05
Stations de pompage des eaux usées	kWh	6'510	CHF	1'467.65
Passage sous voies "CFF" (yc. pompes)	kWh	3'542	CHF	747.00
Totaux	kWh	15'899	CHF	3'504.60
TOTAL DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE	kWh	22'603	CHF	5'186.25

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE MAZOUT PAR BÂTIMENT EN LITRES

ANNÉE	PERRERETS	BÂTIMENT COMMUNAL	TEMPLE	DÔLE	BÂTIMENT EX-GF	MONTOLY	TOTAL
2007	181'490	27'007	13'632	7'489	5'630	39'032	274'280
2008	185'379	28'277	15'505	8'832	6'571	39'966	284'530
2009	184'007	28'411	15'893	8'675	6'307	38'230	281'523
2010	235'259	29'105	16'387	9'070	7'136	40'138	337'095
2011	184'290	24'585	17'960	8'036	6'715	34'993	276'579
2012	168'188	28'832	14'264	10'607	6'805	57'147	285'843
2013	254'201	29'611	11'623	8'006	8'886	40'174	352'501
2014	183'951	23'307	11'701	6'550	6'962	37'242	269'713
2015	170'177	24'268	13'316	6'913	4'304	38'095	257'073
2016	152'901	27'044	14'017	8'217	Démoli	37'359	239'538
2017	155'891	25'506	13'495	6'855	Démoli	22'300	224'047

Par rapport à 2015, la consommation annuelle de mazout a diminué de 15'000 litres. Cette baisse correspond à la baisse de consommation du complexe de Montoly, dont la chaufferie a été convertie du mazout au bois durant l'été 2017.

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION DE GAZ PAR BÂTIMENT EN KWH

ANNÉE	Moy. hivernale (°C)	GRAND-CHAMP	MAUVERNEY A	MAUVERNEY B	C.S. EN BORD	UAPE MAUVERNEY C	TOTAL
2007	6.9	1'336'903	216'167	181'423	116'608		1'851'101
2008	6.2	1'554'206	282'747	206'167	114'325		2'157'445
2009	6.2	1'655'527	278'202	209'328	137'103		2'280'160
2010	6.2	1'699'909	268'044	194'974	85'501		2'248'428
2011	6.2	1'745'917	220'606	201'570	118'553		2'286'646
2012	6.2	1'773'903	236'398	200'418	130'096		2'340'815
2013		1'866'939	276'638	226'737	149'185		2'519'499
2014		1'579'568	219'639	185'906	97'328	25'073	2'107'514
2015		1'522'684	236'026	203'195	141'113	41'014	2'144'032
2016		1'602'530	262'085	194'939	113'721	42'587	2'215'862
2017		1'718'151	274'751	168'783	84'384	49'741	2'295'810

Par rapport à 2016, la consommation annuelle de gaz est en hausse (+4%).

BILAN DES CONSOMMATIONS ET DES COÛTS DE CHAUFFAGE DES DIFFÉRENTS BÂTIMENTS EN 2017

Bâtiments	Fluide	Consommation totale (kWh)	Coût annuel en énergie (CHF)
Centre scolaire les Perrerets (y.c. piscine)	Mazout	1'848'867	114'352
Bâtiment communal (y.c. grande salle)	Mazout	302'501	18'890
Ecole Mauverney A	Gaz	274'751	29'091
Ecole Mauverney B	Gaz	168'783	19'098
UAPE Mauverney C	Gaz	49'741	5'247
La Pépinière	Mazout	81'300	5'105
Centre sportif En Bord	Gaz	84'384	9'001
Temple Saint Paul	Mazout	160'051	9'931
Chapelle Saint Jean-Baptiste	Electricité	25'561	6'912
Collège secondaire Grand Champ (Ecole, Complexe, PPS)	Gaz	1'718'151	134'043
Bâtiments de Montoly 3-5-9	Mazout	264'478	16'993
	Bois (pellets)	129'500	8'258
Bâtiment de Montoly 1 (y.c. halles)	Bois (plaquettes)	137'000	7'900
Collège des Tuillières	CAD	non disponible	non disponible

Pouvoir calorifique du bois: 5 kWh/kg

Pouvoir calorifique du mazout: 11.86 kWh/l

* Les informations relatives à la consommation des Tuillières n'ont pas encore été reçues

CITÉ DE L'ÉNERGIE

L'année 2017 a été marquée par le renouvellement du label Cité de l'énergie en octobre.

L'élaboration du dossier de demande de renouvellement a mobilisé tout au long de l'année les membres du Groupe de Travail Cité de l'Energie (GTCE), coordonnés par la Déléguée appuyée par le bureau mandataire Bio-Eco.

La Ville a obtenu un score de 68%, soit une progression de 11 points par rapport à 2013.

La mise en œuvre du plan d'actions de la Ville s'est également poursuivie. Au titre des 6 chapitres du programme, les principales actions en cours sont les suivantes :

DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- approbation préalable par le Canton du plan partiel d'affectation «La Combaz» (préavis n° 7 / 2016) ;
- révision du plan directeur communal ;
- étude du plan de quartier «Gare sud» (préavis n° 66 / 2014) ;
- études pour le réaménagement de Falaise plage (préavis n° 98 / 2016) ;
- études en vue du réaménagement du Vieux-Bourg ;
- révision du plan général d'affectation (préavis n° 45 / 2013) ;
- révision du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières» ;
- révision du plan de quartier «Mauverney Dessus - Au Bochet Dessus» ;
- poursuite des contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets afin de les inciter à privilégier l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS

- études pour la deuxième étape des travaux de rénovation des enveloppes et des installations techniques (blocs D et E) du centre scolaire des Perrerets (préavis n° 96 / 2016 et n° 28 / 2017) ;
- rénovation du Centre Sportif En Bord (préavis n° 99 / 2016) ;
- assainissement de la chaufferie du complexe de Montoly (préavis n° 95 / 2016) ;
- établissement du bilan des consommations énergétiques dans l'outil Enercoach en ligne ;
- adoption du Standard Bâtiment 2015.

APPROVISIONNEMENT, DÉPOLLUTION

- subventions aux énergies renouvelables, ayant permis aux habitants d'installer plus de 700 m2 de capteurs solaires photovoltaïques ;
- études en vue de l'exploitation de la nappe souterraine de la Cézille (préavis n° 101 / 2016) ;
- mise en place d'une déchèterie mobile sur la Place Blanche (rues Malagny / Riant-Coteau) ;
- travaux de la commission Littering ;
- passation d'un contrat d'approvisionnement énergétique de l'école des Tuillières à Romande Energie Service, prévoyant une conversion de la chaufferie mazout Cité-Ouest en une chaufferie bois.

MOBILITÉ

- travaux du passage inférieur sous les voies CFF (préavis n° 82 / 2015) ;
- maintien du plan de mobilité pour l'Administration communale ;
- organisation d'animations pour la Semaine de la mobilité, ainsi que de la manifestation « Gland ça marche » ;
- organisation du marché, favorisant les circuits courts, avec prolongation hivernale ;

- participation de 27 collaborateurs au défi Bike to Work, réunis au sein de sept équipes parcourant ensemble un total de 4'000 kilomètres en deux mois ;
- travaux de la zone 30 dans le secteur sud de la ville (préavis n° 15 / 2017) ;
- études pour les aménagements et la sécurisation de parkings à vélos (préavis n° 26 / 2017).

ORGANISATION INTERNE

- suivi de l'avancement du plan d'actions 2017 par le GTCE et élaboration d'un plan d'actions 2018-2022 ;
- augmentation du temps de travail de la Déléguée à l'énergie, passant de 50% à 80%, dès avril ;
- création d'un tableau d'indicateurs Cité de l'énergie ;
- participation de 35 collaborateurs à un cours d'éco-conduite ;
- animation d'une soirée « Pizza x Energie » pour les collaborateurs, autour de jeux de plateau sensibilisant aux économies d'énergie ;
- participation à sept formations coordonnées par l'association Cité de l'énergie et par d'autres organismes, avec participation des délégués à l'énergie et à l'enfance, ainsi qu'un représentant du Groupe espaces verts.

COMMUNICATION, COOPÉRATION

- élaboration d'un plan de communication relatif aux thématiques Cité de l'énergie ;
- conduite du programme de subventions communales 2017 ;
- diffusion en mars d'un tout-ménage relatif aux subventions 2017 ;
- modification du format des factures d'eau afin d'inciter le public à diminuer sa consommation ;
- diffusion d'informations relative au programme Cité de l'énergie auprès des nouveaux habitants ;
- rencontre avec des représentants du scolaire et parascolaire ;
- centre aéré d'automne sur la thématique du développement durable ;
- campagne de sensibilisation des habitants sur Facebook, avec une série de publications pendant l'été ;
- enquête et sondage de la population sur les subventions communales ;
- préparation d'un programme OFF des Assises européennes de la transition énergétique pour le grand-public à Gland.

COMMISSION ÉNERGIE

Cette commission est composée des membres suivants :

COMMISSION ÉNERGIE

PRÉSIDENT

M. Thierry Genoud, Municipal

MEMBRES

Mme Christelle Giraud-Nydegger, GDG

M. Heinz Beutler, PLR

M. Michel Bardet, UDC

Mme Caroline Félix, PS

Mme Anne-Christelle de Savignac, Déléguée à l'énergie

Elle s'est réunie les 6 septembre et 25 octobre 2017. Lors de ces séances, ont été présentés l'avancement de l'audit, le questionnaire d'enquête puis ses résultats, la préparation du programme grand-public des Assises de la transition énergétique et le programme d'actions 2018-2022.

SUBVENTIONS COMMUNALES

L'évolution des subventions communales versées depuis 2008 est représentée sur le graphique ci-après :

ANNÉE	Thermique	Photo-voltaïque	Pompe à chaleur	Mobilité	Audit énergétique	Assainissement énergétique	Electroménager	TOTAL
2008	18'900	0	0	600				19'500
2009	10'000	4'500	0	5'400				19'900
2010	27'970	2'500	4'000	5'700				40'170
2011	13'375	0	2'000	48'000				63'375
2012	36'700	0	0	234'105	9'676			280'481
2013	64'000	319'060	25'000	47'694				455'754
2014	27'415	107'535	11'500	37'235	840		8'411	192'936
2015	2'000	46'857	8'000	18'147	1'950		11'760	89'314
2016	8'375	45'105	16'000	20'759	3'884	8'904	6'192	109'219
2017	0	44'542	15'482	41'962	5'469	95'499	20'397	223'350

Le budget alloué au plan de subvention en 2017 était de CHF 327'000.-- incluant une enveloppe exceptionnelle destinée à soutenir l'assainissement de bâtiments.

Les subventions existantes en 2016 ont été dans leur ensemble reconduites en 2017, avec en complément, la création de deux nouvelles subventions pour :

- abonnement et carte de transport public ;
- abonnement Publibike.

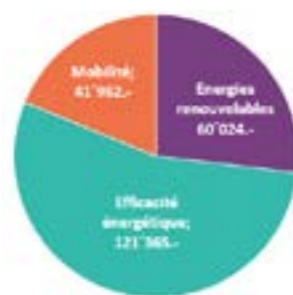
Le tableau ci-après récapitule les subventions engagées en 2017. Ce sont 251 subventions pour un montant total de CHF 223'350.-- qui ont été octroyées. En bilan pour l'année, on peut noter les points suivants :

- le nombre de subventions octroyées est en très nette hausse (+139% en un an) par rapport aux années précédentes (251 subventions, à comparer à 105 en 2016 et 89 en 2015) ;
- le montant total octroyé est également en hausse (+105% en un an) par rapport aux années précédentes (CHF 223k, à comparer à 109k et 89k) ;
- un tout-ménage publié en mars a entraîné une forte hausse des dossiers de demande à compter de ce mois-là. Preuve que cette communication était nécessaire. Raison expliquant les deux points précédents ;
- les demandes de subvention pour l'assainissement de bâtiment ont pris de l'ampleur, avec 22 dossiers en 2017 (contre 5 en 2016), et ont mobilisé pour la première fois la plus grande part du budget, avec un montant octroyé de CHF 95'499.-- (comparativement à CHF 8'904.-- en 2016).

Par ailleurs, on peut noter les points suivants sur les subventions allouées :

- près d'un tiers des subventions sont octroyées pour des achats d'électroménager efficient. Le nombre de subventions distribuées a plus que triplé par rapport à 2016 ;
- près d'une subvention sur deux soutient des solutions de mobilité alternative. Le nombre de subventions distribuées pour la mobilité a plus que doublé par rapport à 2016 ;
- les capteurs solaires photovoltaïques ont pour leur part encore cette année mobilisé une part importante du budget, avec un montant total alloué de CHF 44'642.--, pour 14 installations et une surface totale installée de plus de 700 m².

2017 RÉSULTATS AU 31.12.17	Capteur solaire photovoltaïque	Pompe à chaleur	Audits	Appareil électroménager	Assainissement énergétique	Vélo à assistance électrique	Véhicule électrique	TP	Publi-bike	Mobility	Global
Quantité	14	6	12	83	22	69	4	31	4	6	6
Montant engagé	44'542	15'482	5'469	20'397	95'499	32'458	6'000	2'826	120	558	223'350
Budget	100'000		40'000		141'096			46'000			327'096



Energies renouvelables	60'024.-
Efficacité énergétique	121'365.-
Mobilité	41'962.-

URBANISME

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION «LA COMBAZ»

Le dossier du PPA «La Combaz» a été transmis au Canton pour approbation préalable le 3 mars 2017. Cette approbation préalable a toutefois été suspendue par le Canton dans l'attente de la décision finale de l'Office fédéral de l'environnement concernant la modification du périmètre du site de reproduction des batraciens d'importance nationale de la Ballastière (IBN232).

La révision des inventaires des biotopes et des sites marécageux protégés au niveau fédéral est entrée en vigueur le 1er novembre 2017. Le dossier de «La Combaz» a ainsi pu être approuvé préalablement. L'approbation a été notifiée aux opposants le 14 décembre 2017. La phase de recours a débuté en janvier 2018 en raison des fêtes judiciaires.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL

Le dossier a été adapté suite aux différentes remarques du Canton et des séances organisées. Il a été transmis en cours d'année 2017 au Service du développement territorial (SDT) pour examen préalable complémentaire. Fin 2017, le retour des différents services cantonaux n'était pas encore connu. Le secteur ouest de la Commune en lien avec le Schéma directeur Gland-Vich méritera toutefois d'être questionné en lien avec la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PLAN DES ZONES) ET DU RÈGLEMENT COMMUNAL SUR LE PLAN D'EXTENSION ET LA POLICE DES CONSTRUCTIONS

La révision du plan général d'affectation et son règlement ont été mis en stand-by dans l'attente de l'approbation par le Grand conseil vaudois de la quatrième adaptation du Plan directeur cantonal. Les potentiels d'accueil accordés pour les Communes pour ces prochaines années devaient être connus pour avancer dans les réflexions.

La mise en place du logiciel de «Simulation des zones à bâtir», réalisé par le Canton et mis en fonction durant le deuxième semestre 2017, a permis de relancer les réflexions. Le logiciel a permis de recalculer le surdimensionnement de la Commune hors de son périmètre de centre et d'ébaucher des hypothèses de redimensionnement.

Les incertitudes concernant le développement ouest de la Commune (SDGV, nouvelles contraintes légales, etc.) ont demandé également certaines discussions avec le Canton. Ces discussions, en coordination également avec les propriétaires privés, devront être poursuivies pour déterminer l'avenir du secteur sur le court, moyen et long terme.

PLAN DE QUARTIER «GARE SUD»

Les éléments relatifs à l'étude de mobilité générale «Gare sud» (réalisée en 2016) ont été intégrés dans le dossier du plan de quartier. Des études complémentaires quant à la nappe phréatique ont dû être réalisées. En effet, dans le cadre de l'examen préalable du dossier par le Canton, une expertise hydrogéologique plus approfondie a été demandée. Cette étude avait pour but de trouver des solutions pour garantir l'écoulement des eaux souterraines. La mise en œuvre des forages a été quelque peu compliquée par le chantier de la gare.

Une étude de bruit a également été réalisée durant l'année 2017 afin d'examiner le respect des exigences légales (OPB) pour le projet.

RÉVISION DU PLAN DE QUARTIER (PQ) «CITÉ-OUEST SA - AUX TUILLIÈRES»

Après près de trois ans de discussions pour trouver un terrain d'entente, la révision globale du PQ a été abandonnée. La Municipalité a pris la décision que seules les parcelles situées à l'est du périmètre seront traitées par PQ. Cela permet de se concentrer sur le secteur présentant le plus de potentiel de développement et se justifie par la volonté de se concentrer sur les droits à bâtir répondant aux besoins prévisibles dans les 15 ans (LAT art.15 al.1). Les propriétaires concernés ont été rencontrés à plusieurs reprises durant l'année 2017 pour définir la suite de la procédure.

RÉVISION DU PLAN DE QUARTIER «MAUVERNEY DESSUS - AU BOCHET DESSUS»

A l'instar du plan de quartier «Cité-Ouest SA - Aux Tuillières», les échanges entre la Municipalité, les propriétaires et leur mandataire se sont poursuivis. Une variante pour le secteur nord du PQ a été discutée avec les propriétaires concernés. Ces derniers étant favorables à la poursuite de la révision du PQ et chaque propriétaire s'étant prononcé officiellement sur la variante globale retenue, le dossier pour examen préalable au Canton a été constitué. Il sera envoyé au Canton en début d'année 2018.

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION (PPA) «LA FALAISE I, II ET III» ET PPA «FALAISE PLAGE»

Les PPA «La Falaise II et III» restent toujours bloqués par la procédure relative au cheminement public du bord du lac. Les procédures devant être coordonnées, le Canton de pourra pas mettre en vigueur les PPA «La Falaise II» et «La Falaise III» tant que le cheminement piétonnier ne sera pas prêt à être approuvé. Il en est de même pour le PPA «Falaise Plage».

RÉAMÉNAGEMENT «FALAISE PLAGE»

La partie terrestre du projet a été soumise à l'enquête publique du 17 février 2017 au 20 mars 2017. L'enquête publique a suscité 5 oppositions et remarques. Les PPA «La Falaise II» et «La Falaise III» n'ayant pas pu être mis en vigueur, le Canton n'a pas pu délivrer le permis de construire. La zone «est» du secteur reste donc inconstructible tant et aussi longtemps que le PPA ne sera pas entré en vigueur. En parallèle à la mise à l'enquête publique du projet terrestre, un appel d'offres selon les marchés publics, a été lancé pour les travaux. Toutefois, la procédure a été suspendue et reste en attente de l'avancement du projet du sentier piétonnier (coordination des procédures).

PLAN PARTIEL D'AFFECTATION LAVASSON

Les études techniques et financière de la STEP sur un site unique (et sur deux sites à la demande du Conseil communal de Nyon) ont été lancées durant l'année 2017 après l'obtention du crédit d'études par les différents partenaires (l'APEC pour la Commune de Gland). Le résultat de ces études a permis au Conseil communal de Nyon de se déterminer sur son choix (site unique ou deux sites).

Différents échanges ont eu lieu entre la Commune de Luins et le Conseil régional concernant le projet. La Commune de Gland reste dans l'attente du choix définitif du site pour aller de l'avant avec un éventuel PPA. Les nouvelles données relatives à la 4ème adaptation du plan directeur cantonal devront être intégrées dans la réflexion.

COORDINATION «NYON-GLAND»

Les Communes de Vich et de Gland se sont réunies à plusieurs reprises par rapport à la question du développement «ouest» de la Commune. Un questionnement du Schéma directeur Gland-Vich en regard des nouvelles contraintes légales semble nécessaire. En effet, la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, la 4ème adaptation du Plan directeur cantonal et la priorisation des projets d'urbanisation dans l'agglomération compact «Gland-Nyon» amènent entre autres de nouveaux enjeux à prendre en considération. La question du biotope des batraciens IBN 232 (OBAT) de la Ballastière amène également des questionnements. Une étude de faisabilité pour une éventuelle relocalisation du biotope a été lancée dans le cadre du contrat corridor «Lac - Pied du Jura» en coordination avec le Conseil régional.

INFRASTRUCTURES ENVIRONNEMENT



FONCTIONS

- › Interface avec les partenaires internes/externes liés à des projets d'envergure et d'intérêt régional
- › Gestion et maintenance des équipements collectifs, des déchets et des parcs
- › Entretien et extension des réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'éclairage public

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Signature de la convention intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille
- › Mesure d'assainissement du bruit routier (allègement, revêtement sur l'av. du Mt-Blanc)
- › Instauration de la zone 30 « sous gare »

En savoir plus

Service des infrastructures et de l'environnement
Chemin de Montoly 1
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 30 - Fax : +41 22 354 04 39
E-mail : sie@gland.ch

INFRASTRUCTURE - ENVIRONNEMENT

RÉSEAU ROUTIER

CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS ET TROTTOIRS

- établissement d'un projet de sentier piétonnier le long des rives du lac au lieu-dit «La Falaise» - variante choisie par «SI Vers Le Lac» - procédure de modification de la concession du port;

ENTRETIEN

- réfection de l'enrobé à la Rue de l'Abbaye et autour du bâtiment communal (≈250 ml);
- réfection de l'enrobé au chemin d'accès à l'UAPE des Perrerets (≈35 ml);
- réfection ponctuelle de l'enrobé au Chemin de la Falaise;
- mise en place d'un enrobé phono-absorbant à l'Avenue du Mont Blanc (≈1'750 m);
- réfection de la barrière en bordures du Chemin d'accès du refuge communal;
- réfection du chemin d'accès au refuge communal avec un agrégat naturel de type pierre calcaire du Jura.

EXTENSION

- mise en place de la zone 30 sud, création de 25 ilots, modification de 5 carrefours;
- démarrage des travaux du réaménagement du Chemin des Magnenets.

PERMIS DE FOUILLE

- 54 demandes sur le domaine public ont été traitées.

ÉTUDES

- du plan quinquennal d'entretien du réseau routier;
- de mobilité Gare sud;
- de requalification de l'axe Vy-Creuse/Perron - avant-projet;
- de l'assainissement du pont de la Vy-Creuse - autorisation;
- du projet du réaménagement du Vieux-Bourg - dossier d'expropriation et élaboration de variantes;
- du réaménagement de la Rue Mauverney - avant-projet, projet.

DÉNEIGEMENT

Durant la période hivernale 2017, notre personnel du Groupe voirie a été sollicité de manière exceptionnelle pour les travaux de déneigement. Ils ont consacré 265 heures «normales» et 210 heures supplémentaires pour procéder au déneigement et au salage des chaussées et trottoirs. De plus, la plupart des interventions ont été concentrées en début d'année entre le 9 janvier et le 15 mars et du 27.11 au 31.12. Sur l'année, ce sont 60 tonnes de sel qui ont été épandues.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

EXTENSION

Un luminaire dédié à la sécurité des usagers de l'aide à la traversée à l'arrêt de bus «Lignière-Dullive» sur la route Suisse a été installé.

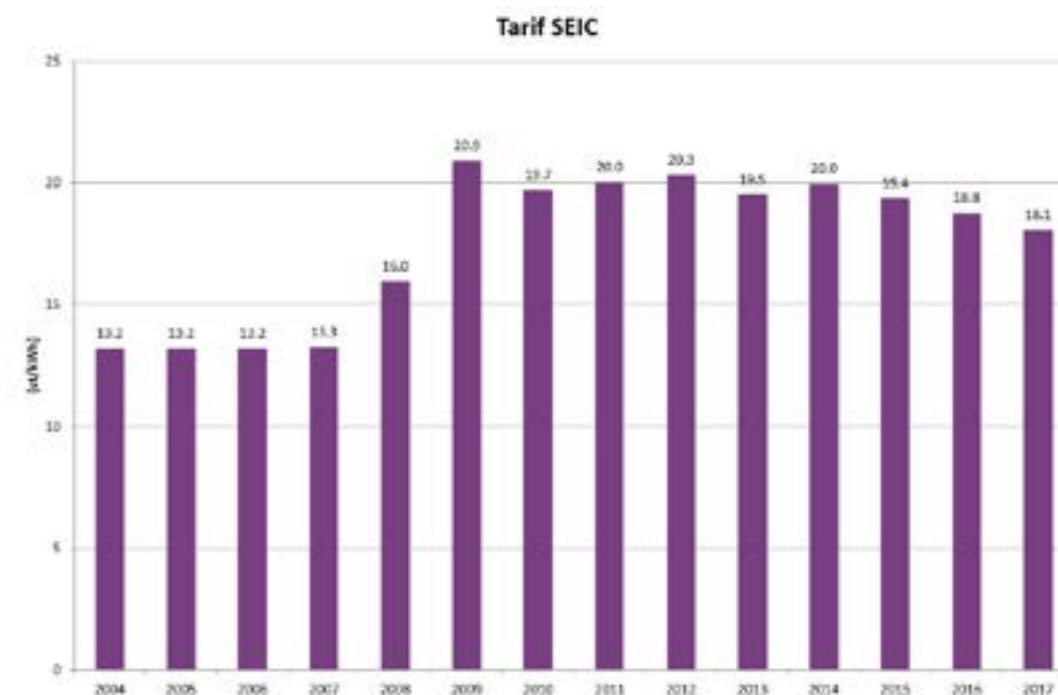
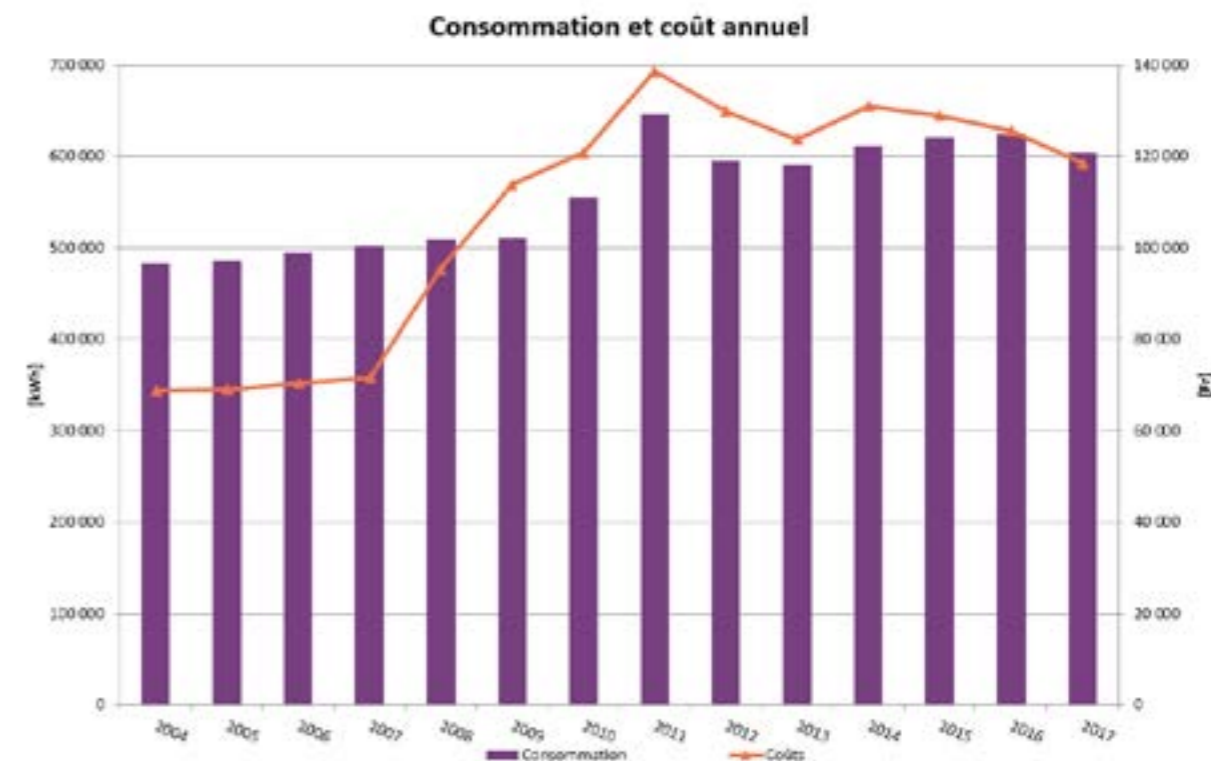
Deux luminaires dédiés à la sécurité des usagers des parkings, sous l'administration communale ont été installés.

ENTRETIEN

En 2017, nous avons procédé aux actions suivantes :

- entretien courant de l'éclairage public effectué suite aux rapports établis lors des tournées mensuelles de vérification;

La consommation annuelle du réseau d'éclairage public a sensiblement diminué en 2017. L'impact des premiers changements d'ampoules à vapeur de mercure par des luminaires équipés de la technologie LED a permis cette économie d'énergie.



ÉTUDE

Suite à l'analyse multicritère (ancienneté des mâts, type d'ampoules, qualité du service, efficacité énergétique) réalisée par la SEIC un préavis sur l'assainissement du réseau d'éclairage public a été déposé. Une demande de crédit de CHF 1'431'500.- a été acceptée pour les mesures suivantes:

- changement des luminaires ouverts équipés en vapeur de mercure HPLN 125 W par des luminaires de nouvelle technologie LED.
- assainissement des candélabres de plus de 35 ans;
- mise en conformité des câbles d'alimentation, des tableaux généraux,
- réalisation des contrôles électriques obligatoires du parc complet tous les 5 ans;
- remplacement des luminaires type Ypsilon par des luminaires nouvelle génération LED.

ÉCLAIRAGE DE NOËL

En 2017, l'entretien courant des différents éclairages et guirlandes s'est poursuivi. De nouvelles décorations lumineuses avec une technologie LED, ont été installées au giratoire «Eikenøtt / Rte de la Vy-Creuse» et à l'administration communale, Gd-Rue 38.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

ÉTUDES

Les contacts avec les architectes et promoteurs de nouveaux projets ont été poursuivis afin de rappeler l'obligation légale de mettre en œuvre l'infiltration, voire la rétention des eaux pluviales, plutôt que le rejet direct dans les canalisations d'eaux claires.

EXTENSION

Dans le cadre du chantier de réaménagement du Chemin des Magnenets, les travaux relatifs à la mise en séparatif du réseau d'assainissement du chemin ont débutés.

ENTRETIEN

Des entretiens courants ont été effectués conformément aux années précédentes :

- contrôle détaillé et systématique par coloration des raccordements des nouvelles constructions dont le permis d'habiter a été délivré en 2016 (8 parcelles);
- contrôle détaillé par coloration des raccordements de 54 parcelles, selon le programme établi dans le cadre du PGEE;
- interventions d'urgence comprenant le curage et parfois l'inspection de canalisations bouchées des eaux usées ou claires;
- curage des canalisations des eaux claires, usées et mixtes dans les secteurs «Bochet, La Tourangelle, cimetièrre, cité ouest, Jura et Gd'Rue» (environ 13'200 m qui représentent 20% du réseau);
- inspection vidéo des canalisations des secteurs «Bochet, La Tourangelle et Cité-Ouest» (≈12'000 m);
- vidange de l'ensemble des sacs de route sur le réseau communal (environ 1'500 sacs);
- mise en conformité de 3 chambres doubles dans le quartier des Tuillières.

RIVIÈRES ET LAC

Entretien ponctuel des rives des cours d'eau et des berges du lac suivant les dégâts occasionnés par les crues et les violents orages.

RÉSEAU D'EAU SOUS PRESSION

APPROVISIONNEMENT

Étude sur la recherche d'eau au «Bois-de-Chênes» dans le cadre de l'entente intercommunale SIDEMO. Suite à l'approbation de la convention d'entente intercommunale pour l'exploitation de la source du Montant et de la nappe de la Cézille par les communes partenaires d'Arzier-le-Muids, Genolier et Gland un dossier de demande de concession d'exploitation des deux ressources a été élaboré. Parallèlement les démarches pour l'acquisition des terrains ont permis d'aboutir à un accord auprès du propriétaire des parcelles touchées par le projet.

ENTRETIEN

- contrôle annuel complet du réseau d'eau communal. Détection de 4 fuites, 3 ont été immédiatement réparées. La dernière se trouve sur domaine privé. Les travaux seront entrepris aux frais des propriétaires ;
- 12 interventions d'urgence et entretien courant sur le réseau communal pour la réparation de fuites ;
- 1 nouvelle borne hydrante a été installée au chemin du Montoly à la demande du SDIS Gland-Se-rine; nous comptons actuellement 268 bornes hydrantes sur le réseau communal.
- Suppression de la chambre de vannes de réseau au carrefour ch. du Bochet- rue du Midi, dans le cadre des réaménagements de la zone 30 zone sud de la Ville.
- Etude du remplacement de la conduite ESP dans le cadre du remplacement de la conduite EU à la rue Mauverney ceci entre la rue de la Prairie et la rue du Perron.
- déviation de la Conduite FG 125, parcelle n° 923, Domaine de Solveig, suite à une vanne de réseau ne pouvant plus être manipulée, la conduite a été déviée pour préserver un arbre de la propriété;
- alimentation en eau du rond-point à la route de Luins quartier «Eikenøtt»;
- étude du projet de bouclage de la conduite du chemin des Magnenets entre les nos 12 et 26 dans le cadre de la mise en conformité des collecteur EU - appel d'offres - adjudication - réalisation en 2018;
- remplacement des vannes de réseau bloquées à plusieurs endroits de la Ville.

SIDEMO

- remise en état du chemin d'accès au puits et pose de nouvelles barrières;
- test sur une alimentation de secours depuis le réseau d'eau de Bassins, avec une équipe de la protection civile, pour répondre au besoin en cas de pénurie, principalement pour les besoins de la Commune d'Arzier-Le-Muids.
- nomination du nouveau surveillant de la station du Montant ; M. Daniel Hertzog en remplacement de M. Franco Duperret ;
- contrôle annuel complet de la station selon contrat de maintenance et travaux courants.

SANE

Le syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE) nous livre l'eau d'arrosage pour les terrains du centre sportif «En Bord» (3'969 m³) et les jardins familiaux (3'222 m³). L'eau fournie par le biais du SANE est une eau brute du lac qui n'a pas subi de traitement. La consommation totale nécessaire à ces arrosages en 2017 est supérieure par rapport à la moyenne pluriannuelle.

SAPAN

La consommation d'eau de boisson auprès de la SAPAN s'est élevée à 152'539 m³ pour l'année 2017, représentant ainsi 11.9 % de la consommation annuelle. Celle-ci est supérieur à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. La cause de cette situation s'explique par une année «sèche», qui a connu des précipitations faibles (les plus basses depuis 2001) et un ensoleillement dans la moyenne haute. Par conséquent, le déficit hydrique 2017 représente en moyenne un manque d'eau de nos sources se situant entre 200 à 400 l/m².

CONTRÔLE DE QUALITÉ

En 2017, nous avons prélevé à 4 reprises 7 échantillons d'eau répartis sur l'ensemble des équipements communaux et les avons transmis au Laboratoire cantonal pour analyses. La qualité de l'eau potable distribuée à Gland est bonne.

Conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires en vigueur depuis le 1er mai 2003, la qualité de l'eau et ses différentes caractéristiques ont été communiquées à la population en fin d'année (pilier public). En voici les principales caractéristiques :

NOMBRE D'HABITANTS APPROVISIONNÉS	13'000 (moyenne annuelle)	
QUALITÉ HYGIÉNIQUE	les échantillons prélevés à ce jour respectaient les exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques analysés	
QUALITÉ CHIMIQUE	dureté totale	de 19.8 °F à 22.8 °F
	nitrate	de 3.4 mg NO ₃ /l à 5.3 mg NO ₃ /l
	pH	de 7.4 à 7.9
	sodium	de 1.4 mgNa/l à 3.4 mgNa/l
	calcium	de 65.0 mgCa/l à 73.0 mgCa/l
	sulfates	de 2.0 mgSO ₄ /l à 7.0 mgSO ₄ /l
	chlorures	de 2.6 mgCl/l à 3.7 mgCl/l
ORIGINE DE L'EAU	88 %	de l'eau potable vient des sources (Montant, Cézille, Confrérie, trop-plein du Biscou)
	12 %	de l'eau potable est achetée à des tiers (SAPAN)
TRAITEMENT DE L'EAU	eau de source	Cézille + Confrérie + Biscou : pas de traitement. Montant : floculation-filtration sur sable-ozonation-filtration sur charbon actif-chloration.

Pour votre information, vous retrouverez ces données et celles concernant les autres distributeurs d'eau suisses sur le site internet à l'adresse suivante : <http://www.qualitedeleau.ch>

Durant l'année 2017, l'approvisionnement réalisé par les infrastructures communales d'alimentation en eau potable peut se résumer de la manière suivante :

CONSOMMATION D'EAU - ABONNÉS EXTÉRIEURS	12'583 m ³
CONSOMMATION D'EAU DE BOISSON - GLAND	1'078'305 m ³
CONSOMMATION D'EAU INDUSTRIELLE ET AGRICOLE - GLAND	117'948 m ³
CONSOMMATION D'EAU TOTALE	1'208'836 m ³

En rapportant la consommation d'eau de Gland au nombre moyen d'habitants, nous obtenons la consommation d'eau spécifique par habitant suivante :

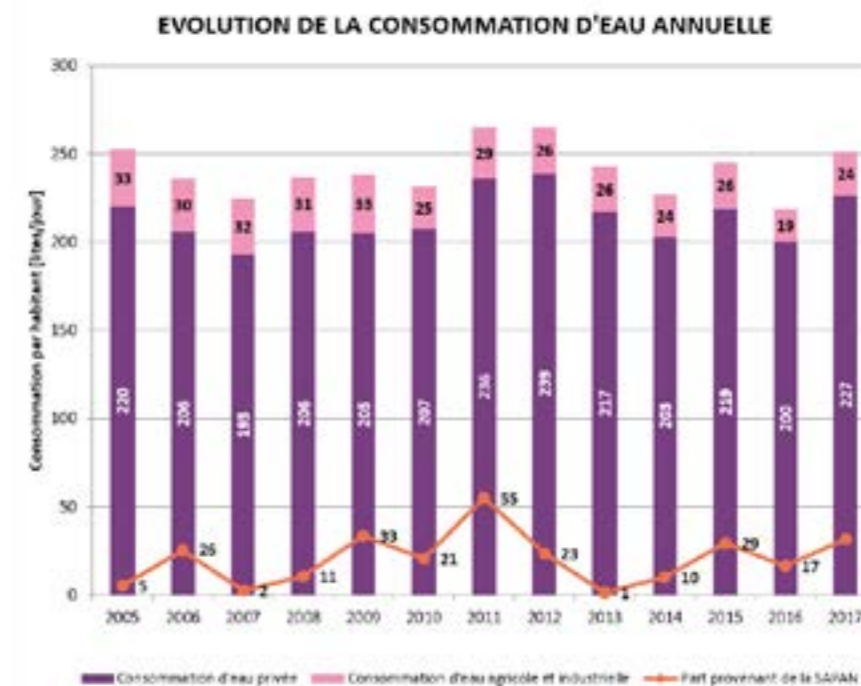
$$\frac{1'078'305 + 117'948}{13'191 \times 365} = 248 \text{ litres/jour}$$

Pour mémoire, cette consommation s'élevait à 219 litres/jour pour l'année 2016.

De manière similaire, en soustrayant l'eau agricole et industrielle ainsi que la consommation des abonnés extérieurs, nous obtenons la valeur suivante pour la consommation spécifique d'eau de boisson par résident glandois :

$$\frac{1'078'305}{13'191 \times 365} = 224 \text{ litres/jour}$$

À nouveau, pour mémoire, cette consommation s'élevait à 200 litres/jour pour l'année 2016.



Comparativement aux résultats obtenus durant la dernière décennie, nous constatons que la consommation d'eau privée enregistrée en 2017 est légèrement supérieure. D'autre part, la consommation d'eau agricole et industrielle est également supérieure à ces dernières années.

La part provenant de la SAPAN est supérieure à la moyenne pluriannuelle de cette dernière décennie. Ce bilan s'explique par le déficit hydrique.

PISCINES ET PLAGE COMMUNALES

Durant l'année 2017, les collaborateurs du Service infrastructures et environnement ont procédé aux prélèvements d'échantillons d'eau des différentes piscines et plages pour les faire analyser par le Laboratoire cantonal.

Le nombre de prélèvements effectués est le suivant :

- 9 à la piscine scolaire des Perrerefs.
- 12 à la piscine et au jacuzzi de la clinique de la Lignière ;
- 11 au jacuzzi du fitness Atlantide ;
- 3 à la piscine du Chemin des Laurels n° 17 ;
- 3 à la piscine du Domaine des Pins ;
- 3 à la piscine des Résidences «Les Grands-Champs».
- 2 à la plage communale au lieu-dit «La Falaise». L'eau a obtenu deux fois la note A (la notation allant de A (eau de bonne qualité) à D (eau de mauvaise qualité) ;
- 2 à la future plage communale au lieu-dit «Sous-La-Lignière». L'eau a obtenu deux fois la note B.

Ils ont révélé que la qualité de l'eau est conforme aux prescriptions légales ;

FORÊTS COMMUNALES - PLANTATIONS

FORÊTS COMMUNALES

Cette année, les travaux d'entretien de nos forêts se sont déroulés dans le bois sis à proximité du site des Archers, au Chemin de la Falaise. Le permis de coupe a été délivré pour une cinquantaine de plantes, soit un volume sur pied d'environ 36 m³ de bois, essentiellement destiné au bois de cheminée ou plaquettes de chauffage pour nos locaux.

PLANTATIONS

Cette année, 4 arbres ont été plantés sur les surfaces publiques afin de compenser les arbres abattus par le Groupe espaces verts durant l'année, soit 1 chêne, 2 érables, 1 sorbier.

À la demande de l'Association Eikenøtt, un sapin a également été planté au parc public d'Eikenøtt, afin que les habitants du quartier puissent le décorer pour les fêtes de fin d'année. Cette plantation a été financée par l'entreprise Losinger-Marazzi.

8 bacs potagers fabriqués par la Fondation l'Espérance ont été installés pendant la belle saison afin que les citoyens et citoyennes se les approprient pour cultiver et récolter librement des fruits et légumes de saison.

Feu bactérien

Durant l'été, les collaborateurs du Groupe espaces verts ont procédé au contrôle dans les périmètres fixés par le Service cantonal de l'agriculture. Aucune plante suspecte n'a été découverte.

CIMETIÈRE

Au cours de l'année 2017, le cimetière a enregistré 9 inhumations et 18 poses de cendres. D'autre part, 16 cérémonies d'adieu ont eu lieu dans les églises de notre Ville. En sus, l'entretien courant a été assuré par notre Groupe espaces verts.

VÉHICULES ET MACHINES DU SERVICE

Nouvelles acquisitions pour le Groupe voirie

- deux souffleurs à feuilles dorsal STIHL type BR 700 (2 remplacements);
- deux souffleurs à feuilles dorsal électrique de type Pelenc;
- une tondeuse-débrousailluse AS-Motor AS 63 2t ES;
- une perceuse à colonne Type Promac 930 ELB;
- une scie à ruban type HVBS 7MW 129AE;
- une fraise à neige type (agrégat pour rapid) (occasion)
- un tracteur John Deere 955 (occasion)
- une camionnette Piaggio Porter 1.3

Nouvelles acquisitions pour le Groupe espaces verts

- une tondeuse frontale ISEKI SF 450 4x4
- un scarificateur ELIET E 501 Pr

Nouvelle acquisition pour le Groupe eau

- un véhicule utilitaire Dacia Dokker

PLACES DE JEUX ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Les différentes places de jeux communales sont contrôlées quatre fois par an par la société Top Jeux SA qui vérifie l'état des différentes installations et le respect des normes en vigueur. En parallèle, notre Groupe voirie réalise également un contrôle régulier de ces places, permettant de réparer immédiatement les défauts constatés.

Pour la 7e saison consécutive, une patinoire mobile a été installée pour une durée de 15 semaines sur l'un des terrains extérieurs de sport du complexe de Grand-Champ.

DÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte de nos ordures ménagères est effectuée par l'entreprise Reymond Frères SA. Le ramassage a lieu les lundis et jeudis au nord des voies CFF et les mardis et vendredis au sud des voies CFF. Les ordures ménagères sont ensuite acheminées à l'usine d'incinération TRIDEL de Lausanne.

En 2017, 1'478.67 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, ce qui représente une moyenne annuelle de 112.1 kg par habitant. Le tonnage par habitant diminue depuis 2016 suite à une augmentation continue après 3 années d'augmentation après l'introduction de la taxe au sac.

Pour la collecte, le transport et l'incinération des ordures ménagères, le coût total annuel s'est élevé à CHF 538'689.-- Ce coût, rapporté à l'habitant, est également en diminution. Il reste largement inférieur à ceux des années antérieures à l'introduction du concept de la taxe au sac (CHF 40.80/hab. en 2017 contre CHF 87.30/hab. en 2012).

ÉVOLUTION DU TONNAGE ANNUEL EN KG PAR HABITANT

2011	223kg/hab.
2012	223kg/hab.
2013	108.7kg/hab.
2014	116.3kg/hab.
2015	118.4kg/hab.
2016	114.4kg/hab.
2017	112.1kg/hab.



DÉCHETS ORGANIQUES

La tournée de ramassage des déchets organiques a permis de collecter 626.05 tonnes de déchets organiques, soit 47.5 kg/hab. Cette valeur est très proche de celle obtenue en 2016. Ces déchets sont valorisés en biogaz et en compost à l'usine de méthanisation Ecorecyclage à Lavigny. Le coût annuel du transport et de l'élimination s'élève à CHF 163'832.-- contre CHF 163'501.-- en 2016.

DÉCHÈTERIE COMMUNALE ET ÉCO-POINTS

Six éco-points sont répartis sur le territoire communal afin de répondre au besoin de proximité de nos citoyens pour y déposer certains déchets recyclables. On peut en particulier y déposer le verre vide et les huiles. Les conteneurs à déchets organiques ménagers ont été supprimés suite à l'introduction de la nouvelle collecte porte-à-porte.

À la déchèterie communale, les déchets récoltés sont les suivants: déchets compostables et branchages, verre, papier et carton, métaux, huiles minérales et végétales, PET, vêtements usagés, déchets encombrants, déchets en bois, plastiques, capsules «Nespresso», pneus, frigos, piles, appareils électroménagers, matériel informatique, téléviseurs, appareils et jouets à composants électriques et électroniques ainsi que divers déchets spéciaux de ménages (résidus de peintures, colles, solvants, batteries, médicaments, etc...).

Une brocante gratuite, réservée aux habitants de la Ville, est organisée à la déchèterie depuis de nombreuses années en mai et en septembre. La tenue de cet événement permet ainsi à chacun de trouver son bonheur et de donner une seconde vie à de nombreux objets.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

La Municipalité, poursuivant sa politique d'incitation au tri des déchets, met régulièrement à disposition de ses citoyens 7 «éco-points mobiles». Ces derniers sont à disposition de quiconque organise une manifestation d'intérêt public et permettent ainsi d'offrir au public la possibilité d'y trier ses déchets, en particulier le PET, l'aluminium et le verre.

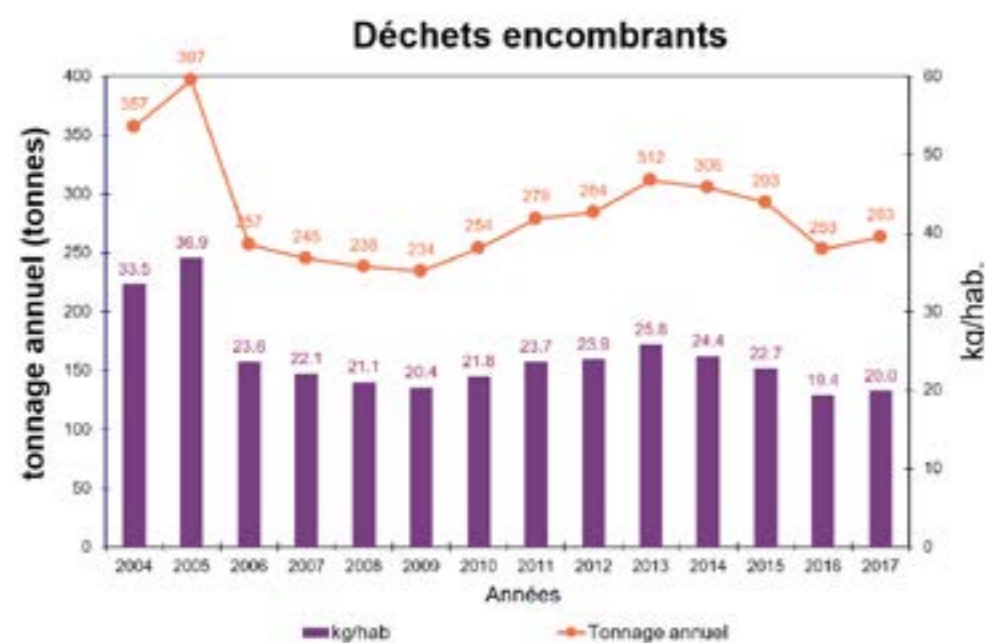
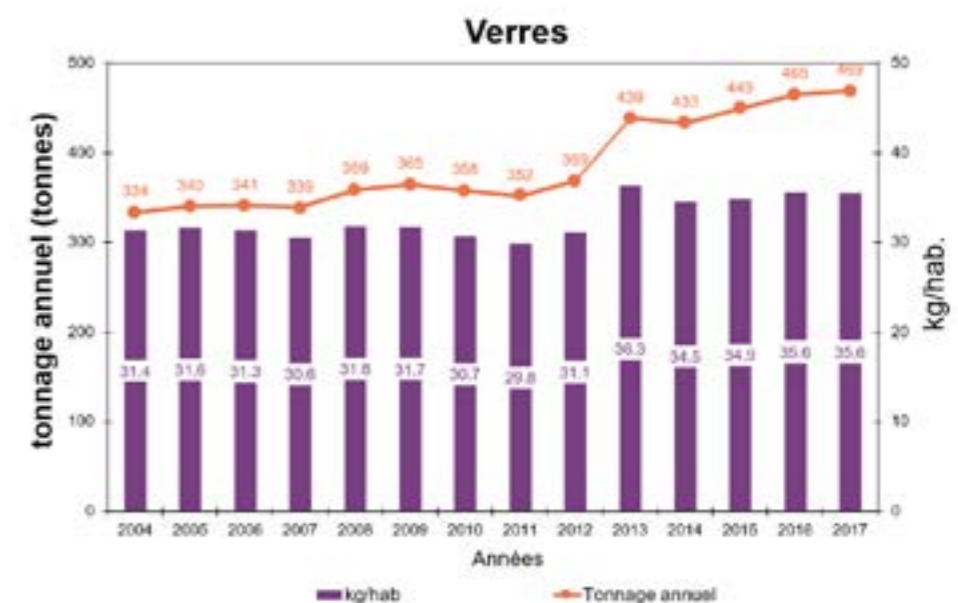
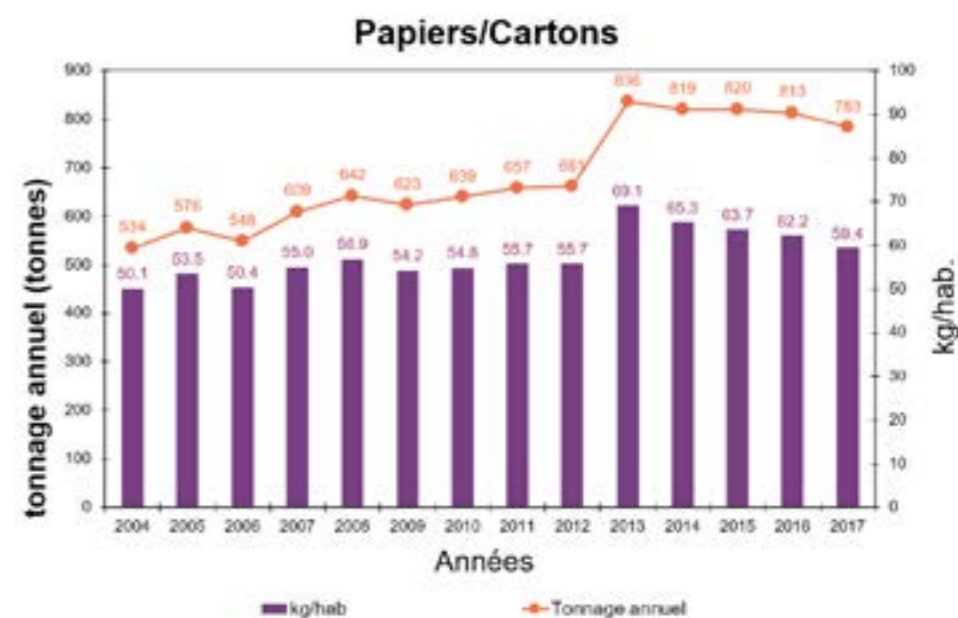
ÉVOLUTION DES QUANTITÉS DE DÉCHETS RÉCUPÉRÉS À LA DÉCHÈTERIE

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
DÉCHETS VERTS RÉCOLTÉS À LA DÉCHÈTERIE	800 t.	900 t.	700 t.	850 t.	840 t.	800 t.
DÉCHETS ORGANIQUES RÉCOLTÉS AUX PORTE-À-PORTE(3)		411 t.	553 t.	521 t.	602.4 t.	626.1 t.
DÉCHETS ENCOMBRANTS	284 t.	312 t.	306 t.	293 t.	253 t.	263 t.
PLASTIQUES	76 t.	163 t.	164 t.	182 t.	190 t.	198 t.
PAPIER, CARTONS (1)	661 t.	836 t.	819 t.	820 t.	813 t.	782 t.
BOIS	287 t.	341 t.	376 t.	395 t.	358 t.	411 t.
MÉTAUX	97 t.	129 t.	144 t.	155 t.	152 t.	184 t.
CAILLOUX	124 m ³	137 m ³	148 m ³	184 m ³	157 m ³	208 m ³
HUILES MINÉRALES ET VÉGÉTALES	5 t.	4 t.	6 t.	6 t.	6.5 t.	4.45 t.
VERRE	369 t.	439 t.	433 t.	449 t.	465 t.	469 t.
PET	25 t.	36 t.	34 t.	38 t.	36 t.	37 t.
APPAREILS (2) ÉLECTRO-MÉN. + FRIGOS	52 t.	54 t.	60 t.	60 t.	64 t.	64 t.
TV - APPAREILS ÉLEC-TRONIQUES	63 t.	63 t.	59 t.	53 t.	46 t.	46 t.
DÉCHETS SPÉCIAUX MÉNAGERS	12 t.	12 t.	15 t.	18 t.	15 t.	17 t.
HABITS	49 t.	79 t.	85 t.	89 t.	85 t.	74 t.
CAPSULES À CAFÉ	8 t.	9 t.	9 t.	9 t.	8 t.	9 t.

(1) Ce tonnage comprend la collecte effectuée par la section du FC Gland Vétérans (81 t. en 2013)

(2) Depuis 2008, les gros appareils électroménagers (frigos, cuisinières,...) qui étaient jusqu'alors comptabilisés en nombre de pièces, sont désormais englobés dans le tonnage indiqué.

(3) La collecte des déchets organiques a été instaurée en mars 2013.



CHIFFRES CLÉS

	2013	2014	2015	2016	2017
NOMBRE MOYEN D'HABITANTS	12'090 hab.	12'550 hab.	12'881 hab.	13'068 hab.	13'191 hab.
QUANTITÉ D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉCOLTÉES	1'314 tonnes	1'459 tonnes	1'524.11 tonnes	1'495.15 tonnes	1'468.67 tonnes
QUANTITÉ DE DÉCHETS ENCOMBRANTS RÉCOLTÉS	312 tonnes	306 tonnes	293 tonnes	253 tonnes	263 tonnes
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS INCINÉRABLES RÉCUPÉRÉS (ORDURES MÉNAGÈRES + DÉCHETS ENCOMBRANTS)	1'626 tonnes	1'765 tonnes	1'817 tonnes	1'748 tonnes	1'742 tonnes
QUANTITÉ TOTALE DE DÉCHETS RECYCLÉS RÉCUPÉRÉS (NON COMPRIS LES ENCOMBRANTS)	3'476 tonnes	3'459 tonnes	3'644 tonnes	3'679 tonnes	3'721 tonnes
TAUX DE RECYCLAGE POUR LA VILLE DE GLAND	68,14 %	66,22 %	66,73 %	67,79 %	68,12 %
TONNAGE ANNUEL D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉCOLTÉ PAR HABITANT	109 kg/hab.	116,3 kg/hab.	118,3 kg/hab.	114,4 kg/hab.	112,1 kg/hab.
COÛT ANNUEL DU TRAITEMENT (RÉCOLTE + TRANSPORT + TAXES D'ÉLIMINATION) DES ORDURES MÉNAGÈRES PAR HABITANT	39,2 frs/hab.	47,9 frs/hab.	48,6 frs/hab.	45,8 frs/hab.	40,8 frs/hab.
COÛT ANNUEL DU TRAITEMENT (RÉCOLTE + TRANSPORT + TAXES D'ÉLIMINATION) DES DÉCHETS RECYCLÉS PAR HABITANT	44,7 frs/hab.	40,0 frs/hab.	44,8 frs/hab.	40,3 frs/hab.	40,4 frs/hab.

INVENTAIRE DU PARC DE VÉHICULES DE LA COMMUNE

SERVICES	PLAQUES	TYPE	MARQUE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	VD 562'654	Minibus Pause-Déj	Peugeot Boxer
	VD 312'559	Minibus Pause-Déj	Peugeot Boxer
	VD 283'356	Tricycle	Kyburz DXS
SBU / SIE	VD 124'989	Voiture	Peugeot 107 Trendy
GROUPE VOIRIE	VD 503'863	Fourgon	Piaggio Porter 1.3
	VD 489'112	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 615'131	Camionnette	Piaggio Porter 1.3
	VD 140'161	Camionnette	Toyota Dyna
	VD 354'558	Camionnette	Citroën Jumper
	VD 256'789	Camionnette	VW
	VD 323'914	Pick-up cabine double	Nissan Navara
	VD 248'034	Camion	Unimog Mercedes
	VD 690'391	Tracteur	New Holland
	VD 690'182	Tracteur/tond.	John Deere 3520
	VD 607'350	Tracteur/tond.	John Deere 955
	VD 562'400	Tracteur/tond.	John Deere X595
	VD 8'197	Chariot élévateur	Toyota
	VD 7'331	Balayeuse	Bucher CityCAT 2020
	VD 425'061	Remorque gazon	Barthau SP
	VD 2'286	Remorque pour rouleau	Amman
	VD 403'861	Remorque surbaissée	Humbaur
	VD 27'153	Bateau alu	Ulysse 4.70
	VD 2'869	Remorque génératrice	Massey Ferguson
	VD 403'861	Remorque Bateau alu	RSA B091

GROUPE ESPACES VERTS

	VD 343'035	Camionnette	Daihatsu	
	VD 464'025	Camionnette	Piaggio	
	VD 472'232	Camionnette	Piaggio Porter 1.3	
	VD 690'909	Tondeuse	Iseki	
	VD 472'738	Tracteur/tond.	John Deere 1565	
	VD 60'659	Véhicule électrique	Goupil G3S	
	VD 323'109	Camionnette	Piaggio porter 1.3	
GROUPE DÉCHÈTERIE	VD 2'042	Pelle mécanique	Mecalac 12 MSX	
GROUPE SERVICE DE LA POPULATION	VD 362'508	Fourgon	Opel Combo 1.6	
	VD 150'923	Fourgon	Citroën Jumper	
CRL	VD 325'985	Minibus	VW Multivan T5	
GROUPE EAUX	VD 249'832	Camionnette	Citroën C15	
	VD 524'143	Break	Dacia Duster	
	VD 603'317	Fourgon	Dacia Dokker	
	VD 4'225	Chariot dévidoir	Antifeu	
	VD 1309	Chariot dévidoir	Tube rouge	
	VD 1096	Chariot dévidoir	Tube noir	
	SERVICE DU FEU	VD 505'963	Minibus	Mercedes-benz 413
		VD 8'645	Camion échelle	Iveco 120-25 AN
VD 360'118		Voiture intervention	Ford Focus	
VD 377'071		Voiture intervention	VW Tiguan 2.0 TDI	
VD 8'029		Camion tonne Pompe	Mercedes 1429	
VD 503'117		Transport matériel	Renault Mascott	
VD 5'280		Echelle mécanique	Ehsam Alm 22 M	
VD 4'287		Chariot dévidoirs	Ehsam 561 322	
VD 31'249		Motopompe type 3	Pfander	
VD 708		Matériel inondation	Humbaur HT 2000	
VD 738		Motopompe type 2	BZS	
VD 2'394		Porte-échelle	Morier RSF 55	
VD 2'914		Dévidoirs	Morier RSF 55	
VD 30'243	Motopompe type 2	BZS MSP 2		
VD	Minibus matériel	VW 1600		

ENFANCE, JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



FONCTIONS

- › répond aux besoins et droits des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 0 à 25 ans
- › est une ressource au bénéfice des familles dans l'éducation de leurs enfants, adolescents et jeunes adultes
- › vise le maintien de la cohésion sociale d'une ville jeune (31% de moins de 25 ans) et multiculturelle (105 nationalités représentées) en transition démographique
- › oriente et soutient la municipalité dans la définition et la mise en œuvre d'une politique communale de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

LES POINTS FORTS DE 2017

- › Lancement du premier Centre aéré d'automne
- › 2ème édition du Dîner Quizz Citoyen
- › 4ème édition de la Fête annuelle du skatepark
- › 3ème édition de Gland ça Marche
- › Première édition de la Soirée Montovibes; événements organisés par le Parlement des Jeunes à Montoly
- › Création d'une Association de Parents d'Elèves
- › Lancement du concept des Speed Booking à la bibliothèque communale et scolaire
- › Lancement des prêts de liseuses et livres électroniques à la bibliothèque communale et scolaire
- › Passage à la gratuité de la bibliothèque communale et scolaire

En savoir plus

Service de la jeunesse
Rue du Borgeaud 12
Case postale
1196 Gland

Tél.: +41 22 354 04 44
E-mail : jeunesse@gland.ch

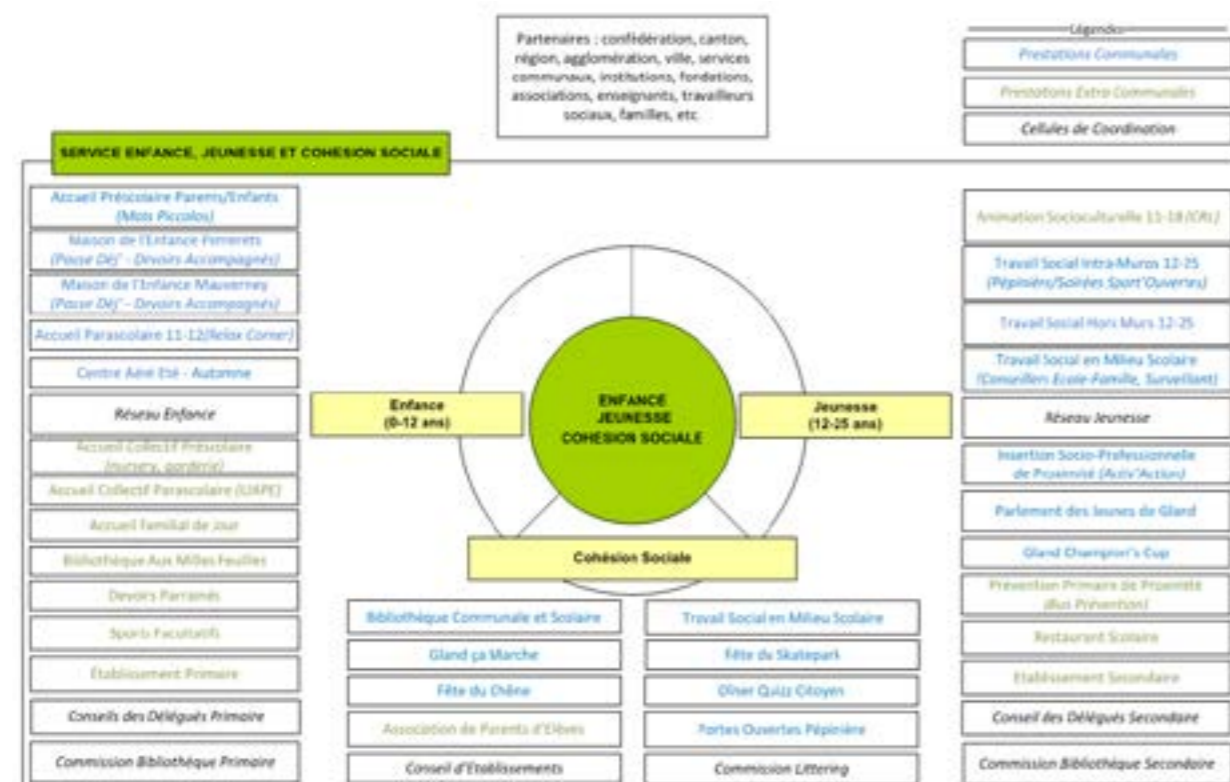
ENFANCE, JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Piloté par son Chef de service Monsieur Mathieu Lasson, le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale inclut l'Office de l'enfance et l'Office de la jeunesse avec pour liant et fil conducteur transversal la cohésion et l'insertion sociale des habitants sur leur territoire de vie et plus globalement dans la société :

- Géré et coordonné par une Déléguée à l'enfance, l'Office de l'enfance répond aux besoins des enfants âgés de 0 à 12 ans et de leurs familles
- Géré et coordonné directement par le Chef de service, l'Office de la jeunesse répond aux besoins des adolescents et jeunes adultes âgés de 12 à 25 ans et de leurs familles

Ce rapport fait état des prestations et manifestations coordonnées par l'Office de l'Enfance (accueil de l'enfance - pré/parascolaire), les écoles et l'Office de la jeunesse.

Synthèse des prestations proposées à Gland :



OFFICE DE L'ENFANCE

En étroite collaboration avec l'école primaire et le secteur associatif, l'Office de l'enfance œuvre activement en faveur de la promotion des besoins et droits des enfants de 0 à 12 ans au sein de la commune. Il veille à leur bien-être, développe et encourage la participation, la prévention ainsi que l'éducation globale des enfants au travers d'une action coordonnée avec les différents acteurs impliqués dans la vie de l'enfant.

Pour ce faire, un Réseau enfance regroupant les différents acteurs et professionnels concernés est organisé semestriellement pour échanger et réfléchir sur différentes thématiques en lien avec les pré-occupations actuelles rencontrées par les enfants de 0 à 12 ans et leurs familles.

PAUSE-DÉJ

Entièrement communale, la Pause-Déj est une structure d'accueil parascolaire proposée sur le temps du repas de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- BUTS** Répondre aux besoins d'accueil de midi pour les enfants scolarisés à Gland de la 1^{ère} à la 6^{ème} année.
- LIEUX D'ACCUEIL** Les restaurants scolaires de la Pause-Déj se situent à Mauverney (72 places) et aux Perrerets (72 places) pour les enfants scolarisés dans les bâtiments respectifs.
- TRAJETS** Les enfants sont pris en charge dès leur sortie d'école par les animatrices de la Pause-Déj.
- PRESTATIONS** Pendant la période scolaire uniquement, lundi-mardi-jeudi-vendredi de 11h50 à 13h25.

Les repas sont préparés par Eldora, puis transportés sur les lieux d'accueil. La Pause-Déj est labellisée « Fourchette verte junior ». Les enfants participent après le repas à des activités accompagnées et adaptées à leurs besoins.

Missions

Au-delà de sa fonction de cantine scolaire, la Pause-Déj est un lieu d'échanges et de partage, de détente et de loisirs. La Pause-Déj est une prestation communale qui contribue à concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Son accès est réservé en priorité aux parents d'enfants scolarisés à Gland qui exercent ou qui cherchent à exercer une activité professionnelle.

- PRIX** CHF 17.- par jour et par enfant, pour un accueil régulier
- CHF 15.- dès le second enfant
- CHF 20.- par jour et par enfant pour un dépannage.

L'équipe est composée de 12 auxiliaires et d'une coordinatrice-responsable des deux lieux d'accueil.

DEVOIRS ACCOMPAGNÉS

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale de la Ville de Gland, en collaboration étroite avec le corps enseignant des établissements scolaires, a permis à une centaine d'enfants d'être accompagnés et soutenus dans la réalisation de leur travail scolaire tout au long de l'année, grâce à l'implication et l'engagement des 8 accompagnants aux devoirs accompagnés. Les devoirs accompagnés sont ouverts trois jours par semaine les lundis, mardis et jeudis pour les enfants fréquentant les classes de la 3^e à la 11^e année au sein des établissements scolaires de la Ville de Gland. Les enfants de 3^e à 6^e sont accueillis sur les sites parascolaires des Perrerets et Mauverney pour étudier et être soutenus dans l'organisation de leur travail scolaire de 15h00 à 16h15, pendant que les élèves plus âgés, de 7^e à 11^e accomplissent leurs devoirs en salle de classe à Grand-Champ de 16h20 à 17h20. Les devoirs surveillés sont facturés CHF 6.-/heure et dès le deuxième enfant CHF 5.50/heure.

CENTRE AÉRÉ

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale met sur pied durant l'entier des vacances scolaires d'été un Centre aéré accueillant les enfants âgés de 5 à 12 ans, habitant à Gland. Le but est d'offrir aux familles la possibilité de faire garder leur enfant selon leurs besoins, dans les limites de la capacité de la structure, soit 21 enfants par jour. Les parents peuvent inscrire leurs enfants à la journée.

Les enfants sont accueillis de 8h30 à 18h00, du lundi au vendredi. Le tarif journalier est de CHF 40.- pour le premier enfant et de CHF 35.- dès le deuxième enfant. Toutes les excursions sont comprises dans le prix. Nous offrons aussi une collation et un goûter. Le centre aéré se déroule dans les bâtiments de Montoly à Gland. Les activités proposées sont orientées « vacances » et choisies en fonction de la météo. Les enfants sont encadrés par un responsable, une responsable adjointe et un moniteur. En 2017, 72 familles ont inscrit leur(s) enfant(s) au centre aéré. La moyenne de fréquentation sur les 7 semaines est très bonne avec 20.14 enfants par jour. La fréquentation est en moyenne de 6.76 jours par enfant.

Pour la première fois le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a ouvert un Centre aéré d'automne. Celui-ci s'est déroulé sur la 2e semaine des vacances d'octobre à la Maison de l'enfance des Perrerets. 23 familles ont pu y inscrire leur(s) enfant(s). La capacité était de 25 enfants par jour. Les retours des familles sont très positifs pour cette nouvelle offre.

ÉCOLES

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement se compose de 24 membres issus à parts égales de :

- Représentants des autorités communales (présidence assurée par Madame Christine Girod, Municipale en charge de l'enfance, des écoles et de la jeunesse)
- Parents d'élèves fréquentant les établissements
- Représentants des milieux et des organisations concernés par la vie des établissements
- Représentants des professionnels actifs au sein des établissements

Il concourt à l'insertion des établissements scolaires dans la vie locale et permet l'échange d'informations et de propositions entre les établissements et les autorités locales, la population et les parents d'élèves.

La composition du Conseil d'établissement en 2017 se présente comme suit :

AUTORITÉS

Mme Christine Girod	Présidente
M. Gilles Davoine	Municipal
Mme Sabine Million-Courvoisier	Conseillère communale PLR
Mme Natacha Bello	Conseillère communale Gens de Gland
M. Nicolas Aeschmann	Conseiller communal PS-les Verts-POP
Mme Emmanuelle Cosendai	Conseillère communale UDC

ÉCOLES

Mme Bettina Thuillard	Directrice Etablissement primaire
M. Cédric Rossier	Directeur Etablissement secondaire
Mme Nicole Payot	Enseignante Etablissement primaire
Mme Marina Jatton	Enseignante Etablissement primaire
M. Bertrand Pasche	Enseignant Etablissement secondaire
M. Abdelkrim Rabet	Enseignant Etablissement secondaire

SOCIÉTÉS CIVILES

Mme Ahimara Buffat	Fanfare de Gland
M. David Capelli	UAPE Entr'Acte - fondation la Ruche
Mme Barbara Konrad	Conseillère école-famille
Mme Patricia Storti	Centre de rencontres et loisirs
Mme Angela Galvez	AgyA Gym
Mme Françoise Pastorin	Paroisse Reformée Gland-Vich-Coinsins

PARENTS

M. Patrick Besson	Parent
Mme Diane Bauchard	Parent
Mme Francine Kouame	Parent
Mme Lydie Lecoultre	Parent
Mme Bettina Schoepflin Ettaleb	Parent
M. Tarek Azzouzi	Parent

Mme Tiziana Yammouni	Secrétaire
----------------------	------------

Les séances du Conseil d'établissement ont eu lieu 23 janvier, le 8 mai et le 23 octobre 2017.

BUREAU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PRÉSIDENTE
Mme Christine Girod

VICE-PRÉSIDENT
M. Gilles Davoine

DIRECTEUR DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE
M. Cédric Rossier

REPRÉSENTANTE DES PARENTS
Mme Diane Bauchard
SECRÉTAIRE
TEIXEIRA FERREIRA Karine

REPRÉSENTANTE DES SOCIÉTÉS CIVILES
Mme Patricia Storti

SECRÉTAIRE
Mme Tiziana Yammouni

Le rôle du bureau est de collaborer à l'établissement de l'ordre du jour, nommer les commissions ou encore s'assurer du quorum de l'Assemblée. Il s'est réuni les 25 avril et 3 octobre 2017.

Invités :

- Présentation de programme LIFT par Mme Aude Métral
- Invitation de Mme Maréchal, présidente de l'APE-Gland en tant qu'auditrice

Nous soulignons une très bonne présence aux séances, une bonne dynamique et un grand intérêt lors des discussions sur les sujets proposés.

ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE

L'établissement primaire accueille tous les élèves glandois de la 1P à la 8P. Les bâtiments scolaires sont repartis sur trois sites : Perrerets, Mauverney et Tuillières. Les 1215 élèves sont répartis dans 61 classes et encadrés par 107 enseignants et 5 membres du Conseil de direction, composé de Mme Bettina Thuillard (Directrice), Mme Dominique Baeriswyl (Doyenne), Mme Stéphanie Motta Taylor (Doyenne), Mme Patricia Aviolat (Doyenne) et M. Christophe Widmer (Doyen).

Le site internet ep-gland.ch permet de trouver toutes les informations liées à la scolarité vaudoise ainsi que les spécificités de l'Etablissement primaire.

En 2017, le secrétariat a également évolué puisque Mme Marianne Demierre a fait valoir son droit à la retraite au 30 septembre et M. Philippe Amsler lui a succédé au 1e octobre.

Activités culturelles, animations diverses

Chaque année, des enseignants et d'autres professionnels de l'établissement s'engagent à la mise sur pied d'événements en lien avec le sport, la culture et la santé que ce soit au sein de l'équipe de pro-

motion de la santé, la commission bibliothèque, la commission culture, le Conseil d'établissement ou des Conseils de délégués.

Tous les élèves ont pu assister à des spectacles ou à des projections de films au Théâtre de Grand Champ. Des classes de 3-4P ont également participé au Festival de danse de Gland. La chorale, Couleur EnCHANTées, outre son traditionnel concert de fin d'année, a eu l'occasion de participer au concert de Noël de la Fanfare de Gland.

Camps et activités sportives

Plusieurs camps et sorties ont eu lieu durant l'année et les sports facultatifs ont toujours beaucoup de succès auprès de nos élèves. Les élèves de l'établissement fréquentent la patinoire de manière régulière et soutenue, encadrés par les professionnels d'éducation physique. Chaque degré scolaire de la 1P à 8P a organisé soit une journée sportive, soit une journée hors-cadre.

Prévention santé

L'équipe de prévention santé a déroulé un fil rouge autour du thème « Bonnes Récréations ». Toutes les classes de 1P à 8P ont participé à ce projet qui a abouti à trois journées de dégustation de bonnes récréations équilibrées préparées avec soin par notre équipe de prévention santé.

Les animatrices de PROFA (éducation sexuelle) sont intervenues dans les classes de 3P, 6P et 8P en septembre.

Conseil des délégués

Trois conseils des délégués pour les classes 5P à 8P se réunissent plusieurs fois durant l'année scolaire. Ces conseils se rencontrent sur les trois sites de l'établissement primaire, à Mauverney, aux Perrerets et aux Tuillières. Ils sont composés d'un ou deux délégués de chaque classe, du doyen du demi-cycle, du médiateur et de la déléguée à l'enfance du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale de Gland. Les délégués sont élus par l'ensemble des élèves de leur classe.

Semaine de la mobilité

Les élèves ont été invités à se rendre à pied à l'école durant la semaine de la mobilité. Diverses animations ont été menées cette semaine-là, par la Municipalité comme par les enseignants. Les patrouilleuses ont rendu visite aux élèves de 1P-2P.

Bibliothèque

La commission bibliothèque s'est réunie à deux reprises en 2017. Elle est composée d'un membre de la direction, d'enseignantes des différents degrés, d'une bibliothécaire et du Chef de service de la jeunesse de Gland. Cette commission est chargée de définir des orientations pour la politique documentaire scolaire et la politique des prestations données, notamment pour les animations scolaires.

Jardins éducatifs

L'association des jardins éducatifs de la Côte est en contact avec l'établissement afin de faire participer les classes à la culture de divers légumes. Une dizaine de classes a pu suivre l'évolution des plantes, de la graine à la récolte. Des repas et des dégustations ont été organisés sur et hors temps scolaire par certaines classes.

ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE

L'établissement secondaire, situé dans le bâtiment de Grand-Champ est composé de 25 classes de 9, 10, 11e années et Raccordement. Les 496 élèves sont répartis dans 25 classes (10 classes VP, 13 classes VG et 2 classes RAC) encadrés par 59 enseignants et 4 membres du Conseil de direction, composé de M. Cédric Rossier (Directeur), Mme Corinne Guinand (Doyenne), Mme Gabrielle Cuanoud (Doyenne) et M. Pierre-André Gobet (Doyen).

De nombreuses activités culturelles, sportives, sociales, humanitaires, pédagogiques, etc. ont été menées durant l'année écoulée. La direction donne l'impulsion mais ce sont les enseignants secondaires de Gland qui sont très motivés pour organiser ces diverses manifestations.

Personnel administratif : une secrétaire responsable à 100%, une secrétaire comptable à 40%, deux secrétaires remplaçantes, un dépositaire et responsable de l'économat.

Organisation

L'établissement secondaire accueille deux classes de Raccordement 1 (structure de l'école obligatoire permettant aux élèves d'intégrer l'École de culture générale ou d'obtenir un certificat VG niveau 2-2-2). Ces classes accueillent des élèves provenant des établissements secondaires de Gland, Rolle, Begnins et Aubonne.

Cours facultatifs 2017

Huit cours facultatifs ont pu être mis sur pied le jeudi durant la pause de midi, il s'agit des disciplines suivantes : cuisine, danse-chorégraphie, atelier de couture, Arts visuels, Improvisation & théâtre, Initiation à la robotique, Modélisation & impression en 3D et Illustrations BD. Une soixantaine d'élèves se sont inscrits à ces ateliers de découvertes.

Conseil des délégués

Un conseil des délégués, composé par un représentant de chaque classe, du directeur et de la médiatrice, se réunit plusieurs fois durant l'année. Grâce à son travail, l'association « Les cartons du cœur » a pu récolter de nombreux vivres pour les personnes précarisées.

Activités sportives et culturelles, manifestations diverses

Chaque année, la direction ou les enseignants mettent sur pied des événements en lien avec le sport, la culture et la santé.

Voyages et camps

Des camps de ski alpin ont eu lieu pour les 10e années, des voyages d'études ont été organisés pour les 11e années et des camps de marche pour les 9e années.

Sorties de ski à la Dôle

Au vu du manque de neige, les 3 sorties à la Dôle prévues en janvier 2017 pour les élèves des classes de 9ème ont dû être annulées.

Patinoire

Les élèves ont la possibilité de se rendre à la patinoire avec leur maître de classe ou leur maître d'éducation physique.

Rapport SSF (Sport scolaire facultatif) 2017

L'activité Parkour a une fois de plus connu un beau succès. C'est le seul cours qui a pu être mis en place, faute de participants dans les autres disciplines. Ce sont principalement les élèves 9ème année qui bénéficient de l'offre des cours facultatifs. Ceux des autres degrés invoquent un faible intérêt ou un manque de temps pour s'y inscrire.

Evènements extra-scolaires

Divers évènements extra-scolaires ont été organisés au cours de l'année 2017 au sein de l'établissement secondaire : élèves-guides au château de Prangins, séances d'information pour les parents et les élèves de 8e, projections de film à Grand Champ liés sur certaines thématiques comme l'intégration ou la thématique des stéréotypes liés au genre, concours Jeunesse débat sur des sujets de société, participation au festival des jeux de société, concerts en langue allemande, visite du Salon des métiers, cours approche du monde professionnel et semaine d'immersion professionnelle, repas de soutien en faveur d'une association, présentation du gymnase à Nyon, tournois sportifs, pièce de théâtre en lien avec la prévention contre l'homophobie etc.

Prévention santé

Le groupe prévention/santé de l'établissement a longuement travaillé sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire et a mis au point un dépliant à l'usage des élèves. Ce travail a débouché sur plusieurs activités. Le 3 octobre, les parents des 8e et 9e de Gland, Rolle, Begnins et Genolier ont pu assister à la conférence sur le harcèlement donnée par Mme Emmanuelle Piquet, experte dans ce domaine. Les enseignants ont eu l'occasion de participer à la journée pédagogique sur cette thématique. Fin novembre, les élèves de 10e ont participé à une activité de prévention contre l'homophobie en as-

sistant à un spectacle interactif au théâtre de Grand Champ.

OFFICE DE LA JEUNESSE

L'adolescence est avant tout une phase de transition remplie de promesses, mais aussi de difficultés et d'insécurité, faisant écho à de profondes mutations de la société qui touchent aussi bien la famille que le monde du travail. Aux transformations physiologiques propres à cet âge s'ajoutent des préoccupations liées à l'avenir socio-professionnel et aux futures prises de responsabilité. En effet, l'accès au logement autonome ou encore au monde du travail s'apparente pour de nombreux jeunes à une course d'obstacles à l'issue parfois incertaine. Certains d'entre eux se trouvent dans un espace social intermédiaire, entre projets d'insertion et peur de l'exclusion, les exposant à des risques de précarité, voire parfois à des comportements déviants. Cette période fragile souvent stigmatisée fait l'objet d'une attention particulière de l'Office de la jeunesse qui souhaite prendre en compte les besoins des jeunes générations. Pour ce faire, il s'appuie sur plusieurs dispositifs coordonnés par le Réseau jeunesse.

RÉSEAU JEUNESSE

Le Réseau jeunesse est une cellule de coordination interdisciplinaire regroupant les professionnels des différentes institutions et associations intervenant auprès des adolescents et jeunes adultes de la Commune.

Objectifs et moyens

Par le biais de rencontres régulières, cette instance a pour objectif de répondre de manière efficace aux besoins des jeunes par :

- l'identification des besoins repérés par les professionnels de terrain
- la réflexion et l'analyse collective pluriprofessionnelle autour des éventuelles problématiques soulevées
- la proposition d'actions et projets permettant de répondre aux besoins des jeunes de manière adaptée et concertée
- la coordination et mise en place concrète de ces différentes actions et projets
- l'évaluation des actions et projets menés.

Comité Réseau jeunesse

Le Comité est composé de Mme Christine Girod (Municipale), M. Mathieu Lasson (Chef de Service), Mme Barbara Konrad, Conseillère école-famille, Mme Joëlle Paladino (comité Centre de rencontres et de loisirs), M. David Berjon et Mme Marion Pasche (animateurs CRL), Mme Isabelle Crisinel (Enseignante au primaire), Mme Sandrine Wullschleger (Enseignante au secondaire et médiatrice scolaire), M. Brice Doh et Genti Ramadani (Travailleurs sociaux de proximité), M. Stephan Valenta (Responsable police de proximité), M. Donovan Galvez (Président du Parlement des jeunes), et Mme Sandra Villena remplacée par Mme Virginia Markus en mars (Activ'Action).

Les séances ont eu lieu les 24 janvier, 28 mars et 26 septembre 2017.

Le réseau a traité et discuté des actions entreprises dans la Commune, notamment :

- Fête du Skatepark et projet de mobilier urbain
- Activités du Centre de rencontres et de loisirs et ouverture de deux semaines supplémentaires sur l'année (en janvier et février)
- Soirées Sport'Ouvertes ; bonne fréquentation, organisation d'un tournoi de football à Grand Champ, ouverture d'une salle à Mauverney A le dimanche après-midi
- Dîner Quizz Citoyen destiné aux jeunes de 18 ans – 2e édition et augmentation nette des inscriptions par rapport à 2016
- Activ'Action ; hausse de la fréquentation des jeunes
- Conciliation extrajudiciaire pour des jeunes ayant commis des dégâts à Grand Champ
- Projet de la Pépicerie
- Signalétique de la Pépinière
- Engagement d'un nouveau travailleur social de proximité dès août 2017

- Elections organisées au sein du Parlement des jeunes. Tous les jeunes de 16 à 25 ans ont reçu une invitation.

TRAVAIL SOCIAL EN MILIEU SCOLAIRE

La Conseillère Ecole-Famille (CEF) est une professionnelle du domaine social, employée par la Commune de Gland sous l'égide du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, intervenant à la fois sur les établissements primaires et secondaires de Gland.

Missions

- Écouter, soutenir, conseiller et orienter les familles dans la confidentialité et le respect de l'individu.
- Chercher des solutions liées à une problématique scolaire et/ou familiale en collaboration avec les parents, les élèves, les enseignants et /ou d'autres professionnels concernés par la démarche. La CEF est compétente pour les questions relatives à l'environnement familial, les besoins sociaux-éducatifs, les activités parascolaires, le réseau social vaudois en cas de besoin de soutien financier. Elle intervient et répond à la demande des parents, des comités de direction d'établissements et des autres intervenants en lien avec l'élève.

STATISTIQUES POUR GLAND

Familles accompagnées à Gland jusqu'au 31 décembre 2017	42
TYPE DE SUIVI	
• Accompagnement ponctuel	20
• Accompagnement régulier	22
NIVEAUX SCOLAIRES DE L'ÉLÈVE	
• Primaire 1e à 6e	11
• Primaire 7e à 8e	10
• Secondaire 9e à 11e	21
Suivis centrés sur l'élève ou la relation entre l'élève et les parents	5
Suivis centrés sur l'élève et l'école	10
Suivis centrés sur les parents et l'école	7
Suivis centrés sur les parents et leur environnement social	20
TYPES DE DEMANDES	
• Recherche d'une solution avec l'école	5
• Recherche de réseaux extérieurs suivant la problématique	25
• Recherche de ressources financières	6
• Soutien éducatif	6

Point fort pour 2017

Accessibilité, proximité et gratuité des prestations proposées.

L'élaboration d'un contrat de prestation entre la Commune et les directions des établissements scolaires de Gland.

Mise en place de collaborations avec des personnes relais et avec les institutions locales en lien avec les familles et/ou les jeunes.

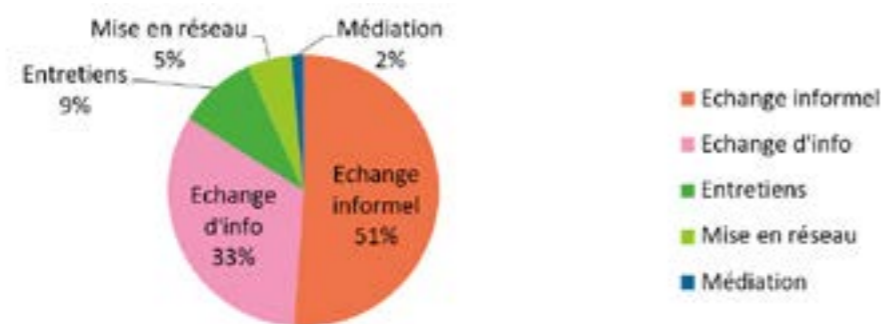
TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ (TSP)

S'appuyant sur une présence sociale régulière dans les temps et sur les espaces naturels de socialisation des jeunes, favorisant la création, le maintien et le renforcement d'une relation de confiance réciproque avec les adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans (public cible), le TSP accompagne ces derniers dans leurs projets individuels et collectifs, assurant le lien entre l'espace public (travail de rue), les espaces de socialisation intra-muros et les différents acteurs du milieu associatif et institutionnel local, régional et cantonal (mise en réseau), dans le but ultime de faciliter leur insertion sur leur territoire de vie et, plus largement, dans la société.

Cette insertion sociale en milieu naturel demeurant l'un des moyens les plus efficaces de prévenir l'apparition ou l'amplification d'éventuelles conduites addictives, transgressions, dégradations, violences ou autres passages à l'acte, elle constitue une priorité dans son travail de prévention primaire, secondaire et tertiaire des comportements à risques.

Le TSP est responsable de l'accompagnement et du soutien du Parlement des jeunes dans leurs différents projets.

Le TSP est responsable de la construction et du respect du cadre ainsi que de l'intégration et de la bonne cohabitation des jeunes dans les différents espaces de socialisation intra-muros mis en place par le Service EJCS (Pépinière, Salon de quartier, Soirées Sport'Ouvertes dans les salles de sport).



SOIRÉES SPORT'OUVERTES

Les Soirées Sport'Ouvertes sont avant tout un espace de rencontre et de socialisation favorisant, par la pratique du sport en salle, l'insertion sociale des jeunes Glandois sur leur territoire de vie. Ce projet de cohésion sociale a été porté par un groupe de jeunes en 2013, relayé par la TSP, puis mis en place par le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale dès 2014.

Depuis maintenant 4 ans, le TSP encadre l'ouverture gratuite des Soirées Sport'Ouvertes une fois par semaine. Le sport y est utilisé comme support à la responsabilisation, à la valorisation de l'estime de soi, au défoulement, à l'extériorisation positive et non-violente des émotions et énergies, à l'expression verbale et non-verbale, à la citoyenneté, etc. Loin de tout esprit de compétition, les capacités de responsabilisation sont favorisées par un encadrement à la fois contenant et souple laissant aux jeunes la possibilité de proposer des règles et d'apprendre ainsi à s'autogérer en collectivité dans une dynamique participative.

Une belle réussite qui, victime de son succès (moyenne de 25 jeunes par soir), tend à l'avenir, à se développer et/ou se diversifier.

ACTIV'ACTION

Initié en 2016 par le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, Activ'action est un dispositif d'insertion socioprofessionnelle de proximité, accessible sans intermédiaire institutionnel, proposant des accompagnements individualisés adaptables aux besoins spécifiques de chaque jeune (proximité, accessibilité, libre adhésion, non-exclusion). Partenaire des autres dispositifs et institutions visant l'insertion, Activ'Action peut être activé en amont, en aval ou en parallèle d'un accompagnement complémentaire visant l'insertion ou la formation post-obligatoire.

Objectif

Dans un contexte pédagogique non jugeant favorisant l'amélioration de l'estime de soi, mettre ou remettre le jeune dans une dynamique participative de projet professionnel, puis l'accompagner dans la réalisation progressive de ce projet.

STATISTIQUES

Jeunes accompagnés en 2017	20 jeunes
Répartition par sexe	15 garçons
	5 filles
Répartition par tranches d'âge	11 jeunes mineurs (15-17ans)
	9 jeunes majeurs (18-21ans)

TYPE DE SUIVI

Accompagnement ponctuel	6 jeunes
Accompagnement régulier (entretiens individuels, communication par mail, téléphone, WhatsApp, SMS, etc.)	14 jeunes

PROBLÉMATIQUES OBSERVÉES (VERBALISÉES PAR LES JEUNES)

Hors du domicile familial – Relations conflictuelles avec parents	3 jeunes
Consommation régulière de substances addictives	9 jeunes

PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE

Gland	8 jeunes
Nyon	6 jeunes
Vich	1 jeune
St Cergue	1 jeune
Etoy	1 jeune
Lonay	1 jeune
La Rippe	1 jeune
Coppet	1 jeune

TYPES DE DEMANDES

Recherche d'une formation professionnelle qualifiante	13 jeunes
Recherche d'un emploi (emploi fixe, jobs d'été)	7 jeunes

CENTRE DE RENCONTRES ET LOISIRS

L'association du Centre de Rencontres et de Loisirs des jeunes de Gland (CRL) a pour but la gestion et l'animation d'un centre de loisirs. Le Comité de gestion est composé de Mme Patricia Storti (Présidente), de Mme Christine Girod (Représentante de la Municipalité), de Mme Sandrine Zuber-Paquet (Trésorière) ainsi que de de Mme Joëlle Paladino, Mme Gaëlle Burgin, Mme Sandrine Zuber-Paquet, Mme Tania Cela, M. Didier Gaudin (membres actifs).

En 2017, le comité et les animateurs ont décidé d'ouvrir davantage le CRL. Grâce à une enveloppe budgétaire de CHF 3000.- octroyée par la Ville de Gland, le CRL a pu ouvrir 2 semaines de plus sur l'année, soit la première semaine de janvier et la semaine des relâches en février. En plus de ces 2 semaines, les animateurs ont suggéré d'utiliser une partie du budget animation annuel pour faire des essais d'ouverture les jeudis après-midi. De fin avril à début juillet, et de fin octobre à mi-décembre, le CRL a ouvert tous les jeudis de 15h30 à 19h30 avec un animateur présent.

Avec les animateurs, les jeunes organisent des discos, bricolent, décorent, font de petits travaux au Centre. Ils aiment beaucoup cuisiner (repas et pâtisseries), danser, rigoler, passer des nuits entières à regarder des films, faire des tournois multi-jeux, fabriquer des bougies. Et plus sérieusement, ils viennent faire de la recherche de stage, créent des CV, et participent à l'atelier « prévention tabac ». Un constat important : la présence et la participation toujours plus importante des filles. Le groupe d'habitues (au sein duquel les filles sont nombreuses) s'élargit de plus en plus. La mixité semble permettre une plus grande tolérance et ouverture d'esprit qui facilitent l'intégration des plus jeunes et des nouveaux arrivants. Nous relevons aussi que le CRL accueille des jeunes de nombreuses nationalités différentes. Cette multiculturalité fait partie intégrante de la vie au CRL et constitue une très grande richesse.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE ET SCOLAIRE

En 2017, la bibliothèque communale et scolaire de Gland, après deux années bouleversées par deux migrations informatiques et son intégration au réseau vaudois des bibliothèques, a retrouvé son rythme habituel. L'équipe de la bibliothèque, enrichie d'un nouveau poste de bibliothécaire à 50%, a pu se tourner vers des réflexions moins techniques et en particulier vers son avenir en tant que lieu de cohésion sociale. Pour ce faire, l'accent a été mis sur le développement des animations publiques « jeunesse » et « adultes » avec des manifestations « tout public » comme la participation au « Samedi des bibliothèques », « La Nuit du conte », des expositions thématiques, des spectacles de contes et

de chansons mais aussi avec l'introduction du « Speed-booking » pour les adultes, une animation qui permet de créer des liens sociaux au travers du partage de lectures de façon ludique et conviviale. Pour la section scolaire, les animations pédagogiques s'enrichissent dans les trois axes suivants : visites « découverte » et « méthodologie », activités « autour du livre » et « exposition ». En 2017, les bibliothécaires ont animé 434 périodes scolaires pour 83 classes.

Le fonds documentaire s'élève à 33'000 documents et 4'200 nouveaux documents ont été mis à disposition du public. Le nombre de prêts reste stable (82'700) ; cependant, il est à relever que les emprunts effectués par les adultes ont augmenté de 21%.

Dans les années à venir, l'enjeu de la bibliothèque communale et scolaire de Gland sera de continuer à développer sa partie publique « jeunesse » et « adultes » tout en maintenant les animations demandées par l'école. Dans ce but, un lieu plus spacieux doté d'une meilleure accessibilité et d'une meilleure visibilité pour les usagers publics sera nécessaire. Des espaces modulables permettraient d'élargir l'offre et les services : salle de travail, animations pour toutes les tranches d'âge, expositions, concerts, ateliers divers, café littéraire.

MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR LE SERVICE DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA COHÉSION SOCIALE

FÊTE DU SKATEPARK

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a organisé, le samedi 13 mai 2017 de 11h00 à 19h00, la traditionnelle Fête du skatepark sous l'impulsion du Réseau jeunesse renforcé par le Parlement des jeunes. Nous avons favorisé l'implication des jeunes concernant la programmation de l'évènement. Sur place, des jeunes ont organisé des compétitions de skate et démonstrations de trottinette ; la buvette était tenue par des membres du Réseau jeunesse, le stand des grillades par le CRL et un stand animations par des membres du Parlement des jeunes. Le travailleur social de proximité était présent avec le bus de prévention.

La fête qui a remporté un beau succès était animée par des jeunes musiciens (Sound System).

FÊTE DU CHÊNE

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a organisé en collaboration avec l'Établissement primaire la Fête du Chêne, le jeudi 29 juin. Afin de célébrer la fin de l'année scolaire et le début des vacances, c'est dans une ambiance festive que quelques 1200 enfants paradent dans la ville, accompagnés musicalement par cinq fanfares, dont la fanfare de Gland. Cette année, le thème du cortège était Le Sport.

Le départ du cortège est donné à 19h00 à la place de la gare et se termine sur les terrains de sport du centre scolaire des Perrerets. À l'arrivée, un lâcher de ballons est suivi par un goûter offert par la Ville de Gland aux enfants de l'établissement primaire (1e à 6e années), de la fondation Vernand et des UAPE et garderies glandoises (Fondation La ruche, Association Le Colibri). Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale organise aussi l'apéritif des enseignants et des fanfares ainsi que la collation des 1'200 enfants. Sur place, les parents ont la possibilité de pique-niquer ou de se restaurer aux nombreux stands et à la buvette, tenue par les membres du comité.

GLAND ÇA MARCHE !

La manifestation Gland ça marche ! a eu lieu le samedi 25 septembre 2017 de 12h00 à 20h00 à Mauverney.

Un flyer a été envoyé en tout ménage. Les nouveaux habitants de Gland ont reçu en plus un courrier qui les invitait à découvrir Gland à pied et à assister à la partie officielle organisée en leur honneur.

Le programme était le suivant :

12h00	ouverture des stands d'information, buvette et restauration à Mauverney
13h15-17h00	rallye pédestre
17h30-18h00	partie officielle à Mauverney, apéritif offert par la Ville
18h00-20h00	partie récréative à Mauverney.

Le rallye pédestre a été ponctué de stands d'information ludiques et accessibles à tous. Les stands étaient installés aux jardins éducatifs de la Côte, à la Place Blanche (Mobility), aux jardins UICN (CRL), à l'avenue de Fontenailles (pompiers), aux studios NRTV et au bâtiment parascolaire(UAPE et Pause-Déj). Le nouveau bâtiment de la SEIC était intégré au parcours-découverte. La manifestation a remporté un beau succès.



DÎNER QUIZZ CITOYEN

Le Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale a organisé le 15 novembre 2017 à la salle communale un Dîner Quizz Citoyen pour les jeunes de 18 ans avec le soutien de l'Association J'ai un projet.

Le Dîner Quizz Citoyen vise à célébrer le passage des jeunes de 18 ans à l'âge adulte de manière ludique et didactique.

Au fil du repas, les jeunes répondent à des questions en lien direct ou non avec le passage à la majorité civique. Les questions peuvent se référer au fonctionnement politique et administratif de la commune, elles sont en lien avec les institutions de formation et/ou sociales et concernent l'engagement personnel du citoyen.

Une bonne vingtaine de questions à choix multiple, élaborées à l'avance par des jokers (experts) sont soumises aux jeunes. Les jokers sont présentés lors du repas et peuvent donner des explications précises en cas de demande. Les jeunes qui comptabilisent le plus de points, choisissent leur lot en premier. Un lot est prévu pour chaque participant.

Les invitations ont été envoyées à 164 jeunes Glandois, aux Municipaux ainsi qu'au Président du Conseil communal. 44 jeunes ont répondu affirmativement, ce qui représente une nette augmentation par rapport à 2016. Les jokers présents étaient : deux assistantes du Centre social protestant, le Travailleur social de proximité, Activ'Action, la promotrice de projets de J'ai un projet.ch, le président du Parlement des jeunes et la Municipale du Service de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Les animateurs du Centre de Rencontres et Loisirs ont joué avec succès le rôle d'animatrice de la soirée et de scrutateur.

Le Service de la jeunesse a contacté des entreprises de Gland et de la région pour trouver des lots, ainsi que des services internes de la Commune. Tous ont répondu avec beaucoup de générosité, ce qui a également contribué à la grande réussite de cette soirée.



CULTURE



FONCTIONS

- › Mise en œuvre de la politique culturelle
- › Interlocuteur des acteurs culturels / interface avec les partenaires culturels locaux, régionaux, cantonaux
- › Organisateur et coordinateur des manifestations culturelles initiées par la Ville
- › Gestion des lieux culturels municipaux (Théâtre de Grand-Champ et Pépinière, en cogestion avec le Service de la jeunesse)

LES POINTS FORTS DE 2017

Poursuite du développement de la politique culturelle :

- › Ancrage du Théâtre de Grand-Champ dans le panorama local et régional
- › Développement de la promotion culturelle

2 projets importants achevés en 2017 :

- › Réseau de boîtes à livres
- › Mise en place et réalisation de la première Fête de la danse sur la Région de La Côte (Gland + Rolle)

2 projets importants en cours :

- › Lancement du projet de création d'un cheminement historique « Sur les terres du Baron de Prangins, du Château à la Lignière » (Préavis n°31 validé par le CC du 9 novembre 2017) / Inauguration prévue pour le week-end du 1er septembre 2018
- › Développement du soutien à la création artistique et de la médiation culturelle

En savoir plus

Service de la culture
Rue du Borgeaud 12
Case postale
1196 Gland

Tél. : +41 22 354 04 70
E-mail : culture@gland.ch

CULTURE

LIEUX CULTURELS

LE THÉÂTRE DE GRAND-CHAMP

La Ville de Gland dispose depuis plusieurs années d'un lieu de qualité, équipé, entretenu, propice à toutes sortes d'événements artistiques, et régulièrement animé par différentes associations et sociétés locales subventionnées, pour y déployer leurs activités, sur scène ou dans les salles annexes : ALG (Art loisirs Gland), le Club photo, les Concerts de Gland, Evento, la Fanfare de Gland, la Page Cornée, ainsi que les Peintres et sculpteurs de la Côte.

La saison officielle de spectacles et d'événements artistiques intitulée « la nouvelle saison culturelle » a poursuivi, pour la quatrième année consécutive, les propositions destinées à différents publics, en mettant à l'honneur le théâtre, le cinéma, les musiques classiques et actuelles comme les spectacles pluridisciplinaires.

Les thématiques en lien avec la musique classique et les spectacles d'humour et de théâtre sont portées par des associations subventionnées (Les Concerts de Gland, La Côte Flûte festival, Evento, la Fanfare de Gland), les autres sont portées par le Service de la culture (cinéma, musiques actuelles et spectacles jeune public).

L'identité du lieu s'affirme donc : c'est un lieu ouvert, gourmand, exigeant et accessible à la fois.

La curiosité et la confiance du public se confirment : les quelques 65 rendez-vous, qui ont composé la « nouvelle saison culturelle » ont accueilli 12'700 spectateurs, soit 1'000 de plus que la saison précédente.

La diversité, l'accessibilité, la proximité et l'engagement sont les maîtres-mots de cette « nouvelle saison culturelle ».

Un théâtre tourné vers sa population et celle de la Région en premier lieu.

La provenance des spectateurs s'élargit et devient régionale, et non plus seulement locale : le Théâtre de Grand-Champ se positionne donc de plus en plus comme un lieu culturel pour les habitants de toute la Région. Par la variété et la complémentarité de ses programmations, il tisse des liens tant entre les différents publics qu'entre les arts et les artistes. Le dialogue est donc engagé, tout particulièrement avec le jeune public, qui composera le public de demain.

LES CONCERTS DE GLAND

L'association présidée par M. Gilbert-Xavier Martinet présente en 2017 sa 9ème saison de concerts classiques. Suivis par quelques deux cents abonnés, les 7 concerts ont affiché un taux d'occupation de 70%. Comme le veut la tradition des Concerts de Gland, les formations de musiciens jeunes et romands sont principalement favorisées par la direction artistique de M. Jean-Marc Grob.

La reconnaissance cantonale reconduite en 2017 vient ainsi encourager la poursuite de cette programmation musicale.

EVENTO

L'association présidée par M. Patrick Messmer présente sa 14ème saison de spectacles en deux thématiques. La saison humoristique avec 6 spectacles et plus de 200 abonnés et la saison théâtrale avec 6 spectacles et quelques 80 abonnés. C'est un taux d'occupation de 68% que les 12 spectacles ont affiché.

GLAND'ECRAN

Le 7ème art, proposé de façon mensuelle, par un comité de professionnels et de cinéphiles (Mme Isabelle Monney, MM. Moritz de Hadeln, Patrick Dentan et Daniel Calabrese) a pu adapter son concept en proposant des sessions identifiables (famille, seniors, cinéphiles, ...). Le public y répond favorable-

ment avec un taux d'occupation stable à 27%. La thématique cinématographique permet de développer une saison de cinéma à destination des publics scolaires, peu coûteuse et très accessible, de par sa proximité : tous en ont bénéficié, de la 1P à la 11P.

LES CONCERTS ET LES AFTERWORKS

Des soirées tournées vers les musiques actuelles, se déroulant sous deux formes : les afterworks musicaux, gratuits au foyer du théâtre, proposent une palette de styles musicaux très large et les concerts en salle, alternent entre les cafés-concerts, et les grands concerts avec mise en scène. Ces derniers laissent la part belle aux auteurs-compositeurs-interprètes romands. Quant aux afterworks, ils ont permis à une dizaine de jeunes groupes de se produire dans des conditions professionnelles. La fréquentation a affiché un taux d'occupation de 56%.

LA SAISON DES +

« Une saison pour les plus jeunes mais que ... » propose des spectacles en création ou en tournée, créés par des théâtres et compagnies romandes. Ils mettent à l'honneur des spectacles pluridisciplinaires et la vivacité de la création romande (auteurs, metteurs en scène, et tous les corps de métier qui contribuent à ces créations). Ces spectacles tous publics sont particulièrement destinés aux jeunes. Ce sont 9 spectacles, dont 1 réalisé en co-production, qui ont affiché 77% de taux d'occupation.



Le Théâtre de Grand-Champ accueille à présent deux manifestations d'envergure, dont la Ville de Gland est partenaire :

LA CÔTE FLÛTE FESTIVAL

La quatrième édition de La Côte Flûte festival, dirigé par Carole Reuge, a proposé son rendez-vous bisannuel « l'intermezzo » ou la petite édition concentrée, le 7 octobre. Cette journée a connu un franc succès, mélangeant concerts de haut niveau, masterclass, exposition et participation des institutions régionales (écoles, orchestres).

Soutenu en premier lieu par la Ville de Gland, mais également par la Région, le Canton et de nombreuses fondations, le festival a su conquérir un public régional, national comme international. Rendez-vous est pris pour la grande édition du festival, qui se déroulera du 4 au 7 octobre 2018.



VISIONS DU RÉEL

Le « Festival international Visions du Réel », a pu s'ancrer plus fortement, en trouvant à Gland une collaboration idéale, populaire et festive. En avril 2017, la thématique Grand Angle a proposé 16 films, diffusés en première mondiale ou nationale. Grâce à la collaboration avec le Service de la culture, les projections ont été agrémentées d'événements - des concerts, une exposition de photographies - permettant à la population de découvrir un lieu convivial et attractif, et de profiter d'une manifestation complète. Les navettes, agrémentées de lectures pendant les trajets et reliant Gland au cœur du festival à Nyon, ont vu leur fréquentation augmenter faisant de Grand-Champ un véritable lieu complémentaire pour le festival. Cette troisième collaboration a connu un beau succès, maintenant sa fréquentation à plus de 2'000 spectateurs.



En 2017, le Théâtre a été occupé pendant 174 jours (tous occupants et sortes d'événements confondus), dont 118 jours liés à la saison culturelle, et 56 liés à des locations ou utilisateurs autres.

La visibilité de ce lieu et son rayonnement demeurent un objectif prioritaire pour en garantir la pérennité et l'identité. Les efforts tant en termes de communication, de promotion, de signalétique que de partenariats se sont donc poursuivis.

LA PÉPINIÈRE

La création de « La Pépinière » est le fruit de la collaboration entre le Service de la jeunesse et celui de la culture. Il se destine à soutenir et promouvoir les personnes, jeunes, artistes ou acteurs socio-culturels, en leur mettant à disposition des locaux partagés. C'est dans l'ancienne école devenue UAPE de la Dôle, située rue de la gare, que ce projet a vu le jour en fin d'année 2015. Sous forme d'appel à projets, les candidats retenus se voient octroyer un espace et un espace-temps. Une douzaine de propositions étaient déjà à l'étude en fin d'année 2015, permettant au Parlement des Jeunes de voir le jour, et à des artistes de trouver un espace temporaire de travail. Le concept novateur par sa forme inédite de partage des locaux, selon les besoins, pour une durée limitée permet ainsi à une multiplicité de projets de voir le jour. C'est également un projet de société, dont le but est de faire se mélanger les populations et de s'ouvrir sur le reste de la ville, par le biais d'événements (portes ouvertes, présentations, vernissages, ...), et de projets ouverts à un large public. Des liens se sont tissés entre les premiers porteurs de projets, donnant naissance à de nouveaux projets, en attirant d'autres. Ainsi à fin 2016, la Pépinière fourmille de projets, réalisés ou en cours. La vie s'y est installée, ainsi que le dialogue avec la population.

5 espaces sont ainsi répartis en plusieurs thèmes :

- la salle des arts visuels, accueille deux artistes avec des projets photographiques et d'illustration (Manon Schwerzmann, photographe-designer, et Charlotte de Perrot, illustratrice)
- la salle des arts vivants, a accueilli plusieurs troupes de théâtre en répétition et plusieurs projets de l'auteur et metteur en scène Julie Annen.
- les espaces communs, accueillent plusieurs projets ouverts à la population : les mercredis des « Pépiniéristes » qui proposent un moment d'échange et de rencontre, ainsi que des moments ludiques et créatifs pour les visiteurs en famille ; des rendez-vous « tricot-brunch » chaque premier samedi du mois en matinée ; le « cercle des philosophes » tous les jeudis soirs.
- La salle multimédias, partagée par Activ'Action, projet d'aide et d'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi (projet piloté par le Service de la jeunesse)
- Le « salon de quartier » créé par le Parlement des jeunes qui s'y est constitué, qui l'anime, et y conçoit des projets portés par des jeunes, à venir.
- Les extérieurs qui ont vu naître des « jardins urbains », potagers participatifs mettant en lien plusieurs porteurs de projet de la Pépinière et des habitants du voisinage.

Lieu d'échange et de création, cet espace a su créer dès le début des liens forts, entre les artistes et les jeunes, entre les habitants et les porteurs de projets. Ce lieu continue donc d'évoluer, sous cette forme inédite, permettant aux porteurs de projets sélectionnés d'y trouver un espace vivant, pluriel, ouvert sur la cité, et permettant à chacun d'y concevoir son projet, selon son rythme et sa temporalité, pour les porter plus loin, par la suite.

Les Services de la jeunesse et de la culture continuent au quotidien de superviser et d'accompagner ce lieu et les occupants, afin de promouvoir leurs activités et de renforcer le lien entre les visiteurs et les projets.

LA PROMOTION DE LA CULTURE AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

Par promotion culturelle, nous entendons les actions de valorisation, de diffusion et d'accessibilité qui favorisent la rencontre entre la population et toutes sortes « d'objets culturels ». Mettre à la portée de tous les possibilités de se divertir, d'apprendre, de rêver, de découvrir et de partager ainsi la diversité des formes culturelles.

Il s'agit d'événements ou d'interventions gratuites, favorisant l'accès maximal de la population à un élément culturel (événement, objet, prestation), d'une stratégie de communication destinée à acheminer l'information sur la vie culturelle de la Ville de façon quotidienne, récurrente et variée, de l'implication dans des projets portés par des tiers, qui familiariseront la population à une vie culturelle, une discipline, une activité, ... Ou encore des activités spécialement tournées vers certaines catégories de la population (billets à tarifs réduits, actions de médiation auprès de la population, partenariat et collaboration avec un réseau et des institutions qui relayeront l'existence de l'offre culturelle à Gland ou créée à Gland, etc.).

Les activités de promotion culturelle réalisées en 2017 ont concerné particulièrement :

MÉDIATION CULTURELLE

« Le Carabouquin », objet mobile de promotion et médiation littéraires, - conçu par la Cie Rupille 7, sous l'impulsion du Service de la culture, et avec le soutien du Canton de Vaud - se présente sous la forme d'un camping-car polymorphe. Capable de se transformer tour à tour en guinguette littéraire, bibliobus, petit théâtre mobile, il propose de découvrir les textes sous toutes les formes : théâtre d'objets, kamishibai, contes animés, lectures-découvertes, lectures-sensorielles, ... Le Carabouquin a ainsi sillonné les quartiers durant cinq semaines, de fin mai à fin juin 2017. L'objectif principal : promouvoir la culture par la lecture et l'apporter au plus près de la population en se déplaçant dans les quartiers, et en proposant des rendez-vous ludiques, originaux, qui vont amener de la vie et du dialogue, autour des textes et des auteurs, passés comme contemporains. Ce projet de culture mobile répond à la nécessité de proposer des activités culturelles accessibles à tous (animations gratuites pour la population, adaptées à différentes tranches d'âges), dans des quartiers où des espaces culturels et de rencontre n'existent pas, de créer des liens entre les différents quartiers par le biais de ce programme mobile, qui a fait l'objet d'une promotion publique. L'expérience a rencontré beaucoup de succès et d'enthousiasme, principalement dans les quartiers où les espaces de rencontre font défaut. L'expérience sera reconduite en 2018.



AFFICHAGE CULTUREL

La mise à disposition d'un réseau d'affichage culturel de format mondial, gratuit et réparti sur tout le territoire communal, a permis aux acteurs culturels de faire connaître leurs activités et leurs événements, et d'amener l'information dans les quartiers. Ce système de diffusion, très sollicité, affiche désormais complet plusieurs mois à l'avance. Les bénéfices de cet outil promotionnel sont précieux, pour la visibilité et le dynamisme de la vie culturelle de la Ville.

CULTURE ET JEUNE PUBLIC

Le développement des actions favorisant l'accès à la culture s'est poursuivi. Des tarifs préférentiels pour les enfants des UAPE qui assistent aux séances de cinéma et aux spectacles jeune public, la participation au passeport vacances d'octobre, la mise en œuvre d'ateliers de médiation culturelle proposés aux écoles (en lien avec des résidences artistiques), des rencontres avec des artistes en répétitions, la découverte des métiers de la création comme de la technique ainsi que des propositions de spectacles et de cinéma, sont un panel de propositions mises en œuvre par le Service. La collaboration avec les établissements primaire et secondaire s'est renforcée avec succès, incluant dans les activités pédagogiques les arts vivants comme le 7ème art. Chaque élève a ainsi pu dans le cadre de son année scolaire assister à un spectacle et voir un film.

RÉGION

Promouvoir notre vie culturelle au niveau régional, positionner notre Ville en tant que partenaire culturel, lui conférer de l'attractivité, par l'innovation ou l'originalité de ses activités, s'impliquer et contribuer au développement et à la consolidation de projets culturels issus de tiers, compléter l'offre et la vie culturelles à Gland, c'est l'axe travaillé avec succès ces quatre dernières années. Il s'est agi tant de promouvoir le *La Côte Flûte festival* au niveau régional dès 2014, que d'accueillir le *Festival Visions du Réel* au Théâtre de Grand-Champ en 2015, puis, en été 2016, le Festival des *Variations musicales de Tannay* pour un concert à la Plage de la Falaise. Ce sont toutes trois des manifestations de qualité, qui apportent sur le territoire glandois des propositions complémentaires, des savoir-faire et des retombées multiples dont la Ville de Gland et ses habitants ne peuvent que se réjouir. Par ses soutiens concrets et promotionnels, la Ville de Gland se positionne chaque année un peu plus comme un « propulseur » de culture au niveau régional, permettant de faire converger des événements et objets culturels en Ville, comme de relier et de promouvoir la vie culturelle glandoise dans le reste de la région. Cette toile qui se tisse, grâce à notre répondant et notre dynamisme, confère à la Ville une attractivité nouvelle et prometteuse. Des nouveaux projets en cours et qui ont vu le jour en 2017, continueront à nous relier à nos voisins et à mettre en valeur nos ressources et qualités, à entretenir le dialogue et les échanges : ainsi la première édition de la *Fête de la danse* sur la région de La Côte, a uni Gland et Rolle. Le projet de *cheminement historique* qui verra son aboutissement en 2018, crée un lien fort et durable tant avec la commune de Prangins, qu'avec le Musée national-Château de Prangins.

ACCESSIBILITÉ

Il s'agit notamment de favoriser des événements populaires et festifs (Fête de la danse, Cinéma open air) qui peuvent être gratuits ou à des tarifs très accessibles, et qui contribuent à l'animation ponctuelle de la Ville, dans des endroits différents, en extérieur, et qui impliquent des associations culturelles, sociales ou sportives dans l'organisation de ces manifestations. Ces organisations existent essentiellement grâce au travail des différents Services de la Ville. Elles permettent également de favoriser le dialogue entre les associations qui y participent, s'impliquent dans les activités populaires et promeuvent par ce biais leurs activités régulières (le Basket club, l'Amicale des pompiers, la Fanfare de Gland, l'Association AqenØtt ou l'association l'Étincelle de l'espoir pour les manifestations 2017).

La commission culturelle contribue de façon significative à la promotion culturelle par ses projets, essentiellement tournés vers les acquisitions artistiques et leur diffusion :

COMMISSION CULTURELLE

PRÉSIDENTE

Mme Isabelle Monney

MEMBRES

Mme Natacha Bello
Mme Claudia Cela
M. Maurizio Di Felice
M. Moritz de Hadeln

CONSULTANTE

Mme Aline Schumacher

CHEFFE DE SERVICE

Mme Sandrine Faure

La commission culturelle a porté le projet de réseau des boîtes à livres, intitulé « *Délivrez-moi* » inauguré le 6 décembre 2017. Ce projet, issu d'une réflexion entre la Bibliothèque, le Service de la culture et des demandes de citoyens, consiste en un système de diffusion du livre, libre et gratuit. Le principe est simple : partager, échanger, diffuser les livres et favoriser un accès libre à la lecture. Dans l'esprit d'une ruche, des alvéoles en bois, réparties sur tout le territoire communal, permettent de prendre comme de déposer des livres dont on n'aurait plus l'usage ou que l'on souhaite tout simplement partager. Ce réseau, qui a connu un succès immédiat, contribue ainsi à la création d'une culture de proximité en amenant les livres au plus près de chacun. Il contribue aussi finement à l'entretien du lien social.



LE SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS

Les soutiens – ou subventions – sont essentiels à l'émergence et à l'existence d'une vie culturelle dynamique et foisonnante. Ces soutiens se manifestent sous plusieurs formes et sont adaptés, dans la mesure des ressources, aux besoins des demandeurs, à la pertinence, à la sérieux de leurs demandes, au potentiel, à la qualité et enfin proportionnels à leurs objectifs comme au contexte.

SOUTIEN EN TERMES DE SERVICES ET DE PRESTATIONS

Le premier soutien est un service d'accompagnement, de rencontre, de conseils, destiné à analyser et éventuellement consolider les projets, de contribuer à leur réussite, comme d'expliquer le cadre d'exigences posé par ces subventions. Ces rencontres permettent de recenser les besoins, les demandes, et contribuent à l'état des lieux de la vie culturelle glandoise.

Le soutien le plus fréquent, et souvent le plus essentiel, se traduit sous forme de prestations en nature : la mise à disposition de locaux pour des activités régulières, de matériel et prestations techniques. Des salles sont ainsi actuellement mises à disposition d'écoles de formation musicale, théâtrale, pluridisciplinaires (le COV – conservatoire de l'ouest vaudois, l'EMN – l'école de musique de Nyon, l'ADAC – académie des arts créatifs, Les P'tits artistes – école de théâtre pour enfants, l'association « j'aime la scène » - école de comédie musicale).

Des associations – et/ou sociétés locales – bénéficient des mêmes prestations en locaux, de façon ponctuelle ou annuelle, pour le déploiement de leurs activités artistiques (la Fanfare de Gland, le Chœur Mixte, le Carrousel, ALG, le Club photo, les Peintres et sculpteurs de la Côte).

Depuis 2015, le soutien à la création artistique se traduit notamment par l'accueil d'artistes en résidence : ces accueils leur ont permis de bénéficier de l'encadrement et de l'infrastructure techniques du Théâtre de Grand-Champ, du confort d'une salle de spectacle professionnelle et d'un temps mis à leur disposition pour réaliser leur création. Ces résidences permettent de créer des liens avec les écoliers, les collégiens et/ ou la population (présentations publiques, show case, ateliers d'écriture ou de médiation).

MUSIQUE

Maria de la Paz est venue répéter son spectacle sur Piazzolla.

THÉÂTRE

La nouvelle création pluridisciplinaire de Pierrick Tenthorey « Tigre Tigre » a pu créer à Grand-Champ, avant de partir tourner dans toute la Suisse romande.

SOUTIEN EN ESPÈCES

Les subventions ponctuelles permettent de soutenir à titre unique, un projet pour lequel le soutien en espèces est déterminant.

En 2017, les aides ponctuelles ont pu être octroyées à différents projets, de création artistique comme d'événements culturels. Une quinzaine de dossiers a bénéficié de soutien touchant à des domaines

variés comme la littérature, la musique, le cinéma, les arts plastiques, la médiation culturelle, et des manifestations ou activités culturelles.

SUBVENTIONS ANNUELLES

La subvention annuelle se destine à soutenir les efforts de développement et de diversité culturels, portés par des entités, des acteurs culturels autres que le Service de la culture. Toutes les disciplines sont susceptibles d'être soutenues, et la complémentarité des projets est un objectif.

En 2017, les associations et /ou entités culturelles qui ont bénéficié de subventions annuelles en espèces sont *Les Concerts de Gland* (programmation de musique classique au Théâtre de Grand-Champ), *Evento* (programmation d'humour et de théâtre à Grand-Champ), la *Fanfare de Gland* (activités de formation et de prestations musicales), la *Société de développement* (activités socio-culturelles en ville), le *La Côte Flûte festival* (festival pluridisciplinaire autour de la flûte traversière), le *Festival Visions du Réel* (festival de films documentaires) et le Festival *Les variations musicales de Tannay* (festival de musique classique).

Enfin, le principe même des soutiens communaux, en prestations comme en espèces, permet d'encourager l'effort et le dynamisme des différents artistes et acteurs culturels, et est déterminant selon les principes de subsidiarité, lorsque les recherches de fonds complémentaires se tournent vers les instances régionales, cantonales ou privées (fondations, mécènes, sponsors). C'est ainsi que les Concerts de Gland et le La Côte Flûte festival se sont vus récompensés par des soutiens cantonaux.

Les soutiens en prestations (en prestations techniques, locaux et services) sont venus soutenir les activités des écoles ou formations de musique (COV et EMN, Fanfare de Gland et Choeur mixte), des ateliers théâtraux (Les petits artistes et le Carrousel), les activités culturelles comme celles du Club Photo, des Peintres et sculpteurs de la Côte, d'Art-loisirs Gland (week-end des artisans) ou encore de la bibliothèque Aux Mille-Feuilles.

SOUTIEN INDIVIDUEL

Le subventionnement des études musicales, permet d'apporter une aide directe aux familles.

Le principe - découlant de la Loi sur les études musicales - consiste à favoriser l'accès aux études musicales non professionnelles pour les enfants et jeunes habitants glandois qui s'inscrivent dans les écoles reconnues par la Fondation pour l'enseignement musical (FEM).

En 2017, une dizaine d'élèves glandois a bénéficié d'un soutien en moyenne de 35% de leurs écolages. Ces élèves fréquentent le COV (Conservatoire de l'Ouest Vaudois) et l'EMN (Ecole de musique de Nyon).

LA COORDINATION D'ÉVÉNEMENTS PONCTUELS ET FÉDÉRATEURS

Les deux manifestations, portées par le Service de la culture sont la Fête de la danse et le Cinéma Open air. Ces manifestations, organisées et coordonnées par les Services de l'administration communale créent des événements festifs, fédérateurs, conviviaux. Leur fréquentation est un signe de réussite et d'attachement de la population à ces événements, tout particulièrement au Cinéma open air.

Ces manifestations sont l'occasion de s'adjoindre les forces et la motivation de nombreuses associations culturelles, sociales ou sportives, qui participent avec plaisir et efficacité à l'accueil de la population (stands de boissons et nourriture, encadrement et aide aux nettoyages).

Ce sont aussi pour elles des occasions de promouvoir leurs activités, de rencontrer les autres structures et de contribuer à la vie socio-culturelle de la Ville.

FÊTE DE LA DANSE

La toute première édition de la Fête de la danse a eu lieu du 5 au 7 mai 2017. Cette manifestation à portée nationale, se déroule simultanément dans 30 villes de Suisse, le même week-end. Placée sous le signe de la convivialité, de la rencontre, de la transmission et du partage, cette 1^{ère} édition a fait danser toute la région. Portée d'une part par la Ville de Gland, au travers de son Service de la culture, et d'autre part par la Ville de Rolle et l'Association du Casino Théâtre de Rolle, cette manifestation voit pour la première fois le jour sur La Côte.

Du 5 au 7 mai 2017, la population a ainsi eu la possibilité de s'initier et de découvrir la Danse sous toutes ses formes, de façon ludique, festive, participative, pédagogique comme artistique. Ecoles de danses, artistes et amateurs se sont retrouvés dans la rue, sur les pistes, dans les salles pour réveiller les sens et découvrir la danse sous toutes ses déclinaisons. A Gland, ce furent 16 cours de danse, proposées par les 9 écoles partenaires (actives sur le territoire glandois), 14 spectacles/performances/démonstrations, 3 Bals (Swing, folk et guinguette), 1 Choréoké, 1 film, 1 Flash-Mob, 1 Battle Hip-Hop Gland-Rolle. Cette première édition a rencontré un franc succès puisque les événements ont attiré près de 2'000 spectateurs et les cours près de 400 participants. Par ailleurs, un travail de médiation a pu être réalisé auprès des écoles primaires avec la participation de 4 classes pour la réalisation de la flashmob hip-hop, et toutes les classes de 3P-4P pour la démonstration géante de line up.



CINÉMA OPEN-AIR

Cette 6^{ème} édition s'est déroulée à nouveau dans la cour du collège de Grand-Champ. A présent, seul Cinéma open air de la Région, cette manifestation déploie un concept convivial et complet, puisqu'une immense terrasse musicale a été créée, libre d'accès, offrant ainsi à la population des concerts chaque soir, dès 19h, avec restauration gourmande, avant les projections payantes de 21h30.

Le style de programmation conserve la même ligne : des films fraîchement sortis en salle, voire quasi en avant-première dans la région, un mélange de films en français ainsi qu'un film en V.O. pour les non francophones et les cinéphiles, des films familiaux et tout public, inclus un film d'animation permettant aux plus jeunes de venir. La même capacité d'accueil a été prévue que pour l'édition précédente (600 chaises). Plus de 2'000 spectateurs ont fréquenté les 5 soirs de projection, soit 400 de plus que l'année précédente, et la météo très estivale a couronné l'événement.

Le concept séduit, et cette manifestation devient une tradition à Gland.



RÉPONSES DE LA MUNICIPALITÉ AUX VŒUX FORMULÉS PAR LA COMMISSION DE GESTION

CONCLUSIONS

VŒUX DE LA COMMISSION

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion émet les vœux suivants :

1. Que la Municipalité rédige un rapport au sujet des sous-effectifs dont semblent souffrir les services et offices.

La situation actuelle fait état d'une vacance du poste de Chef de l'ORH, aussi la rédaction de ce rapport sera reprise dès que l'Office des Ressources humaines aura retrouvé ses effectifs et ses capacités de travail.

2. Qu'une enquête de satisfaction anonyme soit réalisée auprès de l'ensemble des employés communaux.

Du fait qu'une telle démarche se doit d'être confidentielle, l'Administration devra confier ce mandat à une entreprise externe. Le coût estimatif d'une telle enquête se situe entre CHF 15'000.- et CHF 20'000.-. Les budgets 2018 ne permettront pas de faire cette démarche. Par contre, elle pourra être intégrée au budget 2019.

3. Que des pistes soient explorées pour augmenter le nombre de places d'apprentissage au sein de l'administration communale.

L'Administration accueillera en août 2018 son premier apprenti Horticulteur-paysagiste.

Malgré de nombreuses annonces, il n'a malheureusement pas encore été possible de pourvoir les deux postes d'apprentissage « agent d'exploitation » pour la rentrée 2018.

En ce qui concerne les apprentis employés de commerce, il a été décidé qu'aucune place ne serait offerte pour la rentrée 2018. Cette décision est due à la situation actuelle au sein de l'Office RH (départ de sa responsable) ainsi qu'aux réorganisations en cours dans certains Services. Afin d'offrir les meilleures conditions possibles à nos futurs apprentis, il est préférable de repousser d'une année leur engagement. De ce fait, deux places seront disponibles en 2019.

Dès les prochains engagements, l'Office des ressources humaines assurera un suivi plus important des apprentis, en termes administratifs mais aussi au niveau des évaluations, en relation avec les spécialistes formateurs au niveau des corps de métier.

4. Que la Municipalité analyse l'opportunité de l'acquisition d'un logiciel de « Case Management ».

L'Administration a renouvelé ses contrats d'assurances accidents professionnels, non professionnels et pertes de gains. Lors des négociations, la Cheffe de l'Office des ressources humaines ainsi que le Chef du service des finances ont exprimé leurs exigences en termes d'accompagnement de leurs collaborateurs. Notre assureur a bien entendu la demande et a fait des propositions concrètes qui seront analysées prochainement. Un programme spécifique existe et il sera très probablement sollicité. Cependant ce changement d'accompagnement de nos collaborateurs nécessite un travail de préparation de nos cadres ainsi qu'une communication à tous nos collaborateurs. Le futur Chef de l'Office des ressources humaines reprendra le dossier à son arrivée.

Nous espérons avoir permis aux membres du Conseil communal de prendre connaissance des multiples tâches incombant à l'exécutif, à l'Administration communale et aux divers services communaux.

Au chapitre des relations, l'esprit de collaboration s'est poursuivi entre le conseil communal et l'exécutif. Nous souhaitons que ce climat de confiance se perpétue et se renforce, car il constitue le meilleur garant d'un travail positif pour le bien de la communauté.

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le rapport de gestion de la Municipalité ainsi que les comptes de l'exercice 2017 ;
ouï - le rapport de la Commission de gestion ;
ouï - le rapport de la Commission des finances ;
considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. - de décharger la Municipalité de son mandat pour l'exercice 2017 ;
2. - d'adopter les comptes de l'exercice 2017 tels qu'ils sont présentés, soit :
 - a) le compte d'exploitation de la bourse communale ;
 - b) le bilan.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :  G. Cretegny



Le Secrétaire :  J. Niklaus

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Les annexes sont disponibles en version digitale sur <http://www.gland.ch/gland-officiel/municipalite/rapports-de-gestion.html>. Sur demande, une version papier peut être mise à disposition.

SOCIÉTÉS INTERCOMMUNALES

- › SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DE LA CÔTE (SADEC)
- › SOCIÉTÉ ANONYME POUR LE POMPAGE ET L'ADDUCTION D'EAU DU LAC POUR LA RÉGION NYONNAISE (SAPAN)
- › TELEDÔLE
- › SOCIÉTÉ ELECTRIQUE INTERCOMMUNALE DE LA CÔTE (SEIC)

ASSOCIATIONS ET ENTENTES INTERCOMMUNALES

- › RÉSEAU D'ACCUEIL DES TOBLERONES
- › LE SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS DE GLAND-SERINE (SDIS)
- › ORGANISATION RÉGIONALE PROTECTION CIVILE (ORPC)
- › ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE DU DISTRICT DE NYON (ARAS)
- › FONDATION LA CÔTE
- › CLINIQUE DENTAIRE
- › CONSEIL RÉGIONAL
- › ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA CÔTE (APEC)

VILLE DE
Gland

